

TOME 3

2020

**PROGRAMME
NATIONAL OFFICIEL**
DES COURSES D'OBSTACLE
HIPPODROMES PREMIUM



FRANCE
GALOP

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2020

Programme approuvé par :

FRANCE GALOP

46, place Abel Gance

92655 Boulogne Cedex

Sous réserve de l'approbation
du Ministère de l'Agriculture

Service Technique

Téléphone : 01.49.10.20.30

© 2020 - France Galop

N° Éditeur : 1241-2678

AVERTISSEMENT

PROGRAMME NATIONAL

La brochure PROGRAMME comprend la totalité des courses des hippodromes organisant au moins 1 réunion complète Premium, y compris lorsque ces hippodromes organisent des réunions PMH.

Un marquage Réunion PREMIUM ÉQUIDIA indique en haut de page les réunions Premium avec diffusion Équidia.

La totalité des courses de cette brochure sont considérées comme Premium pour la qualification des Handicaps et sont qualificatives pour les Handicaps Premium.

Le doublement des indemnités de transport ne s'applique que sur les courses des réunions Premium.

Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées.

En ligne sur le site de FRANCE GALOP

www2.france-galop.com

Espace Professionnel

Rubrique: Courses - Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

CONDITIONS TECHNIQUES

Règles d'élimination

Il a été décidé de faire évoluer à titre expérimental les règles d'élimination dans l'objectif d'améliorer la lisibilité des performances des chevaux courant en France notamment les parieurs.

Pour ce faire,

*l'exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs **3 dernières courses***

sera remplacée par

*l'exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs **5 dernières courses**.*

Par ailleurs, ce motif d'exclusion deviendra le 1^{er} motif d'élimination et non plus 2^e.

À compter du 1^{er} juin, les nouvelles règles d'élimination seront :

1. Exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs 5 dernières courses. *(Si plusieurs chevaux sont concernés, le choix se fera dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier de l'année précédente inclus sauf pour les courses de 3+ où il sera tenu compte du 1^{er} janvier de l'année en cours. Un tirage au sort est effectué en cas d'égalité) ;*
2. Exclusion des chevaux ayant couru dans les 8 jours avant la course (E3, E4, E5, E6, E7 & E8) ;
3. Réduction du nombre de partants déclarés sous les mêmes couleurs ;
4. Elimination.

La procédure actuelle d'élimination dans les Listed et les courses de Groupes prévoyant un retrait prioritaire des valeurs les plus basses, restera inchangée.

Type Performance Nombre Performance	0 perf. Étrangère	1 perf. Étrangère	2 perf. Étrangères	3 perf. Étrangères	4 perf. Étrangères	5 perf. Étrangères
0 performance	-	-	-	-	-	-
1 performance	-	N*	-	-	-	-
2 performances	-	N*	N*	-	-	-
3 performances	-	N*	N*	N*	-	-
4 performances	-	N*	N*	N*	N*	-
5 performances	-	N*	N*	N*	N*	N*

Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter. (Article premier du Code des Courses au Galop).

Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils délèguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :

www2.france-galop.com (espace professionnel)

Rubriques :

- Courses / Par date et hippodrome
- Courses / Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

Avis

Courses AQPS

À la suite de la création du Stud Book AQPS les courses (Plates et Obstacles) réservées jusqu'à présent aux chevaux dénommés "Autres Que de Pur Sang" conservent le marquage Autre Que de Pur Sang dans les brochures officielles de programmes mais leurs conditions sont libellées :

Pour chevaux n'étant pas de race Pur Sang

TROPHÉE NATIONAL DE CROSS HARAS DU LION

Le Trophée National de Cross Haras du Lion couvre la période du 12 janvier 2020 au 25 octobre 2020.

ARTICLE 1 : La liste des courses ouvrant droit à l'obtention de points dans le cadre du Trophée National de Cross Haras du Lion figurent en annexe.
(Ordre Chronologique)

ARTICLE 2 : ATTRIBUTION DES POINTS

- Chaque cheval ayant pris part à une épreuve remportera 1 point (sauf ceux classés dans les 5 premiers).
- Le cheval ayant obtenu la cinquième place remportera : 4 points
- Le cheval ayant obtenu la quatrième place remportera : 6 points
- Le cheval ayant obtenu la troisième place remportera : 8 points
- Le cheval ayant obtenu la deuxième place remportera : 12 points
- Le cheval ayant obtenu la première place remportera : 20 points

À l'issue de l'épreuve de Saumur, les récompenses seront attribuées en fonction du cumul du nombre de points. En cas d'égalité de points, les chevaux seront départagés de la manière suivante :

- Priorité sera donnée à celui qui aura le plus grand nombre de victoire ;
- En cas - à nouveau - d'égalité priorité sera donné à celui qui aura obtenu le plus de secondes places ;
- Et ainsi de suite.

Ne pourront participer au classement final que les chevaux ayant pris part au moins à trois des épreuves du Trophée National de Cross Haras du Lion.

ARTICLE 3: DOTATION

Le propriétaire du vainqueur du Trophée National de Cross Haras du Lion recevra 22 000 €.

Le propriétaire du second recevra 12 000 €.

Le propriétaire du troisième recevra 6 000 €.

Les sommes seront versées au propriétaire du cheval déclaré à France Galop à la date où la dernière épreuve du championnat se sera courue. Le versement sera effectué au crédit du compte du propriétaire ouvert à France Galop. Si le cheval fait l'objet d'un contrat d'association ou de location, la répartition se fera au même titre que les allocations perçues et selon les conditions fixées par ledit contrat.

France Galop remettra en outre un trophée à l'entraîneur du cheval vainqueur (l'entraîneur au moment de la dernière participation au championnat).

France Galop remettra en outre un souvenir au jockey ayant obtenu le plus grand nombre de point. Un classement particulier sera effectué pour les jockeys sur la base suivante :

- chaque jockey ayant pris part à une épreuve remportera 1 point (sauf ceux classés dans les 5 premiers) ;
- Le cheval ayant obtenu la cinquième place remportera : 4 points ;
- Le cheval ayant obtenu la quatrième place remportera : 6 points ;
- Le cheval ayant obtenu la troisième place remportera : 8 points ;
- Le cheval ayant obtenu la deuxième place remportera : 12 points ;
- Le cheval ayant obtenu la première place remportera : 20 points.

France Galop remettra en outre un souvenir à l'éleveur du cheval vainqueur.

Trophée National de Cross Haras du Lion



Calendrier 2020

Dimanche	12 janvier	Pau
Samedi	7 Mars	Mont de Marsan
Samedi	6 juin	Lyon Parilly
Dimanche	28 juin	Lignières
Dimanche	5 juillet	Corlay
Dimanche	19 juillet	Vittel
Dimanche	2 août	Granville
Samedi	15 Août	Pompadour
Dimanche	16 août	Le Pertre
Vendredi	18 Septembre	Vichy
Dimanche	11 octobre	Le Pin au Haras
Dimanche	25 octobre	Saumur

Type Général de Conditions

Poids: 65 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8000 cette année et par 18000 l'année dernière.

MOIS	HAIES				STEEPLE-CHASES	
	4 ans	4/5 ans	5 ans	5 et +	4 ans	5 et +
Septembre				J. BART 01/09 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3600 5		
	A.et G. DE GOULAINE 09/09 (Auteuil) [L] [HP +9] 3600 5			↓		
	↓	CALABRAIS 22/09 (Auteuil) [L] [F-4/5-HP+7 +9] 3600 5		↓		
	↓			BEAUNE 24/09 (Compiègne) [HD] [1 ^{ère}] 3800 21		
	↓					VIOLON II 26/09 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 4400 45b
Octobre	G. DE PRACOMTAL 01/10 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3600 5			↓		↓
	↓			↓		A. ADELE 11/10 (Auteuil) [HP = inf 58] 3700 34
	↓			↓		MONTGOMERY 17/10 (Auteuil) [G3] [HP] 4700 50
	↓			PRINCE D'ECOUEN 18/10 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3900 6		↓
	SANTO PIETRO 22/10 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3600 5			↓		↓
Novembre	↓			↓		↓
	↓			COUNT SCHOMBERG 08/11 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3600 5		↓
	ANTONY 15/11 (Auteuil) [L] [HD] [1 ^{ère}] 3900 6			↓		↓
	↓			DE GANAY 21/11 (Auteuil) [HD] [1 ^{ère}] 3900 6		↓
	↓					JEAN LAUMAIN 29/11 (Auteuil) [HP +7] 4400 45b

MOIS	Haies			Steeple-chase		
	3 ans	4 ans	5 et +	3 ans	4 ans	5 et +
Septembre	R. LEJEUNE 22/09 (Auteuil) [M][G3] 3600 5 CHAMBLY 26/09 (Auteuil) [F][G3] 3600 5	MAISONS LAFFITTE 26/09 (Auteuil) [G3] 3600 5	COMPIEGNE 22/09 (Auteuil) [G3] 3900 6		THE FELLOW 16/09 (Auteuil) [G3] 4400 45b	INGRE 22/09 (Auteuil) [G3] 4400 46 LA GASCOGNE 29/09 (Compiègne) [G3] 4500 S.8
Octobre	MAGNE 17/10 (Auteuil) [M][G3]3600 5 TALHOUET ROY 18/10 (Auteuil) [G2] 3600 5	P. DE LASSUS 18/10 (Auteuil) [G3] 3900 6	GDE CRSE DE HAIES 17/10 (Auteuil) [G1] 5100 12		ORCADA 11/10 (Auteuil) [G3] 4400 45B	MONTGOMERY 17/10 (Auteuil) [G3] [HP] 4700 50 Gd ST PARIS 18/10 (Auteuil) [G1] 6000 58
Novembre	CAMBACERES 08/11 (Auteuil) [G1] 3600 5 BOURNOSIENNE 08/11 (Auteuil) [G2] [F] 3600 5 ST DIDIER 24/11 (Compiègne) [G3] 3400	VIVIER 15/11 (Auteuil) [G1] 4100 7 A. MICHEL 29/11 (Auteuil) [F] [4 ans et +] [G3] 3600 5	CARMARTHEN 08/11 (Auteuil) [G3] 3900 6 L. D'ORSETTI 24/11(Compiègne) (4 et +) [G3] 3800 Gd PX D'AUTOMNE 29/11 (Auteuil) [G1] 4800 11	CONGRESS 08/11 (Auteuil) [G2] 3500 25	GILLOIS 08/11 (Auteuil) [G1] 4400 45b SYTAJ 15/11 (Auteuil) [F] [4-5 ans] [G3] 4300 42 MORGEX 29/11 (Auteuil) [G3] 4400 45B	Gd STEEPLE 01/11(Compiègne) [G2] 4900 S9 HAYE JOUSSELIN 29/11 (Auteuil) [G1] 5500 56

PROGRAMME NATIONAL - OBSTACLE - 2020

Du 1er septembre au 06 décembre 2020

DATES	HAIES					STEEPLE-CHASES				
	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	
Auteuil mardi 1 septembre 2020 Evènement	PLATANES [M][L] 3600 5	P ET JMMERCIER [F] 3600 5	ACHILLE FOULD [4 et +] [Inedit] 3600 5	J. BART [E][L][H][D][ère] 3600 5 MORTEIMART [HD] [2ème] 3600 5		W. PERMITTING [Inedit] 3500 24	JEAN NOIRET [AQPS] 3600 30			RECRUIT II [Réci] 3700 34
Parilly mardi 1 septembre 2020		LIVRADOIS [Réci] 3800					BEAUJOLAIS 4100			UCELLO II 4100
Auteuil vendredi 4 septembre 2020	PELAT [F][L] 3600 5 GIEN [M] [Réci] 3000 2	MELANOS [L] 3600 5 CAD OUDAL [PQH] 3500 4	PIERRE B. CYPRES [F] [AQPS] [4-5] 3600 5	ORLEANAIS [PQH] 3600 5			GELAS [HP +10] 3500 27			WORLD CITIZEN [FC=<62] 4400 45b
Craon samedi 5 septembre 2020							CHAZE TP [PQH] 3700		CARPENTER [5 Ans][FC =<56] 4100	
Craon dimanche 6 septembre 2020										DUTERTRE [Qual H <=54] 4000 ARTISTES PEINTRES 4200 LOUIS DE CUEBRANT [Cross] [L] 6000
Moullins dimanche 6 septembre 2020 P.M.H.	GEORGES BOUDET	FELLMAN [F] 3800					NIVERNAIS [AQPS] 3600		EGLANTIERS [5 Ans] 3800	SAINT VOIR [FC =<56] 3800

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES			
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Nancy dimanche 6 septembre 2020			JEAN PROUVE 3800			PONT MOUJA 3800		
Craon lundi 7 septembre 2020								FINEAU [HP] 3700 LA SAYETTE [Cross] 4600
Châteaubriant mardi 8 septembre 2020			M. DE PONTBRIAND [Rec] 3400			AUTEUIL [HC --55] 4100		
Auteuil mercredi 9 septembre 2020 Evénement		AMATI [F] [Rec] 3000 2 FINOT [L] [F] [Mérit] 3600	DE GOULAINE [E] [L] [HD +9] 3600 5 SAINT ETIENNE [HD] [2ème] 3600 5	MARLY RIVER [5 Ans] 3900 6			H GLEIZES 3500 27	MELI MELO [5 Ans] 3500 27 XANTHOR [PQH] [CA] 3500 27
Compiègne jeudi 10 septembre 2020		NUAGE [M] 3400 ROMAN OAK [F] 3400	ASTON BLOUNT 3600			LANDS END [Rec] 3600		THE STOMP [L] 3800 S5 ROUGE TERRES 3800 S5
Cholet samedi 12 septembre 2020		PEUPLIERS 3400				CHOLET 3700		
Nancy samedi 12 septembre 2020		MANDARINO 3400						ROZIERES AUX SALINES 3800 HENRY DORY 3800

DATES		HAIES				STEEPLE-CHASES			
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Dax	J.DE LAURENS 3500					D'ACQS 3800			DE GASCOGNE 3500
dimanche 13 septembre 2020 P.M.H.									
Parilly						MISSILE 4100			
dimanche 13 septembre 2020 P.M.H.					MT DU FOREZ [Qual H<=59] 3800				
Toulouse	GALLAC [F] 3500	FRONTON 3500							
lundi 14 septembre 2020 P.M.H.									
Clairfontaine	D'ANGLET [M] 3400 D'OFFEIMONT [F] 3400	L'HERMITTE [M] 3600 CROC [F] 3600			KAWAN 3600	LES ETANGS 3700			PIBRAC [Récl] 3700
mardi 15 septembre 2020									
Auteuil	FINOT [M] [L] [Inédit] 3600 ROYAL JUNIOR 3500.4	P. LEC [M][AQPS] 3600.5			ANGERS 3900.6	THE FELLOW [G3] 4400.45b	SAPIN [F] [4-5 Ans] 3600.30		LANISTE [AQPS] [5-6] 4400.45b
mercredi 16 septembre 2020									
Nantes	PORTEREAU 3500	LA TURBALLE 3900			AUTOMNE 3900				
vendredi 18 septembre 2020									
Vichy	SAINT-VOIR 3500 CESSET [Récl] 3300	C. PIEUX [F] [AQPS] 3500 CERCY LA TOUR 3700	PAVINO [5 Ans] 3700		CAGNES SUR MER [Récl] 3700				BOUDOT [Cross] 5000 WALTER STUCKI [Cross] [5-6 Ans] 4300
vendredi 18 septembre 2020 P.M.H.									

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES		
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans
Craon							
samedi 19 septembre 2020							
P.M.H.							
Craon							
dimanche 20 septembre 2020							
Dax							
dimanche 20 septembre 2020		LABROUCHE 3500	AGGLOMERATION [HP] 3800				
Craon							
lundi 21 septembre 2020					JALLOT 4100		
Auteuil							
mardi 22 septembre 2020		ROBERT LEJEUNE [G3][M] 3600 5 LE COURZY [Récl] 3500 4	CALABRAIS [E][L][F]-4-5-HP+7+9] MARTITTO [F][O][H] et +1,3600 5	COMPIEGNE [G3] 3900 6	KARGAL 3500 24	FEZENSAC [AOPS] 3500 27	INGRE [G3] 4400 46
Evénement							
Bordeaux							
mardi 22 septembre 2020		CALVE [Inédit] 3300	EDOUARD CLAVERIE 3900				
Compiègne							
jeudi 24 septembre 2020		BIARRITZ [F] [Récl] 3400	TAFFETAS [Récl] 3600 JUMINA 3600	BEAUNE [E] [HD] [1ère] 3800 CHAULIS [HD] [2ème] 3800	THONON [Récl] 3400 s2	LOUIS CHAMPION [F][4-5] [AOPS] 3900	BULAN [Val =-66] 3900 S6
Evénement							

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES				
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Auteuil samedi 26 septembre 2020 Evénement	ISOPANI [A QPS] [Inédit] CHAWBLY [G3] [F] 3600 5	MAISONS LAFFITTE [G3] 3600 5	GRANDLIEU [5 Ans] 3900 6	CHAKHAN SOOR [HC =< 58] [J] 3900 6	J DECRIEN [HP +10 +12] 3500 27	VOLON II [E][L][HD-1ère] 4400 45b MANDARIN [HD] [2ème] 4400 45b			
Les Sables d'Orlonne samedi 26 septembre 2020 P.M.H.	GINETTA II [F] 3450			LEIGNEL [Réc] 4200					
Dax dimanche 27 septembre 2020 P.M.H.	J. DESOUTTER 3500			DE POYANNE [AA] [4 et +] 3800	J. DEMOULIN 3500	PAYS BASQUE [Réc] 3500			
Strasbourg dimanche 27 septembre 2020				CSEIL EUROPE 4000		1ère ARMEE [Cross] 5200			
Compiègne mardi 29 septembre 2020	D'AIX 3400	BUCHEUR 3600	BAY ARCHER [F] [4-5] [POH] 3600	RANVILLE 3600	M D'OKHUYSEN 3350 S1	NORTHERNTOWN 3900 S6	LA GASCOGNE [G3] 4500 S8		
Auteuil jeudi 1 octobre 2020 Evénement	NANTES [F] [POH] 3500 4 PRIDE OF [Inédit] 3600 5	PRACOMTAL [E][L][HD-1ère] 3600 5 HIPPARQUE [FD] [2ème] 3600 5		VIVIENNE [Réc] 3600 5	MAGICIENNE [Réc] 3500 24	BAYONNET [L] 4400 45b	UCCELLO II [POH] [CA] 3500 27		
Nantes vendredi 2 octobre 2020	CRSE DE HAIES 3500	LA VENDEE [A QPS] 3500 ANDRE ADELE [F] 3500	POINT BLEU [5 Ans] 3900				ISOPANI [HC =< 57] 3900		

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES		
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans
Bordeaux							
samedi 3 octobre 2020				KILLERNEY RACE [5 Ans] 3300		PAU 3800 2	LEOGNAN [val=<60][GR-CAV] 4200
P.M.H.							
Parilly							
dimanche 4 octobre 2020					MONT BLANC 3800	DE LA DOUA [Maiden] 3400	VETAGRO [Cross] 5200
P.M.H.							
Strasbourg							
dimanche 4 octobre 2020		MID DANCER 3500	DIVISION LECLERC 3500				MARCEL MICHEL [Qual H<=69] 4200
Toulouse							
lundi 5 octobre 2020		BECADIER [AA] 3500	AUTEUIL 3500				SAMARTAIN [AA] [4-5 Ans] 3500
Auteuil							
mercredi 7 octobre 2020		PIOMARES [M] [PQH] 3500 4 FALZAREGO [Récl] 3500 4 PAUL'S CRAY [HC =< 64] 3600 5			JEAN SENS [F] 3600 5	BISON FUTE [Récl] 3500 27	BAGATELLE [5 Ans] 4400 45b SALERS [Récl] 3700 34
Bordeaux							
jeudi 8 octobre 2020					GDE C DEH [HF] 3900		CHASSAY [AA] 4200 3
Dax							
samedi 10 octobre 2020		MALHADO ISLAND [F] 3500	REMBARTS [Récl] 3800			PELLETIER [F] 3500	DYNAVENA [5 Ans] 3500
P.M.H.							

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES				
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Auteuil dimanche 11 octobre 2020 Evénement		BEAUREPAIRE [F] [Inédit] 3600 5 COYE [F] [Récl] 3500 4	PORNIC [Récl] 3600 5	JACK BARBE [F-4-5-HC<58] 3600 5 PETIT FONTAINE [POH] [4+] 3600 5		NOIRO [L] 3500 24	ORCADA [G3] 4400 45b		A. ADELE [E] [HC <=58] 3700 34
Nancy dimanche 11 octobre 2020 P.M.H.		PLACE STANISLAS [Récl] 3400	BACCARAT [Récl] 3400						CAMILLE CLERY [Qual H <=54] 3800 RESTAURANT [Cross] [5-6 Ans] 4500
Nantes lundi 12 octobre 2020 P.M.H.		CONSCRITS [Inédit] 3500	DE LA COIFFURE 3500	RICHEBOURG 3900		ARCHY BALD 3800			PAYS DE RETZ [Récl] 4300
Fontainebleau mardi 13 octobre 2020		TABLE AU ROI [F] 3550 GENETS [M] 3550	RALLYE 3550	GRAND PARQUET [HC <=54] 3550		URY 3600 (In)	JOCHAUD DU PLESSIS 3600 [In]		ECOLE MILITAIRE [Cross] 4600
Toulouse mercredi 14 octobre 2020 P.M.H.		PONT NEUF 3500				LA RAMEE 3500			PIBRAC [HC <=57] 3500
Auteuil samedi 17 octobre 2020 Evénement		MAGNE [G3] [F] 3600 5 MID DANCER 3500 4	LA FREGATE [F] [POH] 3600 5	GDE CRSE DE HAIES [G1] 5100 12		ROBERT BATES [HP+12+14] 4400 45b	RIANT [AC] [5 Ans] 4400 45b		MONTGOMERY [E] [G3] [HP] 4700 50
Auteuil dimanche 18 octobre 2020 Evénement		G. TALHOUE [G2] 3600 5 EMILIUS [M] [Inédit] 3600 5	P. DE LASSUS [G3] 3900 6	PRINCE DECOUEN [E] [L] [HD] [1ère] 3900 6 SOULANGE BODIN [HD] [2ème] 3900 6		A BESNOUIN [ACPS] 4400 45B			GD ST DE PARIS [G1] ALBUQUERQUE [GR - CAVA] 3600 30

DATES		HAIES				STEEPLE-CHASES			
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Parilly dimanche 18 octobre 2020 P.M.H.	D'ACHERES 3400	P. DE SLANE 3800							MONT THOU 4100
Toulouse dimanche 18 octobre 2020	36 PONTS [F] 3500	PONTS JUMEAUX [5 Ans] 3500 NECOR [AA] [4 et +] 3500							
Compiègne mardi 20 octobre 2020	LOGGIA [F] 3400 BOURGES 3400	D. SARTINI [L] 3600				VATELYS [L] 3350 S1	CERILLY 3900 S6	ELISA [F] [AQP5][4-5] 3900	PAU [Cross] 4700
Strasbourg mercredi 21 octobre 2020	DES CONTADES 3500	PARLEMENT 3500	D'AUTEUIL [5 ans] 3800						
Auteuil jeudi 22 octobre 2020 Evènement	LUSIGNAN [M] [PQH] 3500 4 LA TURBIE [Réc] 3500 4	SANTO PIETRO [E][L][HD][Tère] 3600 5 CAP [HD] [2ème] 3600 5							MONTCOURT [Réc] 4400 45b
Nantes samedi 24 octobre 2020									LOIRE ATLAN. [L] 4300
Toulouse samedi 24 octobre 2020									PATTE DOIE 3500 BONNEFOY [AA] [4-5 Ans] 3500

DATES		HAIES				STEEPLE-CHASES							
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +				
Cholet													
dimanche 25 octobre 2020				GERARD COIFFARD [5 Ans] 3800	AG CHOLETEAISE [HC ==56] 3800								
Nancy					MARCEL FRANCES [HC ==54] 3800								SERGE THANRY 3800 C. LE TEMERAIRE [Cross] 5000
dimanche 25 octobre 2020													
P.M.H.													
Senennes Pouancé													
dimanche 25 octobre 2020				RENE COUETIL 3600	FER A CHEVAL 3600								CLAUDE ROUGET [Cross] [5-6 Ans] 4750 SENONNETTES [AOPS] [6+] 4750
P.M.H.													
Fontainebleau													
mardi 27 octobre 2020				P QUENEDEY [F] 3550 CONTAUT-BIRON [M] 3550	STYRAX [R&C] 3550	DEUX SŒURS [R&C] 3550							WWW COURSES [Cross] 4600 PLANET SUSHI 3600 Ext
Auteuil													
mercredi 28 octobre 2020				PRE CATELAN [F] [PQH] 3500 4 RWEILL [L] [HC == 65]	LEOPOLD BARA [F] [HC=56] 3600 5	HUNORSK 3600 5							ELSENEUR 3500 24 TRIOUERVILLE [L] 4400 45b FONDEUR [5 Ans] [L] 4400 45b
Moullins													
samedi 31 octobre 2020				PREMIER PAS [F] 3500 10	AUTOMNE [AOPS] 3800 11 AL CAPONE II [R&C] 3800 11	BOURBONNAIS 4100 12							DE SOUVIGNY [Cross] 4700 33 MONTIVault [HC ==55] 3800
P.M.H.													
Compiègne													
dimanche 1 novembre 2020				SAINT RAPHAEL [Inédit] 3400	OENAS 3600	BESANCON [L] 3800							GD STEEPLE [G2] 4900 S9 ENGLESQUEVILLE [HC ==54] [GR CAV] 4100

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES				
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Compiègne mercredi 11 novembre 2020	SPERANZA [F] 3400 LYCOMING [M] 3400	SIMPLON [POH] 3800		LA HAGUE [Réc][JJ] 3800	DANIEL MERLE 3400 S1	HURON [HP +12] 3800 S5	GRAND CROSS [Cross][L] 5400 ST NATIONAL [AA] 4100		
Strasbourg mercredi 11 novembre 2020	RIEDENGER 3500			PASCAL HERVE [Qual H<=56] 3800			CLOTURE [HC =<55] 4200		
Nantes vendredi 13 novembre 2020	SAINT MALO [F] 3100	CHAIGNON 3500				GILLES TARTOUQE 3800	GBA [Réc] 4300		
Nancy samedi 14 novembre	DE LUNEVILLE 3500					VREGILLE 3800	DE L'ABBAYE [Cross] 4500 SERGE THANNRY [Cross] 5000		
Auteuil dimanche 15 novembre 2020 Evénement	LPOWSKI [M] 3500 4	R. DU VIVIER [G 1] 3900 6 ANT ONLY [E][L][HD][I] ère] 3900 6 TOURNAY [HD] [2ème] 3900				NIPSALA [AOPS] 4400 45b	SYTAJ [FIG3][4-5] 4300 42	CACAO [E] [HP +7] 4400 45b Francs [GR CAV] 3500 27	
Fontainebleau lundi 16 novembre 2020	NID D'AGLE [F] 3550 ROUTE AMELIE [M] 3550	DEBUCHER [5 Ans] 3800		PAUTE 3800		PAROT [Réc] 3600 Ex	IMPERIAL [Réc] 3850 Ex BEAUJÉAN [Cross] 4600		
Auteuil samedi 21 novembre Evénement	BEAUGENCY [POH] 3500 4 KERYM [F] 3500 4	PHILLIPEAU 3500 4		DE GANAY [HD] [I ère] 3900 6 BOUM [HD] [2ème] 3900 6		SAMBRISTAN 4400 45b	METATERO 3500 27 THUYA [AQ] [5-6 Ans] 4400 45b		

DATES		HAIES				STEEPLE-CHASES			
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Craon	samedi 21 novembre							HIPPOROME DE TOURS [Maiden] 3850	DE BREE [Récl] 3850 TELOPEE [Cross] 5000 DU COUVENT [Cross] [4 Ans] 4900 GD ST CH [L] 5300
Bordeaux	dimanche 22 novembre 2020	UBU III 3700	OR JACK 3700		LABOURET [HC ==56] 3700		SAUTERNES 3800		
Parilly	dimanche 22 novembre 2020	LAMORLAYE 3400			AUTOMNE [HC ==58] 4000			CERCLE ETRIER [Cross] 5200	
Fontainebleau	lundi 23 novembre 2020	TREMALLE [M] [Récl] 3550 MACHERIN [F] [Récl] 3550	GROTTE [M] 3550 FONTAINE [F] 3550		MARISY [F] 3800	MAZE-SENCIER 3800 (In)	PRINCESSE D'ANJOU 3600 (EX)	GRD ST-CH [HC ==58] 4400	
Compiègne	mardi 24 novembre 2020	ST DIDIER [G3] 3400 CRAON 3400	DU TREPORT [Récl] 3800	L. D'ORSETTI [4 et +] [G3] 3800		MINUELLE [L] 3350 S1 VERTIGE [Récl] 3450	HAMILTON 3800 S5 COUDRAIES 3900 S6		
Nantes	samedi 28 novembre	DES SONNEURS 3500 TEC RAIL [Récl] 3500	HUBERT HARDY [AOPS] 3900	V.LA PARAME [5 Ans] 3900	VALLEE ERDRE [Récl] 3900		DOUX PRETENDER [HP] 3800	J. REMAT [F] 4300	
Angers	dimanche 29 novembre 2020	COULANGE 3400	BOUDRE 3800		PAYS DE LOIRE 4100				

DATES		HAIES			STEEPLE-CHASES			
		3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +
Auteuil dimanche 29 novembre 2020 Evénement	FIFRELET [L] [HP] 3600 5	AMIENS [HP] 3600 5	A. MICHEL [F] [4+][G3] 3600 5	GD PX AUTOMME [G1] 4600 11	MORGEX [G3] 4400 45b COO GAULOS [AQP5] 4400 45b	JOUSSELIN [G1] 5500 56 JEAN LAUMAIN [E] [HP +7] 4400 45b		
Fontainebleau mercredi 2 décembre 2020	AYGUEVIVES [F] 3550 DEBROISE [M] 3550	VILLE D'AVON [F] 3550 MAURICE DE NEXON [M] 3550			GDS FEUILLARDS [Réc] 3600 Ext	B. MARLIN [Cross] [GR-CAV] 4600 DE WALDNER 3600 Ext		
Auteuil jeudi 3 décembre 2020	L'AINSE [Réc] 3500 4 CHALET 3500 4	DE PONCINS [L] 3600 5	DANDOLO [HC --=60] 3600 5	PETIT BOB 3500 24	LE PONTET 3600 30	B. DE DUFAU [5 Ans] 3700 34	ORNE [Réc] 3700 34	
Toulouse dimanche 6 décembre 2020	AUBLET [F] 3500			CATALANS [Réc] 3500				
Angers samedi 12 décembre 2020	ECHARBOT [M] [Maiden] 3400 GASTINES [F] [Maiden] 3400	UCELLO II [Réc] 3400	PATRICE LAIR [5 Ans] 3800	PRINCE HINDOU [HC --=55] 4100	ROGER DE TERVES 3800	OTEUIL SF 3700	Cal GRANEL [HC --=57] 3800	

Mardi 1^{er} septembre 2020

ENGAGEMENTS

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 245

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

166 PRIX JEAN BART **3600 m** **Lundi 24 août 2020 à 10h30**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 24 août 2020 à 15 h 30

167 PRIX DES PLATANES **3600 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
(L)

52000 €

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 12.000.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

168 PRIX PIERRE ET JEAN-MARIE MERCIER **3600 m**
(Haies - Femelles)

40000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Lundi 24 août 2020 à 10h30

169 PRIX ACHILLE-FOULD **3 600 m**
(Haies)**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant jamais couru.**Poids: 4 ans, 65 k. ; 5 ans et au-dessus, 69 k.****Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum**170 PRIX MORTEMART** **3 600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve**45 000 €**

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 166**171 PRIX WEATHER PERMITTING** **3 500 m**
(Steeple-Chase)
(Inédits)**44 000 €**

(21120, 10560, 6160, 4180, 1980)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru en steeple-chase. **Poids: 67 k.****Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 24 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

172 PRIX JEAN NOIRET

(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

3600 m**Lundi 24 août 2020 à 10 h 30****41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 17.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 30 (Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière). 18 partants maximum

173 PRIX RECRUIT II

(Steeple-Chase - À réclamer)

3700 m**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu en steeple-chase une allocation de 10.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 34 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

Forfaits:	Jeudi 27 août 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 28 août 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 28 août 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 29 août 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Samedi 29 août 2020	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 245

Lundi 24 août 2020 à 10h30

4125 PRIX DES MONTS DU LIVRADOIS **3 800 m**
(Haies - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamations supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 14 obstacles 16 partants maximum

4126 PRIX DES MONTS DU BEAUJOLAIS **4 100 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oser de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oser de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

4127 PRIX UCELLO II
(Steeple-Chase)

4 100 m **Lundi 24 août 2020** à 10 h 30

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 27 août 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 28 août 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 28 août 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 29 août 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 29 août 2020	12 h 30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)
Semi-Nocturne

0006 248

Jeudi 27 août 2020 à 10h30

174 PRIX PELAT **3 600 m**
(Haies - Femelles)
(L)**52 000 €**

(24960, 12 480, 7 280, 4940, 2340)

Pour pouliches de **3 ans. Poids: 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 12.000.**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum**175 PRIX DE GIEN** **3 000 m**
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ayant reçu en courses de haies une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 2 – 10 obstacles** (Départ au tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum**176 PRIX MELANOS** **3 600 m**
(Haies)
(L)**52 000 €**

(24960, 12 480, 7 280, 4940, 2340)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe en haies. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 15.000 cette année et par 30.000 l'année dernière.**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

177 PRIX CADOUDAL
(Haies)**3500 m** Jeudi 27 août 2020 à 10 h 30**36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

178 PRIX PIERRE ET BERNARD CYPRES
(Haies - Femelles - Autres Que Pur Sang)**3600 m****36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni reçu 17.000 en courses de haies (victoires et places), ni reçu d'allocation en steeple-chase. **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

179 PRIX DE L'ORLEANAIS
(Haies)**3600 m****38000 €**

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, en courses de haies, cette année, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 10.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Jeudi 27 août 2020 à 10 h 30

180 PRIX GELAS 3 500 m

(Steeple-Chase - Handicap)

45 000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +10

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 août 2020 à 15 h 30

181 PRIX WORLD CITIZEN 4 400 m

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

50 000 €

(22 500, 11 000, 6 500, 4 500, 2 500, 1 750, 1 250)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 27 août 2020 à 15 h 30

Forfaits:	Lundi 31 août 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 1 ^{er} septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 1 ^{er} septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 2 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Mercredi 2 septembre 2020	12 h30 Boulogne

CRAON

(Pôle Régional)
Semi-Nocturne

0212 249

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4128 PRIX CHAZE TP (BARON DE PIERRES) **3700 m** **Vendredi 28 août 2020** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

24 000 €

(11 520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 56 k. et n'ayant pas reçu en steeple-chases, cette année, une allocation de 10.500.

Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Parcours n° 371 – Intérieur 18 partants maximum

4129 PRIX CARPENTER (PRIX COURANT D'AIR) **4100 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

21 000 €

(9450, 4620, 2730, 1890, 1050, 735, 525) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 août 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Mardi 1 ^{er} septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 2 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 2 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 3 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 3 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

CRAON

(Pôle Régional)

Diurne

0212 250

Vendredi 28 août 2020 à 10h30

4135 PRIX ETS DUTERTRE / REDMILLS **4000 m**
(PRIX RENE COUETIL)
(Steeple-Chase - Cavaliers & Gentlemen-Riders)

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 54 k. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavaliers.**Parcours n° 401 – Extérieur 18 partants maximum**

4136 PRIX DES ARTISTES PEINTRES **4200 m**
(PRIX CLAUDE ROUGET)
(Steeple-Chase)

30 000 €

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1^{er} d'une course de dotation totale de 30.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Parcours n° 422 – Intérieur 18 partants maximum

4137 PRIX SUPER U CRAON - **6000 m**
PRIX LOUIS DE GUEBRIANT
(Steeple-Chase-Cross-Country)
(L)

55 000 €

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 68 k.**

La course sera précédée d'un défilé.**Parcours n° 601 – Extérieur 18 partants maximum**

Forfaits:	Mercredi 2 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 3 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 3 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 4 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 4 septembre 2020	12 h30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Diurne

0716 250

4145 PRIX GEORGES BOUDET

(Haies - Femelles)

3500 m Vendredi 28 août 2020 à 10 h 30**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 10 15 partants maximum

PRIX GRANULATS VICAT-LA FAUCHERE

4146 (FELLMANN)

(Haies - Femelles)

3500 m**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 11 15 partants maximum

PRIX DU CLUB DES COYOTES

4147 (PRIX DU NIVERNAIS)

(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

3600 m**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, en steeple-chases, ni couru trois fois, ni reçu une allocation de 7.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Vendredi 28 août 2020 à 10 h 30

3548 PRIX DES EGLANTIERS **3 800 m**
(Steeple-Chase)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 7.000, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

PRIX HARAS DE SAINT VOIR

4148 (PRIX THERMIDOR) **3 800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 28 août 2020 à 15 h 30

Forfaits:	Mercredi 2 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 3 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 3 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 4 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 4 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**NANCY-BRABOIS**

(Pôle Régional)

Diurne

0903 250

4156 PRIX JEAN PROUVE **3 800 m**
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4157 PRIX DU PONT MOUJA
(Haies)**3800 m** **Vendredi 28 août 2020** à 10 h 30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 2 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Jedi 3 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 3 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 septembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Vendredi 4 septembre 2020	12 h 30	Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**CRAON**

(Pôle Régional)

Diurne

0212 251

Lundi 31 août 2020 à 10h30

4158 PRIX GROUPAMA (PRIX FINEAU) **3 700 m**
(Steeple-Chase - Handicap)**21 000 €**(9 450, 4 620, 2 730, 1 890, 1 050, 735, 525) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le
handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à
la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus
élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° 371 – Intérieur** 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 31 août 2020 à 15 h 30**4159** PRIX VIGNAIS LOCATION (PRIX DE LA SAYETTE) **4 600 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)**19 000 €**(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, en steeple-chase,
ni reçu, cette année, une allocation de 15.000 ni reçu, depuis le
1^{er} septembre de l'année dernière inclus, 20.000 (victoires et places).
Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en
steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par
6.500 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ;
ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 461 – Extérieur** 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 2 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 3 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 3 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 4 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 4 septembre 2020	12 h30 Boulogne

Mardi 8 septembre 2020

ENGAGEMENTS

CHÂTEAUBRIANT

(1^{re} catégorie)

Diurne

0107 252

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4160 PRIX MICHEL DE PONTBRIAND

(Haies - À réclamer)

3400 m

Lundi 31 août 2020 à 10h30

15000 €

(6750, 3300, 1950, 1350, 750, 525, 375) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour
7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches
mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k, 11.000, 4 k. En outre, les
poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu
une allocation de 6.000 porteront 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ;
ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

4161 PRIX D'AUTEUIL

(Haies - Handicap de catégorie)

4100 m

18000 €

(8100, 3960, 2340, 1620, 900, 630, 450) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année,
en courses de haies, été classés dans les deux premiers d'une course
d'une dotation totale de 35.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et pouliches
auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou
inférieure à 55 k.**

15 partants maximum

Publication des poids, le lundi 31 août 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Jeu	di 3 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Ven	redi 4 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Ven	redi 4 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Sa	mé 5 septembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Sa	mé 5 septembre 2020	12 h 30	Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 253

Mardi 1^{er} septembre 2020 à 10h30

182 PRIX ALAIN ET GILLES DE GOULAINE **3 600 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera + 9.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 1^{er} septembre 2020 à 15 h 30

183 PRIX FINOT (POULICHES) **3 600 m**
(Haies - Femelles)
(L. – Inédits)

42 000 €

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru. **Poids: 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

184 PRIX AMATI **3000 m** **Mardi 1^{er} septembre 2020 à 10h30**
 (Haies - À réclamer - Femelles)

20000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer au minimum pour 12.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, toute pouliche ayant reçu en courses de haies une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 2 – 10 obstacles (Départ au tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

185 PRIX SAINT ETIENNE DE CORCOUE **3600 m**
 (Haies - Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

45000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera + 9.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 182

186 PRIX MARLY RIVER **3900 m**
 (Haies)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies: 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Mardi 1^{er} septembre 2020 à 10h30**187 PRIX HENRI GLEIZES** **3500 m**
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

188 PRIX MELI MELO **3500 m**
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 28.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

189 PRIX XANTHOR **3500 m**
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, couru trois fois. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 4 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 5 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 5 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 7 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Lundi 7 septembre 2020	12 h30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 254

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4162 PRIX NUAGE**

(Haies - Mâles et Hongres)

3400 m Mercredi 2 septembre 2020 à 10 h 30**36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, reçu 16.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 haies 18 partants maximum**4163 PRIX ROMAN OAK**

(Haies - Femelles)

3400 m**36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, reçu 16.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 haies 18 partants maximum**4164 PRIX ASTON BLOUNT**

(Haies)

3600 m**40000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

Mercredi 2 septembre 2020 à 10h30

4165 PRIX LANDS END **3 600 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k., plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

4166 STEEPLE-CHASE DE DEBUT **3 450 m**
(Steeple-Chase)
(Inédits)**42 000 €**

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru en steeple-chase. **Poids : 67 k.**

Parcours n° S3 – 16 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Mobile - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4167 PRIX SUMMIT **3 450 m**
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, été classés dans les cinq premiers d'une course de dotation totale de 19.000. **Poids : 4 ans, 65 k ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les chevaux n'ayant pas couru en steeple-chase recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 16 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Mobile - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4168 PRIX THE STOMP (PX. JIM CROW)

3800 m Mercredi 2 septembre 2020 à 10 h 30

(Steeple-Chase)
(L)

56 000 €

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 22.000 cette année et par 46.000 l'année dernière.

Parcours n° S5 – 16 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4169 PRIX DES ROUGES TERRES

3800 m

(Steeple-Chase)

41 000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S5 – 16 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 5 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 7 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 7 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 8 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 8 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

CHOLET

(1^{re} catégorie)

Diurne

0210 256

Vendredi 4 septembre 2020 à 10h30

4174 PRIX GO INTERIM (PX DES PEUPLIERS) 3400 m
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

PRIX LE BOIS REGNIER PMU TABAC

4175 PRESSE CHOLET 3700 m
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits:	Mardi 8 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 9 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 9 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 10 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Jeudi 10 septembre 2020	12 h30 Boulogne

NANCY-BRABOIS

(Pôle Régional)

Diurne

0903 256

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4628** PRIX MANDARINO

(Haies)

3400 m Vendredi 4 septembre 2020 à 10 h 30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné en course à obstacles (A réclamer excepté). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

PRIX DU HARAS
4629 DE ROSIERES-AUX-SALINES

(Steeple-Chase)

3800 m**19000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4630 PRIX HENRI DORY

(Steeple-Chase)

3800 m**19000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 8 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 9 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 9 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 10 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 10 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 257

Vendredi 4 septembre 2020 à 10h30

4414 PRIX JOSEPH DE LAURENS **3500 m**
(Haies)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

4415 PRIX D'ACQS **3800 m**
(Steeple-Chase)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 2 14 partants maximum

4416 PRIX DU GOLFE DE GASCOGNE **3500 m**
(Steeple-Chase)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

14 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 9 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 10 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 10 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 11 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 11 septembre 2020	12 h30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 257

4521 PRIX DES MONTS DU FOREZ

(Haies)

3800 m**Vendredi 4 septembre 2020 à 10 h 30****17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant, à la clôture des engagements, une valeur égale ou inférieure à 59 k. et n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu 12.000 (victoires et places).

Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 14 obstacles 16 partants maximum

4522 PRIX DU PUY DE DOME

(Steeple-Chase)

3400 m**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 3.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500. Les poulains et pouliches n'ayant pas couru en steeple-chases recevront 2 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie Vive – Brook – Oser de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oser de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie)
16 partants maximum

Vendredi 4 septembre 2020 à 10h30

4523 PRIX MISSILE
(Steeple-Chase)

4 100 m

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 9 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 10 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 10 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 11 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 11 septembre 2020	12 h30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 258

4420 PRIX DE GAILLAC

(Haies - Femelles)

3500 m Lundi 7 septembre 2020 à 10h30**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum**4421** PRIX DE FRONTON

(Haies)

3500 m**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 9 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0310 259

Lundi 7 septembre 2020 à 10 h 30

4342 PRIX OFFEMONT **3 400 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 18 partants maximum**4343 PRIX D'ANGLET** **3 400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 18 partants maximum**4344 PRIX CHRISTIAN DE L'HERMITE** **3 600 m**
(Haies - Mâles et Hongres)**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H7 18 partants maximum

4345 PRIX GRAND CROC**3600 m** **Lundi 7 septembre 2020 à 10h30**

(Haies - Femelles)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H7 18 partants maximum**4346 PRIX KAWAN****3600 m**

(Haies)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant, cette année, en course de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classé 2^e d'une course de dotation totale de 30.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H7 18 partants maximum**4347 PRIX DES ETANGS DE SAINT PIERRE****3700 m**

(Steeple-Chase)

19000 €

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 18 partants maximum

Lundi 7 septembre 2020 à 10 h 30

4348 PRIX COMMANDANT GUY DE PIBRAC **3700 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieur à 9.000. En outre, les chevaux ayant cette année en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 10 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 11 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 11 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 12 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 12 septembre 2020	12 h30 Boulogne

AUTEUIL**(Pôle National)****Diurne**

0006 260

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**190 PRIX ROYAL JUNIOR**
(Haies)**3500 m Mardi 8 septembre 2020 à 10 h30****38000 €**

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

191 PRIX FINOT (POULAINS)
(Haies - Mâles et Hongres)
(L. – Inédits)**3600 m****42000 €**

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas couru. **Poids: 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

192 PRIX PATRICK LEC
(Haies - Mâles et Hongres - Autres Que Pur Sang)**3600 m****36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 11.000, ni reçu une allocation en steeple-chases. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Mardi 8 septembre 2020 à 10 h 30

193 PRIX D'ANGERS **3900 m**
(Haies)**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 24.500, ni été classés 2^e d'une course de dotation totale de 84.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 7.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

PRIX THE FELLOW -
194 MARQUISE DE MORATALLA **4400 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)

95 000 €

(42750, 20900, 12350, 8550, 4750, 3325, 2375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 66 k.** Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, gagné un Groupe III, porteront 2 k; plusieurs Groupe II ou III, 3 k.; un Groupe I, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

195 PRIX SAPIN **3600 m**
(Steeple-Chase - Femelles)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000. **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 30 (Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière). 18 partants maximum

196 PRIX LANISTE
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

4400 m **Mardi 8 septembre 2020 à 10h30**

41 000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 17.000 cette année; les 6 ans, n'ayant pas reçu, cette année, 8.000 en steeple-chase (victoires et places) à Auteuil. **Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 14.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 11 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 12 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 12 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 14 septembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes:	Lundi 14 septembre 2020	12 h 30	Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0137 262

Jeudi 10 septembre 2020 à 10h30

4186 PRIX DU PORTEREAU **3500 m**
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois ni reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4187 PRIX DE LA TURBALLE **3900 m**
(Haies)**22 000 €**

(10560, 5280, 3080, 2090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

GRAND PRIX SYNERGIE -

4188 GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTOMNE **3900 m**
(Haies)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 9.000 l'année dernière.

15 partants maximum

Forfaits :	Lundi 14 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 15 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 15 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 16 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 16 septembre 2020	12 h30 Boulogne

VICHY

(Pôle Régional)

Diurne

0720 262

4524 PRIX DE SAINT-VOIR

(Haies)

3500 m Jeudi 10 septembre 2020 à 10 h 30**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course à obstacles, d'une dotation totale de 18.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en obstacles (places): 1 k par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 13 obstacles 16 partants maximum**4525 PRIX DE CESSÉ**

(Haies - À réclamer)

3300 m**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k., pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 11 obstacles 16 partants maximum**4526 PRIX DE CERCY LA TOUR**

(Haies)

3700 m**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 14 obstacles 16 partants maximum

Jeudi 10 septembre 2020 à 10h30

4527 PRIX CHRISTOPHE PIEUX **3500 m**
(Haies - Femelles - Autres Que Pur Sang)**17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course de haies, ni reçu 8.000 (victoires et places) ni reçu une allocation en steeple-chase. **Poids: 66 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 13 obstacles 16 partants maximum**4528 PRIX PAVINO** **3700 m**
(Haies)**17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 14 obstacles 16 partants maximum**4529 PRIX DE CAGNES SUR MER** **3700 m**
(Haies - À réclamer)**14 000 €**

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 14 obstacles 16 partants maximum**4530 PRIX WALTER STUCKI** **4300 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)**17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas gagné un steeple-chase cette année. **Poids: 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 26 obstacles 16 partants maximum

Vendredi 18 septembre 2020 (suite)

ENGAGEMENTS

4531 PRIX MARC BOUDOT
(Steeple-Chase-Cross-Country)

5000 m Jeudi 10 septembre 2020 à 10 h 30

Trophée National de cross – Haras du Lion

35 000 €

(16 800, 8 400, 4 900, 3 325, 1 575) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° C2 – 30 obstacles 18 partants maximum



Forfaits :	Lundi 14 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 15 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 15 septembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 16 septembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Mercredi 16 septembre 2020	12 h 30	Boulogne

CRAON

(Pôle Régional)

Diurne

0212 263

Vendredi 11 septembre 2020 à 10h30

4266 PRIX FRANCE BLEU MAYENNE (PRIX DE L'OUDON) **4000 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)

15 000 €

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 401 – Extérieur 18 partants maximum

4267 PRIX LM PETITS PAS (PRIX DU TERTRE) **4000 m**
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 401 – Extérieur 18 partants maximum

4268 PRIX APGO-REVERDY
(PRIX CHATEAU DE CRAON)
(Steeple-Chase)

3700 m **Vendredi 11 septembre 2020** à 10 h 30

19000 €

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 5 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000, les 6 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000.
Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 371 – Intérieur 18 partants maximum

Forfaits:	Mardi 15 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 16 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 16 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 17 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 17 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**CRAON**

(Pôle Régional)

Diurne

0212 264

Vendredi 11 septembre 2020 à 10 h 30

4269 PRIX SODISTRA (PRIX OLIVIER D'ANDIGNE) **3 700 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1^{er} d'une course de dotation totale de 36.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° 371 – Intérieur** 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 septembre 2020 à 15 h 30

4270 GRAND STEEPLE CHASE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE **4 200 m**
(Steeple-Chase)
(L)**46 000 €**

(22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.**La course sera précédée d'un défilé.****Parcours n° 421 – Intérieur** 18 partants maximum**4271** PRIX LOXAM (PRIX ROGER CHAIGNON) **4 600 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.**Parcours n°** 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 16 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Judi 17 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Judi 17 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 18 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 18 septembre 2020	12 h30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 264

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4422 PRIX M.M. ET JAY LABROUCHE **3500 m** **Vendredi 11 septembre 2020 à 10 h 30**
(Haies - Femelles)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

4423 PRIX DE L'AGLOMERATION DU GRAND DAX **3800 m**
(Haies - Handicap)

18000 €

(8100, 3960, 2340, 1620, 900, 630, 450) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 16.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 11 septembre 2020 à 15 h 30

4424 PRIX ROGER DE VAZELHES **4100 m**
(Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

30000 €

(14400, 7200, 4200, 2850, 1350) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 25.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 5.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Parcours n° 1 14 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 16 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 17 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 17 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 18 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 18 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**CRAON**

(Pôle Régional)

Diurne

0212 265

Lundi 14 septembre 2020 à 10h30

4272 PRIX GUY JALLOT**4 100 m**

(Steeple-Chase)

Réservée F.E.E.

21 000 €

(10080, 5040, 2940, 1995, 945) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270*Des primes de 2.880, 1.440, 840, 570, 270 seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E.*

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 19.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Parcours n° 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 16 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 17 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 17 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 18 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 18 septembre 2020	12 h30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 266

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

197 PRIX CALABRAIS
(Haies - Handicap - Femelles)
(L)

3600 m **Lundi 14 septembre 2020 à 10h30**

Support d'événement

76000 €

(34 200, 16 720, 9 880, 6 840, 3 800, 2 660, 1 900)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classées dans les sept premières d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classées dans les trois premières d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les références applicables dans ce handicap seront de pour les 4 ans: +7; les 5 ans: +9

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 - 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche). 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 14 septembre 2020 à 15 h 30

198 PRIX ROBERT LEJEUNE
(Haies - Groupe III - Mâles et Hongres)

3600 m

84000 €

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids: 65 k.** Les poulains entiers et hongres ayant, en course de haies, gagné une course d'une dotation totale de 36.000 porteront 1 k.; une Listed race, 2 k.; plusieurs Listed race, 3 k.; une course de Groupe, 4 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 - 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche). 20 partants maximum

Lundi 14 septembre 2020 à 10h30

199 PRIX LE GOURZY **3 500 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

200 PRIX MARITTIMO **3 600 m**
(Haies)**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. **Poids: 4 ans, 64 k.; 5 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

201 PRIX DE COMPIEGNE **3 900 m**
(Haies - Groupe III)**84 000 €**

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant, en courses de haies, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed-race (hors handicaps) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs Groupe II ou III, 3 k. En outre, les chevaux ayant gagné un Groupe I porteront 3 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par France GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

202 PRIX KARGAL (Steeple-Chase)

3500 m **Lundi 14 septembre 2020 à 10h30**

42 000 €

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 24 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

203 PRIX FEZENSAC (Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

3500 m

41 000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

86 PRIX INGRE (Steeple-Chase - Groupe III)

4400 m

100 000 €

(45 000, 22 000, 13 000, 9 000, 5 000, 3 500, 2 500)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant gagné, en steeple-chase, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k. ; un Groupe III ou Groupe II, 2 k. ; plusieurs Groupe II ou III, 3 k. ; en outre, les chevaux ayant gagné un Groupe I, porteront 3 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 46 – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 17 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 18 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 18 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 19 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 19 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

BORDEAUX-LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

Diurne

0581 266

Lundi 14 septembre 2020 à 10h30

4428 PRIX MAURICE CALVE **3 300 m**(Haies)
(Inédits)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270*Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.*Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au Galop recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° H1 – 11 obstacles** 16 partants maximum**4429 PRIX EDOUARD CLAVERIE** **3 900 m**

(Haies)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H3 – 13 obstacles** 16 partants maximum

Forfaits :	Judi 17 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 18 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 18 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 19 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 19 septembre 2020	12 h30 Boulogne

Jeudi 24 septembre 2020

ENGAGEMENTS

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 268

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4564 PRIX DE BEAUNE
(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

3800 m Mercredi 16 septembre 2020 à 10 h 30

Support d'événement

80000 €

(36000, 17600, 10400, 7200, 4000, 2800, 2000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 14 haies 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 16 septembre 2020 à 15 h 30

4565 PRIX DE BIARRITZ
(Haies - À réclamer - Femelles)

3400 m

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.

Poids: 67 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, toute pouliche ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 haies 18 partants maximum

Mercredi 16 septembre 2020 à 10h30

4566 PRIX TAFFETAS **3 600 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, reçu en courses de haies une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

4567 PRIX JUMNA **3 600 m**
(Haies)**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 12.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

4568 PRIX DE CHABLIS **3 800 m**
(Haies - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

45 000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 14 haies 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 4564

4569 PRIX DE THONON

(Steeple-Chase - À réclamer)

3400 m Mercredi 16 septembre 2020 à 10h30

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.

Poids: 68 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4570 PRIX LOUIS CHAMPION

(Steeple-Chase - Femelles - Autres Que Pur Sang)

3900 m

41000 €

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – 17 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4571 PRIX BULAN

(Steeple-Chase)

3900 m

41000 €

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 56 k et n'ayant pas depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – 17 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 19 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 21 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 21 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 22 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 22 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 270

Vendredi 18 septembre 2020 à 10 h 30

204 PRIX VIOLON II **4 400 m**
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 18 septembre 2020 à 15 h 30

205 HARAS D'ETREHAM - PRIX DE CHAMBLY **3 600 m**
(Haies - Groupe III - Femelles)

84 000 €

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids: 65 k.** les pouliches ayant, en course de haies, gagné une course d'une dotation totale de 36.000 porteront 1 k. ; une Listed race, 2 k. ; plusieurs Listed race, 3 k. ; une course de Groupe, 4 k. .

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

206 PRIX ISOPANI **3600 m** **Vendredi 18 septembre 2020 à 10h30**
(Haies - Autres Que Pur Sang)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. **Poids 68 k.** Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois au Galop recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

207 PRIX DE MAISONS-LAFFITTE **3600 m**
(Haies - Groupe III)

84000 €

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 65 k.** Les poulains et pouliches ayant, en courses de haies, gagné une Listed race (Handicap excepté) porteront 1 k., un Groupe III, porteront 2 k.; un Groupe I, 3 k.; plusieurs courses de Groupe II ou III, 3 k.; plusieurs courses de Groupe dont un Groupe I, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

208 PRIX GRANDLIEU **3900 m**
(Haies)

38000 €

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710)

Pour tous chevaux de **5 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 16.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Vendredi 18 septembre 2020 à 10 h 30

209 PRIX CHAKHANSOOR **3900 m**
(Haies - Handicap de catégorie - Jockeys < à 40 victoires)**38 000 €**

(17 100, 8 360, 4 940, 3 420, 1 900, 1 330, 950)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses.****Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 septembre 2020 à 15 h 30

210 PRIX JULIEN DECRION **3500 m**
(Steeple-Chase - Handicap)**45 000 €**

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.**La référence applicable dans ce Handicap se situera entre +10 +12.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.****Parcours n° 27 – 14 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 18 septembre 2020 à 15 h 30

211 PRIX MANDARIN
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

4400 m Vendredi 18 septembre 2020 à 10h30

45000 €

(20 250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125)

Pour tous chevaux **de 5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 204

Forfaits :	Mardi 22 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 23 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 23 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 24 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 24 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

LES SABLES D'OLONNE

(1^{re} catégorie)

Diurne

0127 270

4192 PRIX GINETTA II
(Haies - Femelles)

3450 m

17000 €

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 26 septembre 2020 (suite)

Vendredi 18 septembre 2020 à 10 h 30

4193 PRIX STEPHANE LEIGNEL

4200 m

(Haies - À réclamer)

14 000 €

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k, 11.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocatin de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

Forfaits:	Mardi 22 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 23 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 23 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 24 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 24 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 271

4434 PRIX J. DESOUTTER
(Haies)**3500 m** Vendredi 18 septembre 2020 à 10 h 30**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

4435 PRIX CHATEAU DE POYANNE
(Haies - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)**3800 m****17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe ; les 4 ans n'ayant, en course à obstacles, ni reçu 20.000 (victoires et places) ni gagné cette année, les 5 ans et au-dessus, n'ayant pas en course à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 k. ; 5 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

4436 PRIX J DEMOULIN
(Steeple-Chase)**3500 m****16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 2.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chases recevront 2 k.

Parcours n° 3 14 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 27 septembre 2020 (suite)

Vendredi 18 septembre 2020 à 10 h 30

4437 PRIX DU PAYS BASQUE **3500 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)

13 000 €

(6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k.; pour 10.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k..

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 3 14 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 23 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 24 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 24 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 25 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 25 septembre 2020	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

STRASBOURG

(Pôle Régional)

Diurne

0907 271

4617 PRIX DU CONSEIL DE L'EUROPE **4000 m**
(Haies)

18 000 €

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k par 2.500 cette année et 5.000 l'année dernière..

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

4618 PRIX DE LA 1ERE ARMEE
(Steeple-Chase-Cross-Country)**5200 m** **Vendredi 18 septembre 2020** à 10h30**19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 29 obstacles (Haie – Talus Landais – Gros Open Ditch – Rivière des Tribunes – Le trou du Loup – Fence – Chapeau de Gendarme – Contrebas – Double Barrière – Barre en A – Fossé – Tronc d'Arbre – Gué – Le trou du Loup – Butte – Barre en A – Volpum – Double Barrière – Contre-haut – Chapeau de Gendarme – Fence – Double Croche – Gué – Tronc d'Arbre – Fossé – Barre en A – Volpum – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 23 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 24 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 24 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 25 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 25 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 273

Lundi 21 septembre 2020 à 10h30

4579 PRIX D'AIX **3 400 m**
(Haies)**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4580** PRIX BUCHEUR **3 600 m**
(Haies)**42 000 €**

(20160, 10080, 5880, 3990, 1890) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, cette année, reçu une allocation de 37.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 8.000.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° H3 – 13 haies** 18 partants maximum**4581** PRIX BAY ARCHER **3 600 m**
(Haies - Femelles)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H3 – 13 haies** 18 partants maximum

4582 PRIX DE RANVILLE
(Haies)**3600 m** **Lundi 21 septembre 2020 à 10h30****36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 11.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

4583 PRIX MAURICE D'OKHUYSEN
(Steeple-Chase)**3350 m****41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 17.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 14 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4584 PRIX NORTHERNTOWN
(Steeple-Chase)**3900 m****41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – 17 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Lundi 21 septembre 2020 à 10h30

4585 PRIX DE LA GASCOGNE
(Steeple-Chase - Groupe III)

4500 m

88 000 €

(39600, 19360, 11440, 7920, 4400, 3080, 2200) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une course de dotation totale de 45.000 porteront 1 k.; une Listed-race (Handicap excepté), 2 k.; un Groupe III, 4 k.; plusieurs courses de Groupe, 5 k.; un Groupe I, 7 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° S8 – 19 obstacles (Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Jeudi 24 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 25 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 25 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 26 septembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Samedi 26 septembre 2020	12 h30 Boulogne

Jeudi 1^{er} octobre 2020

ENGAGEMENTS

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 275

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

212 PRIX GUILLAUME DE PRACOMTAL **3600 m** **Mercredi 23 septembre 2020 à 10 h 30**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 23 septembre 2020 à 15 h 30

213 PRIX PRIDE OF KILDARE **3600 m**
(Haies)
(Inédits)

40 000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 68 k. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Mercredi 23 septembre 2020 à 10h30

214 PRIX DE NANTES **3500 m**
(Haies - Femelles)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

215 PRIX HIPPARQUE **3600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve**45 000 €**

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 212

216 PRIX VIVIENNE **3600 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu en courses de haies, une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

217 PRIX MAGICIENNE **3500 m** Mercredi 23 septembre 2020 à 10 h 30
(Steeple-Chase - À réclamer)

20000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, en steeple-chase, une allocation de 9.000 portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 24 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

218 PRIX BAYONNET **4400 m**
(Steeple-Chase)
(L)

56000 €

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une courses de dotation totale de 95.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 16.000 l'année dernière.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

219 PRIX UCELLO II **3500 m**
(Steeple-Chase)

41000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits:	Samedi 26 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 28 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 28 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 29 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 29 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 276

Jeudi 24 septembre 2020 à 10h30

4198 GRANDE COURSE DE HAIES DE L'OUEST **3500 m**
(Haies)

Réservée F.E.E.

22 000 €

(10560, 5280, 3080, 2090, 990) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225*Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.*Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500.

15 partants maximum

4199 PRIX DE LA VENDEE **3500 m**
(Haies - Autres Que Pur Sang)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

4200 PRIX ANDRE ADELE **3500 m**
(Haies - Femelles)**22 000 €**

(10560, 5280, 3080, 2090, 990) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

4201 PRIX POINT BLEU
(Haies)**3900 m** Jeudi 24 septembre 2020 à 10 h 30**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4202 PRIX ISOPANI**3800 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

21 000 €

(9 450, 4 620, 2 730, 1 890, 1 050, 735, 525) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 24 septembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 28 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 septembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 septembre 2020	12 h 30 Boulogne

BORDEAUX-LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

Diurne

0581 277

Vendredi 25 septembre 2020 à 10 h 30

4438 PRIX KILLARNEY RACE COURSE **3 900 m**
(Haies)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 obstacles 16 partants maximum

4439 PRIX DE PAU **3 800 m**
(Steeple-Chase)**22 000 €**

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 41.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 2 – 16 obstacles (Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

4440 PRIX DE LEOGNAN

(Steeple-Chase - Cavalières & Gentlemen-Riders)

4200 m Vendredi 25 septembre 2020 à 10h30

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

17000 €

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 60 k. et n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 10.000.

Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

Parcours n° 3 – 17 obstacles (Haie – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 29 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 30 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 30 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 278

Vendredi 25 septembre 2020 à 10 h 30

4535 PRIX DU MONT BLANC **3 800 m**
(Haies)**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 14 obstacles 16 partants maximum

4536 PRIX DE LA DOUA **3 400 m**
(Steeple-Chase)
(Maiden)**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné en steeple-chase, ni reçu une allocation de 6.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

4537 PRIX VETAGRO SUP -
 CAMPUS VETERINAIRE DE LYON
 (Steeple-Chase-Cross-Country)

5200 m Vendredi 25 septembre 2020 à 10 h 30

17000 €

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.500 cette année et par 9.000 l'année dernière.

Parcours n° C3 – 28 obstacles (Haie Vive – Haie vive – Passage de Route – Haie Vive – Talus – Banquette – Tronc – Brook et Contrebas – Brook – Contrebas – Gué – Banquette – Fossé à Bords Francs – Talus – Banquette – Tronc – Brook et Contrebas – Brook – Contrebas – Passage de Route – Banquette – Fossé à Bords Francs – Talus – Petit Contre-haut – Contre-haut – Volpum – Fence – Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 30 septembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jedi 1 ^{er} octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 1 ^{er} octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 2 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 2 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle Régional)

Diurne

0907 278

Réunion PREMIUM
 ÉQUIDIA

4619 PRIX MID DANCER
 (Haies)

3500 m

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225

Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 18.000.

Poids: 67 k Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 15 obstacles 16 partants maximum

Vendredi 25 septembre 2020 à 10 h 30

4620 PRIX DE LA DIVISION LECLERC 3500 m

(Haies)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 15 obstacles 16 partants maximum

PRIX MARCEL MICHEL - GRAND STEEPLE

4621 CHASE DE STRASBOURG 4200 m

(Steeple-Chase)

38 000 €

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 59 k. et n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2° d'une course de dotation totale de 30.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000 cette année et par 9.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° S4 – 23 obstacles (Haie – Haie – Talus Landais – Gros Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Haie – Oxer de Haies – Talus Breton – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Talus Landais – Gros Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Haie – Oxer de Haies – Talus Breton – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 30 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 2 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 2 octobre 2020	12 h30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0545 279

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4445** PRIX LE BECADIER**3500 m** **Lundi 28 septembre 2020 à 10h30**

(Haies - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000. Les poulains et pouliches comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum**4446** PRIX D'AUTEUIL**3500 m**

(Haies)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

Lundi 28 septembre 2020 à 10h30

4447 PRIX SAMARITAIN**3500 m**

(Steeple-Chase - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, les 5 ans n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 k. 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 30 septembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 1 ^{er} octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 2 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 2 octobre 2020	12 h30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 281

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

220 PRIX PIOMARES **3500 m** **Mardi 29 septembre 2020 à 10h30**
(Haies - Mâles et Hongres)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

221 PRIX FALZAREGO **3500 m**
(Haies - À réclamer)

20000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, les chevaux ayant reçu, en courses de haies, une allocation de 9.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

222 PRIX PAUL'S CRAY **3600 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

48000 €

(21 600, 10 560, 6 240, 4 320, 2 400, 1 680, 1 200)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et les pouliches auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 64 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 69 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 29 septembre 2020 à 15 h 30

Mardi 29 septembre 2020 à 10h30

223 PRIX JEAN SENS **3900 m**
(Haies - Femelles)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620)

Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

224 PRIX BISON FUTE **3500 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**20 000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

225 PRIX DE BAGATELLE **4400 m**
(Steeple-Chase)**42 000 €**

(20160, 10080, 5880, 3990, 1890)

Pour tous chevaux de **5 ans**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 9.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

226 PRIX DE SALERS
(Steeple-Chase - À réclamer)

3700 m **Mardi 29 septembre 2020 à 10h30**

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu en steeple-chase, une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 34 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 2 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 3 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 3 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 5 octobre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Lundi 5 octobre 2020	12 h 30	Boulogne

BORDEAUX-LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

Diurne

0581 282

Mercredi 30 septembre 2020 à 10h 30

GRANDE COURSE DE HAIES
4448 DE BORDEAUX - SAUTERNES'S CUP **3900 m**
 (Haies - Handicap)

36 000 €

(16200, 7920, 4680, 3240, 1800, 1260, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H3 – 13 obstacles 16 partants maximum
 Publication des poids, le mercredi 30 septembre 2020 à 15 h 30

4449 PRIX JEAN DES ROCHES DE CHASSAY **4200 m**
 (Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

31 000 €

(14880, 7440, 4340, 2945, 1395) – dotation France Galop

INTERNATIONAL CLASSE A

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, de leur pays d'origine, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8.000 cette année et par 16.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 3 – 17 obstacles (Haie – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 3 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 5 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 5 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 6 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 6 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

DAX(1^{re} catégorie)

Diurne

0516 284

4450 PRIX MALHADO ISLAND **3500 m** **Vendredi 2 octobre 2020** à 10 h 30
 (Haies - Femelles)
 (Maiden)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni gagné ni reçu 10.000 (places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

4451 PRIX DES REMPARTS **3800 m**
 (Haies - À réclamer)

13 000 €

(6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. ; pour 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 2 14 partants maximum

4452 PRIX J. ET L. PELLETIER **3500 m**
 (Steeple-Chase - Femelles)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

Vendredi 2 octobre 2020 à 10 h 30

GRAND PRIX DYNAVENA/CERES
4453 (PX DE L'ADOUR) **3500 m**
 (Steeple-Chase)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 19.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

14 partants maximum

Forfaits:	Mardi 6 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 7 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 7 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 8 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 8 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 285

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**227** PRIX ANDRE ADELE
(Steeple-Chase - Handicap)**3700 m** Vendredi 2 octobre 2020 à 10 h 30**Support d'événement****76000 €**

(34 200, 16 720, 9 880, 6 840, 3 800, 2 660, 1 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 34 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 2 octobre 2020 à 15 h 30

228 PRIX BEAUREPAIRE
(Haies - Femelles)
(Inédits)**3600 m****52000 €**

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids: 68 k.**
Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Vendredi 2 octobre 2020 à 10 h 30

229 PRIX DE COYE **3 500 m**
(Haies - À réclamer - Femelles)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer au minimum pour 12.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, toute pouliche ayant reçu, en courses de haies, une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

230 PRIX DE PORNIC **3 600 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

231 PRIX JACK BARBE **3 600 m**
(Haies - Handicap - Femelles)**45 000 €**

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les pouliches et juments auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 2 octobre 2020 à 15 h 30

232 PRIX PETIT FONTAINE (Haies)

3600 m **Vendredi 2 octobre 2020 à 10h30**

40000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour tous chevaux de **4 ans et au dessus**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 4 ans, 64 k.; 5 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

233 PRIX NOIRO (Steeple-Chase) (L)

3500 m

55000 €

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 18.000.

Parcours n° 24 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

234 PRIX ORCADA (Steeple-Chase - Groupe III)

4400 m

95000 €

(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 66 k.** Les poulains et les pouliches ayant, en steeple chase, gagné une Listed-race porteront 1 k. gagné un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k.; un Groupe I, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 7 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 8 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

NANCY-BRABOIS

(Pôle Régional)

Diurne

0903 285

Vendredi 2 octobre 2020 à 10 h 30

4631 PRIX DE LA PLACE STANISLAS **3400 m**
(Haies - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k.; pour 12.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k..

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4632 PRIX DES CRISTALLERIES DE BACCARAT **3400 m**
(Haies - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k.; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4633 PRIX CAMILLE CLERY **3800 m**
(Steeple-Chase)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 54 k. et n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4634 PRIX «RESTAURANT DE L'HIPPODROME» **4500 m** **Vendredi 2 octobre 2020** à 10h30
(Steeple-Chase-Cross-Country)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 19.000. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 7 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 8 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 8 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 9 octobre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes:	Vendredi 9 octobre 2020	12 h 30	Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 286

Lundi 5 octobre 2020 à 10h30

4215 PRIX DES CONSCRITS 3500 m(Haies)
(Inédits)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches n'ayant pas couru cinq fois au galop recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

15 partants maximum

4216 PRIX DES MAJORS DE LA COIFFURE 3500 m

(Haies)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, en courses de haies, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année, et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

4217 PRIX DE RICHEBOURG 3900 m

(Haies)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

4218 PRIX ARCHY BALD
(Steeple-Chase)

3800 m **Lundi 5 octobre 2020 à 10h30**

16000 €

(5760, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4219 PRIX DU PAYS DE RETZ
(Steeple-Chase - À réclamer)

4300 m

12000 €

(5760, 2880, 1680, 1140, 540) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k., pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° D 15 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 7 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jeudi 8 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 8 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 9 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 9 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

Diurne

0408 287

Lundi 5 octobre 2020 à 10h30

4371 PRIX DE LA TABLE DU ROI **3550 m**

(Haies - Femelles)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum**4372 PRIX DES GENETS** **3550 m**

(Haies - Mâles et Hongres)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum**4373 PRIX DU RALLYE FONTAINEBLEAU** **3550 m**

(Haies)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4374 PRIX DU GRAND PARQUET**3550 m** **Lundi 5 octobre 2020 à 10h30**

(Haies - Handicap de catégorie)

20000 €

(9 000, 4 400, 2 600, 1 800, 1 000, 700, 500) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 5 octobre 2020 à 15 h 30

4375 PRIX D'URY**3600 m**

(Steeple-Chase)

19000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – Intérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4376 PRIX COLONEL JOCHAUD DU PLESSIS**3600 m**

(Steeple-Chase)

19000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu une allocation de 6.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – Intérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 18 partants maximum

Lundi 5 octobre 2020 à 10h30

4377 PRIX DE L'ECOLE MILITAIRE D'EQUITATION 4600 m
(Steeple-Chase-Cross-Country)**19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 18 obstacles (Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Mur en Pierres – Contre Haut – Rivière – Petit Open Ditch – Trou à Bord Franc – Talus Landais – Passage de Route – Haie – Butte en terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie).
16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 8 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 9 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 9 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 10 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Samedi 10 octobre 2020	12 h30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 288

4463 PRIX DU PONT NEUF

(Haies)

3500 m Mardi 6 octobre 2020 à 10h30

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225

Des primes de 2.400, 1.200, 700, 475, 225 seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

4454 PRIX DE LA RAMEE

(Steeple-Chase)

3500 m

17000 €

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Mardi 6 octobre 2020 à 10h30

4455 PRIX GUY DU FAUR DE PIBRAC 3500 m

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie)

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 6 octobre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Vendredi 9 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 10 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 10 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 12 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 12 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

Samedi 17 octobre 2020

ENGAGEMENTS

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 291

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

235 PRIX MONTGOMERY (GROUPE III)
(Steeple-Chase - Handicap)

4700 m Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30

Support d'événement

115 000 €

(51 750, 25 300, 14 950, 10 350, 5 750, 4 025, 2 875)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 50 – 18 obstacles (Départ au Carrefour de la Source vers le tournant d'Auteuil – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 9 octobre 2020 à 15 h 30

236 PRIX HARAS D'ETREHAM - PRIX MAGNE 3600 m
(Haies - Groupe III - Femelles)

84 000 €

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour pouliches de **3 ans. Poids: 65 k.** Les pouliches ayant, en course de haies, gagné une Listed race porteront 2 k.; un Groupe III, 3 k.; plusieurs courses de Groupe, 4 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30

237 PRIX MID DANCER **3 500 m**
(Haies)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies (à réclamer excepté) reçu, 17.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

238 PRIX LA FREGATE **3 600 m**
(Haies - Femelles)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

107 GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL **5 100 m**
(Haies - Groupe I)**245 000 €**

(110 250, 53 900, 31 850, 22 050, 12 250, 8 575, 6 125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Parcours n° 12 – 16 obstacles (Départ au Carrefour de la Source, vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche). 20 partants maximum

239 PRIX ROBERT BATES

4400 m **Vendredi 9 octobre 2020 à 10h30**

(Steeple-Chase - Handicap)

45 000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap se situera entre +12 et +14.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 9 octobre 2020 à 15 h 30

240 PRIX FERDINAND RIAN

4400 m

(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

41 000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 16.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits:	Mardi 13 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 15 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 15 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 292

Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30

241 PRIX PRINCE D'ÉCOUEN **3 900 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 9 octobre 2020 à 15 h 30

242 PRIX GEORGES DE TALHOUET-ROY **3 600 m**
(Haies - Groupe II)

110 000 €

(49 500, 24 200, 14 300, 9 900, 5 500, 3 850, 2 750)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids : 66 k.** Les poulains et les pouliches ayant, en course de haies, gagné une Listed race, 1 k.; une course de Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

243 PRIX EMILIUS
(Haies - Mâles et Hongres)
(Inédits)

3600 m **Vendredi 9 octobre 2020 à 10h30**

40000 €
(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

Poids : 68 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

244 PRIX PIERRE DE LASSUS
(Haies - Groupe III)

3900 m

84000 €
(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 65 k.** Les poulains et pouliches ayant, en courses de haies, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k. ; un Groupe III, 2 k. ; un Groupe I, 3 k. ; plusieurs courses de Groupe II ou III, 3 k. ; plusieurs courses de Groupe dont un Groupe I, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

245 PRIX ROGER SOULANGE-BODIN
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

3900 m

45000 €
(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 241

Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30

246 PRIX ADRIEN BESNOUIN 4400 m
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

247 PRIX DUC D'ALBURQUERQUE 3600 m
(Steeple-Chase - Cavalières & Gentlemen-Riders)

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

41 000 €

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 11.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

Parcours n° 30 (Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière). 18 partants maximum

117 GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS **6000 m** **Vendredi 9 octobre 2020 à 10h30**
(Steeple-Chase - Groupe I)

570000 €

(256500, 125400, 74100, 51300, 28500, 19950, 14250)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.**

Un trophée sera au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par France Galop

Parcours n° 58 – 23 obstacles (Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Moyenne piste et piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

PRIX GD ST DE PARIS

Forfaits:	Mardi 13 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 15 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 15 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

LES AUTRES COURSES

Forfaits:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 16 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 16 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 292

4541 PRIX D'ACHERES **3400 m**
(Haies)

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de dotation totale de 30.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 obstacles 16 partants maximum

Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30

4542 PRIX PATRICK DE SLANE 3 800 m

(Haies)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 14 obstacles 16 partants maximum

4543 PRIX DU MONT THOU 4 100 m

(Steeple-Chase)

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 16 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 16 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0545 292

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4456** PRIX DES 36 PONTS

(Haies - Femelles)

3500 m **Vendredi 9 octobre 2020 à 10 h 30****18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum**4457** PRIX DES PONTS JUMEAUX

(Haies)

3500 m**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum**4458** PRIX NECOR

(Haies - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

3500 m**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu 20.000 (victoires et places) ni gagné, cette année. **Poids: 4 ans, 67 k. ; 5 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 14 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 15 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 294

Lundi 12 octobre 2020 à 10 h 30

4586 PRIX LOGGIA **3 400 m**

(Haies - Femelles)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 17.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4587** PRIX DE BOURGES **3 400 m**

(Haies)

42 000 €

(20160, 10080, 5880, 3990, 1890) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 20.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 6.000.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4588** PRIX DOMINIQUE SARTINI **3 600 m**

(Haies)

(L)

52 000 €

(24960, 12480, 7280, 4940, 2340) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 37.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 12.000.**Parcours n° H3 – 13 haies** 18 partants maximum

4589 PRIX VATALYS
(Steeple-Chase)
(L)**3350 m** **Lundi 12 octobre 2020** à 10h30**56 000 €**

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.**Parcours n° S1 – 14 obstacles** (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum**4590 PRIX CERILLY**
(Steeple-Chase)**3900 m****41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 11.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° S6 – 17 obstacles** (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum**4591 PRIX ELISA**
(Steeple-Chase - Femelles - Autres Que Pur Sang)**3900 m****41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 17.000.**Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° S6 – 17 obstacles** (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Lundi 12 octobre 2020 à 10h30

4592 PRIX FRANCOIS DE CHEVIGNY
(Steeple-Chase-Cross-Country)

4700 m

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 23 obstacles (Haie Noire – Trou à Bords Francs – Nouvelle Banquette – Talus Landais – Trou du Loup – Haie – Talus des Tribunes – Open Ditch – Oxer Synthétique – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie Noire – Trou à Bords Francs – Nouvelle Banquette – Talus Landais – Trou du Loup – Haie – Chapeau de Gendarme – Volpum – Talus Picard – Fence Irlandais – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Jeudi 15 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 16 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 16 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 17 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Samedi 17 octobre 2020	12 h30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle Régional)

Diurne

0907 295

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4622 PRIX DES CONTADES**

(Haies)

3500 m Mardi 13 octobre 2020 à 10 h 30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 18.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 15 obstacles 16 partants maximum**4623 PRIX DU PARLEMENT EUROPEEN**

(Haies)

3500 m**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 4.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 15 obstacles 16 partants maximum**4624 PRIX D'AUTEUIL**

(Haies)

3800 m**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant, cette année, en course à obstacles, ni reçu une allocation de 7.500, ni été classés 2^e d'une course de dotation totale de 18.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 16 obstacles 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 16 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 17 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 17 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 19 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 19 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 296

Mercredi 14 octobre 2020 à 10h30

248 PRIX SANTO PIETRO **3 600 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 14 octobre 2020 à 15 h 30

249 PRIX LUSIGNAN **3 500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

36 000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

250 PRIX LA TURBIE
(Haies - À réclamer)

3500 m Mercredi 14 octobre 2020 à 10h30

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamations supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

251 PRIX CAP
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

3600 m

45000 €

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 248

252 PRIX CLAUDE LE LORRAIN - JOSEPH
AUDON
(Haies)
(L)

3900 m

56000 €

(26880, 13440, 7840, 5320, 2520)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 24.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 12.000 cette année et par 28.000 l'année dernière.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

Mercredi 14 octobre 2020 à 10h30

253 PRIX BARCELONNETTE **3 500 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

254 PRIX HARAS DU REUILLY **3 500 m**
(Steeple-Chase - Femelles)**41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

255 PRIX MONCOURT **4 400 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 17 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 19 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 19 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 20 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Mardi 20 octobre 2020	12 h30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 298

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4226 PRIX DES SOCIETAIRES

(Haies - À réclamer)

3900 m Vendredi 16 octobre 2020 à 10h30

14 000 €

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

PRIX PRESIDENT MICHEL BODIGUEL GRAND

4227 STEEPLE-CHASE DE LOIRE-ATLANTIQUE

4300 m

(Steeple-Chase)

(L)

46 000 €

(22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 20.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Parcours n° D 15 partants maximum

Forfaits:	Mardi 20 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 22 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 22 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 298

Vendredi 16 octobre 2020 à 10h30

4464 PRIX TOULOUSE FM - PRIX PATTE D'OIE 3500 m
(Steeple-Chase)

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

4465 PRIX DE BONNEFOY 3500 m
(Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

20 000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de **4 et 5 ans**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, les 5 ans n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mardi 20 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeu di 22 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Jeu di 22 octobre 2020	12 h30 Boulogne

CHOLET(1^{re} catégorie)

Diurne

0210 299

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4296 PRIX DU PRESIDENT GERARD COIFFARD **3800 m** **Vendredi 16 octobre 2020** à 10h30
(Haies)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

PRIX AGGLOMERATION CHOLETAISE
4297 (PRIX DES PRUNIERIS) **3800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

18000 €

(8100, 3960, 2340, 1620, 900, 630, 450) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 30

Forfaits:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 22 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 22 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 23 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 23 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

NANCY-BRABOIS

(Pôle Régional)

Diurne

0903 299

Vendredi 16 octobre 2020 à 10 h 30

4635 PRIX MARCEL FRANCES **3 800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 30

PRIX DES CRISTALLERIES DAUM

4636 (PRIX SERGE THANRY) **3 800 m**
(Steeple-Chase)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4637 PRIX CHARLES LE TEMERAIRE **5 000 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Judi 22 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Judi 22 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 23 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 23 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

SENONNES-POUANCÉ(2^e catégorie A)

Diurne

0241 299

4302 PRIX RENE COUETIL

(Haies)

3600 m Vendredi 16 octobre 2020 à 10h30**12 000 €**

(5760, 2880, 1680, 1140, 540) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu une allocation de 4.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4303 PRIX DU FER A CHEVAL

(Haies)

3600 m**13 000 €**

(6240, 3120, 1820, 1235, 585) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4304 PRIX CLAUDE ROUGET

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4750 m**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**. **Poids: 5 ans, 66 k. ; 6 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Vendredi 16 octobre 2020 à 10h30

4305 PRIX DES SENONNETTES **4750 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country - Autres Que Pur Sang)**12 000 €**

(5760, 2880, 1680, 1140, 540) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **6 ans et au-dessus**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 21 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 22 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 22 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 23 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 23 octobre 2020	12 h30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0408 301

4378 PRIX PATRICE QUENEDEY

(Haies - Femelles)

3550 m Lundi 19 octobre 2020 à 10 h 30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum**4379** PRIX COMTE ANTOINE DE GONTAUT-BIRON **3550 m**

(Haies - Mâles et Hongres)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum**4380** PRIX STYRAX

(Haies - À réclamer)

3550 m**14000 €**

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 18 partants maximum

Lundi 19 octobre 2020 à 10h30

4381 PRIX DE LA ROUTE DES DEUX SOEURS **3550 m**
(Haies - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k; 14.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4383 PRIX DES GORGES D'APREMONT **3850 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, gagné une course d'une dotation totale de 19.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – Extérieur - 15 obstacles (Haie – Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4382 PRIX PLANET SUSHI A FONTAINEBLEAU **3600 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 11.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4384 PRIX WWW.COURSESCHEVAUX.FR
(Steeple-Chase-Cross-Country)**4600 m** **Lundi 19 octobre 2020** à 10h30**19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus, reçu 18.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 18 obstacles (Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Mur en Pierres – Contre Haut – Rivière – Petit Open Ditch – Trou à Bord Franc – Talus Landais – Passage de Route – Haie – Butte en terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie).
16 partants maximum

Forfaits :	Jeu di 22 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vend redi 23 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vend redi 23 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Sam edi 24 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Sam edi 24 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 302

Mardi 20 octobre 2020 à 10 h 30

256 PRIX PRE CATELAN **3500 m**

(Haies - Femelles)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

257 PRIX ROBERT WEILL **3600 m**

(Haies - Handicap de catégorie)

(L)

56 000 €

(25200, 12320, 7280, 5040, 2800, 1960, 1400)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Seront qualifiés, dans cette épreuve les poulains et les pouliches auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 65 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 69 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 20 octobre 2020 à 15 h 30

258 PRIX LEOPOLD BARA **3600 m**

(Haies - Handicap de catégorie - Femelles)

38 000 €

(17100, 8360, 4940, 3420, 1900, 1330, 950)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 20 octobre 2020 à 15 h 30

259 PRIX HUNORISK
(Haies)

3600 m **Mardi 20 octobre 2020 à 10 h 30**

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 17.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

260 PRIX ELSENEUR
(Steeple-Chase)

3500 m

41000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 24 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

261 PRIX TRIQUERVILLE
(Steeple-Chase)
(L)

4400 m

56000 €

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classé dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 95.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 11.000 cette année et par 32.000 l'année dernière.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Mardi 20 octobre 2020 à 10 h 30

262 PRIX FONDEUR **4 400 m**
 (Steeple-Chase)
 (L)

63 000 €

(30240, 15 120, 8820, 5985, 2835)

Pour tous chevaux de **5 ans. Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 18.000 cette année et par 30.000 l'année dernière.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 23 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 24 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 24 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 26 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Lundi 26 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

MOULINS

(Pôle Régional)

Diurne

0716 305

PRIX CERFRANCE TERRE D'ALLIER

4544 (PRIX DU PREMIER PAS)
(Haies - Femelles)**3500 m** Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270*Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage, respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.*Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 7.000 ni été classés 2° ou 3° d'une course de dotation totale de 22.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 10** 15 partants maximum**4545** PRIX BIRON T.P (PRIX AL CAPONE II)
(Haies - À réclamer)**3800 m****14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k.; pour 11.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 11** 15 partants maximum

PRIX DOMAINE BRUNO SORG

4546 (PRIX D'AUTOMNE)
(Haies - Autres Que Pur Sang)**3800 m****17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, ni reçu 8.000 (victoires et places) en courses de haies, ni reçu une allocation en steeple-chase. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 11** 15 partants maximum

Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30

PRIX ETS LAMARTINE

4547 (PRIX DU BOURBONNAIS) **4 100 m**
(Haies)**17 000 €**

(7 650, 3 740, 2 210, 1 530, 850, 595, 425) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Parcours n° 12 15 partants maximum

PRIX TREYVE PAYSAGES

4548 (PRIX DE VILLEURBANNE) **3 800 m**
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 11 15 partants maximum

PRIX LAMARTINE CONSTRUCTION

4549 (PRIX DE MONTLIVALT) **3 800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie - Cavaliers & Gentlemen-Riders)

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 35.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicappeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k. Pour Gentlemen-riders et Cavaliers, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 octobre 2020 à 15 h 30

4550 PRIX STAMM ASSURANCES
(PRIX DE SOUVIGNY)
(Steeple-Chase-Cross-Country)

4700 m **Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30**

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 33 15 partants maximum

Forfaits :	Mardi 27 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 28 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 28 octobre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Jedi 29 octobre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Jedi 29 octobre 2020	12 h 30	Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 306

Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30

4593 PRIX DE SAINT-RAPHAEL **3400 m**

(Haies)

(Inédits)

38 000 €

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270*Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.*Pour tous poulains ou pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois au Galop recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4594 PRIX OENEAS** **3600 m**

(Haies)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 13.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H3 – 13 haies** 18 partants maximum

4595 PRIX CEREALISTE
(Haies - Handicap)**3600 m** **Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30****76000 €**

(34200, 16720, 9880, 6840, 3800, 2660, 1900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera de + 8.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° H3 – 13 haies** 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 23 octobre 2020 à 15 h 30

4596 PRIX DE BESANCON
(Haies)
(L)**3800 m****52000 €**

(24960, 12480, 7280, 4940, 2340) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 6 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 20.000 cette année et par 55.000 l'année dernière.

Parcours n° H4 – 14 haies 18 partants maximum**4597 PRIX KERLOR**
(Steeple-Chase - À réclamer)**3450 m****20000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches **de 3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**Parcours n° S3 – 16 obstacles** (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Mobile - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Vendredi 23 octobre 2020 à 10h30

4598 PRIX ROGER SAINT **3 800 m**
(Steeple-Chase)
(L)

56 000 €

(26880, 13440, 7840, 5320, 2520) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 40.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 14.000 cette année et par 35.000 l'année dernière.

Parcours n° S5 – 16 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4599 GRAND STEEPLE-CHASE DE COMPIEGNE **4 900 m**
(Steeple-Chase - Groupe II)

145 000 €

(65250, 31900, 18850, 13050, 7250, 5075, 3625) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k. En outre, les chevaux ayant gagné un Groupe I, porteront 3 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° S9 – 21 obstacles (Départ adossé à la Rivière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4600 PRIX COLONEL D'ENGLESQUEVILLE **4 100 m** **Vendredi 23 octobre 2020 à 10 h 30**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie - Cavaliers & Gentlemen-Riders)

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER
--

48 000 €

(21 600, 10 560, 6 240, 4 320, 2 400, 1 680, 1 200) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 1^{er} mars, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° S7 – 17 obstacles (Départ adossé au Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 23 octobre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 28 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engls supplémentaires :	Jedi 29 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 29 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 30 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 30 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 307

Lundi 26 octobre 2020 à 10h30

COURSE DE HAIES D'AUTOMNE - GRAND
4476 PRIX DYNAVENA CERES NUTRITION **3500 m**
 (Haies)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars dernier inclus, en courses de haies, reçu une allocation de 18.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

STEEPLE-CHASE D'AUTOMNE
4477 DYNAVENA CERES NUTRITION **4200 m**
 (Steeple-Chase - Handicap)

25 000 €

(12000, 6000, 3500, 2375, 1125) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +14.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° S2 – 20 obstacles (Haie – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 26 octobre 2020 à 15 h 30

Forfaits:	Mercredi 28 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 29 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 29 octobre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 30 octobre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 30 octobre 2020	12 h30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

Diurne

0408 308

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4385 PRIX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE SEINE ET MARNE **3550 m** **Lundi 26 octobre 2020 à 10h30**
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

14 000 €

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs de 9.000. En outre, tout poulain ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4386 PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPAGNE SUR SEINE **3550 m**
(Haies - À réclamer - Femelles)

14 000 €

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs de 9.000. En outre, toute pouliche ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4387 PRIX DE THOMERY **3550 m**
(Haies)

18 000 €

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni gagné, ni reçu 8.000 (places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

Lundi 26 octobre 2020 à 10h30

GRANDE COURSE DE HAIES
4388 DE FONTAINEBLEAU **4200 m**
 (Haies - Handicap de catégorie)

30 000 €

(13500, 6600, 3900, 2700, 1500, 1050, 750) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classé dans les 3 premières d'une course d'une dotation totale de 45.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.

Parcours n° H8 – 15 obstacles 16 partants maximum
 Publication des poids, le lundi 26 octobre 2020 à 15 h 30

4389 PRIX DU MONT USSY **3600 m**
 (Steeple-Chase - Femelles)

19 000 €

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – Intérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4390 PRIX DU LANCER **3600 m**
 (Steeple-Chase - Femelles)

19 000 €

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4391 PRIX COLONEL ROBERT LABOUCHE
(Steeple-Chase)**3850 m****Lundi 26 octobre 2020** à 10h30**19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 9.000, ni été classé 3^e d'une course d'une dotation totale de 42.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – Extérieur - 15 obstacles (Haie – Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

Forfaits :	Jeu di 29 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vend redi 30 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vend redi 30 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Sam edi 31 octobre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Sam edi 31 octobre 2020	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 310

Mercredi 28 octobre 2020 à 10h30

4551 PRIX JEAN BOULARD -
COURSE DE HAIES DES TROIS ANS **3400 m**
(Haies)**26 000 €**

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225*Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.*Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H3 – 13 obstacles** 16 partants maximum**4552** PRIX LOUIS TRESCA **3400 m**
(Haies - Handicap de catégorie)**20 000 €**

(9000, 4400, 2600, 1800, 1000, 700, 500) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.500.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.****Parcours n° H3 – 13 obstacles** 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 28 octobre 2020 à 15 h 30

4553 PRIX ETIENNE MAZOYER
(Steeple-Chase)

4 100 m Mercredi 28 octobre 2020 à 10 h 30

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 18.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

4554 PRIX MERCIER
(Steeple-Chase)

4 100 m

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Parcours n° S3 – 21 obstacles (Haie Vive – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Fence – Talus Breton – Rivière des Tribunes – Haie Vive – Brook – Oxer de Haie – Open Ditch – Mur de Pierre – Double Barrière – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Samedi 31 octobre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Lundi 2 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Lundi 2 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mardi 3 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mardi 3 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 313

Vendredi 30 octobre 2020 à 10 h 30

263 PRIX COUNT SCHOMBERG **3 600 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L)
Première épreuve

Épreuve du challenge PERTEMPS

Support d'événement

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

CONDITIONS PARTICULIERES:

Seront qualifiés dans ce handicap, les chevaux qui ont, en obstacle (France et Etranger) à la clôture des engagements, soit couru au moins trois fois, soit été crédités de deux allocations.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 30 octobre 2020 à 15 h 30

PRIX CAMBACERES -

264 GRANDE COURSE DE HAIES DES 3 ANS **3 600 m**
(Haies - Groupe I)

175 000 €

(78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids: 67 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

265 HARAS D'ETREHAM -
PRIX BOURNOSIENNE **3600 m** **Vendredi 30 octobre 2020 à 10h30**
(Haies - Groupe II - Femelles)

135 000 €

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids: 65 k**. Les pouliches ayant, en course de haies, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

266 PRIX BERNARD SECLY **3600 m**
(Haies - Femelles)
(L)

52 000 €

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Primes F.E.E. : 4 800, 2 400, 1 400, 950, 450

Des Primes de 4 800, 2 400, 1 400, 950, 450, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 40.000. **Poids: 4 ans, 65 k.; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 13.000 cette année et par 35.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

267 PRIX MONDEVILLE **3600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

45 000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 263

Vendredi 30 octobre 2020 à 10h30

268 PRIX CARMARTHEN 3900 m
(Haies - Groupe III)**84 000 €**

(37800, 18480, 10920, 7560, 4200, 2940, 2100)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k. En outre, les chevaux ayant gagné un Groupe I porteront 3 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

269 PRIX CONGRESS 3600 m
(Steeple-Chase - Groupe II)**140 000 €**

(63000, 30800, 18200, 12600, 7000, 4900, 3500)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, ayant reçu une allocation en courses à obstacles. **Poids: 66 k.** Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, gagné une course de dotation totale de 42.000 porteront 1 k.; une Listed-race, 2 k.; une Listed-race et une course de dotation totale de 42.000, 3 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 30 (Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière). 18 partants maximum

PRIX MAURICE GILLOIS -

270 GRAND STEEPLE-CHASE DES 4 ANS 4400 m
(Steeple-Chase - Groupe I)**320 000 €**

(144000, 70400, 41600, 28800, 16000, 11200, 8000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 68 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

271 PRIX GENERAL DONNIO
(Steeple-Chase)
(L)

4400 m **Vendredi 30 octobre 2020 à 10h30**

63000 €

(30 240, 15 120, 8820, 5985, 2835)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 9 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 25.000 cette année et par 55.000 l'année dernière.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 4 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 5 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 5 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 6 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 6 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

MONT-DE-MARSAN

(1^{re} catégorie)

Diurne

0536 313

4478 PRIX CARCARADEC
(Haies)
(Maiden)

3600 m

16000 €

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en course à obstacles, jamais gagné ni reçu 10.000 (places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4479 PRIX ALAIN GRIMAUX
(Haies)

3600 m

16000 €

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, reçu 10.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Vendredi 30 octobre 2020 à 10h30

4480 PRIX GENERAL JACQUES SIMON **3 800 m**
(Steeple-Chase)
(Maiden)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné en steeple-chase. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (places): 1 k. par 1.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4481 PRIX PONS **3 800 m**
(Steeple-Chase)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4482 PRIX DOLLY **3 800 m**
(Steeple-Chase)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles, (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4483 PRIX COLONEL DE MALET **4 600 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4484 GRAND PRIX DYNAVENA - CERES **4600 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

Vendredi 30 octobre 2020 à 10 h 30

20000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **6 ans et au-dessus**, anglo-arabes inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 4 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 5 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 5 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 6 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 6 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 313

4240 PRIX DE LA VALLEE DU CENS **3500 m**
(Haies)
(Maiden)

16000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné en course à obstacles. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4241 PRIX ENTREPRISE PHILIPPE ET FILS **3900 m**
(Haies - Femelles)

16000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 8 novembre 2020 (suite)

Vendredi 30 octobre 2020 à 10h30

4242 PRIX DU QUARTIER DE ST PASQUIER **4300 m**
(Steeple-Chase)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 4 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 5 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 5 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 6 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 6 novembre 2020	12 h30 Boulogne

ANGERS

(Pôle Régional)

Diurne

0201 316

4318 PRIX WLADIMIR HALL **3800 m** **Mardi 3 novembre 2020** à 10h30
(Haies - Femelles - Autres Que Pur Sang)

16000 €

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, cette année, ni reçu 8.000 (victoires et places), en courses de haies, ni reçu d'allocation en steeple-chase. **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4319 GRANDE COURSE DE HAIES D'ANGERS **4100 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

27000 €

(12960, 6480, 3780, 2565, 1215) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 novembre 2020 à 15 h 30

PRIX GASTON DESPRES -
4320 PRIX DU SALON DU CHEVAL **4600 m**
(Steeple-Chase)
(L)

46000 €

(22080, 11040, 6440, 4370, 2070) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, reçu une allocation de 18.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000 cette année et par 13.000 l'année dernière.

Parcours n° IE – Intérieur-Extérieur 16 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 6 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 7 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 7 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 9 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Lundi 9 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 316

Mardi 3 novembre 2020 à 10h30

4601 PRIX PAULETTE ROLLAND (PRIX SPERANZA) **3400 m**
(Haies - Femelles)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 11.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies: 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 haies 18 partants maximum

4602 PRIX LYCOMING **3400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 11.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 haies 18 partants maximum

4603 PRIX DU SIMPLON **3600 m**
(Haies)

36 000 €

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocation. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 haies 18 partants maximum

4604 PRIX DE LA HAGUE**3800 m** **Mardi 3 novembre 2020 à 10h30**

(Haies - À réclamer - Jockeys < à 40 victoires)

20000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour touschevaux de **5 ans et au dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant jamais gagné quarante courses.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° H4 – 14 haies 18 partants maximum

4605 PRIX DANIEL MERLE**3350 m**

(Steeple-Chase)

41000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 14 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4606 PRIX HURON**3800 m**

(Steeple-Chase - Handicap)

45000 €

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**,

La référence applicable dans ce handicap sera +12

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° S5 – 16 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 novembre 2020 à 15 h 30

Mardi 3 novembre 2020 à 10 h 30

STEEPLE-CHASE NATIONAL

4607 DES ANGLO ARABES **4 100 m**
(Steeple-Chase - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

40 000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) – dotation France Galop
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 20.000 cette année et par 40.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2; 25 %, 3 k.; 37, 5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k..

L'Association Anglo Course offrira une prime de 1.200 euros au propriétaire du cheval classé 6ème, de 800 euros au propriétaire du cheval classé 7ème et de 500 euros au propriétaire du cheval classé 8ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Élevage Anglo-Arabe.

Parcours n° S7 – 17 obstacles (Départ adossé au Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

GRAND STEEPLE CHASE-CROSS-COUNTRY

4608 DE COMPIEGNE **5 400 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)

(L)

40 000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

Parcours n° C2 – 27 obstacles (Fence Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie Noire – Trou à Bords Francs – Nouvelle Banquette – Talus Landais – Trou du Loup – Haie – Talus des Tribunes – Open Ditch – Oxer Synthétique – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie Noire – Trou à Bords Francs – Nouvelle Banquette – Talus Landais – Trou du Loup – Haie – Chapeau de Gendarme – Volpurn – Talus Picard – Fence Irlandais – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 6 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 7 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 7 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 9 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Lundi 9 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle Régional)

Diurne

0907 316

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4625 PRIX ALBERT RIEDINGER

(Haies)

3500 m Mardi 3 novembre 2020 à 10h30

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, reçu 10.000 (victoires et places) en course à obstacles. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 15 obstacles 16 partants maximum

4626 PRIX PASCAL HERVE

(Haies)

3800 m

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 56 k. et n'ayant, cette année, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 8.000, ni été classés 2^e ou 3^e d'une course de dotation totale de 19.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 16 obstacles 16 partants maximum

Mardi 3 novembre 2020 à 10h30

4627 PRIX DE CLOTURE**4200 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

21 000 €

(9 450, 4 620, 2 730, 1 890, 1 050, 735, 525) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° S4 – 23 obstacles (Haie – Haie – Talus Landais – Gros Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Haie – Oxer de Haies – Talus Breton – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Talus Landais – Gros Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Haie – Oxer de Haies – Talus Breton – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 3 novembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Vendredi 6 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 novembre 2020	12 h30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 318

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4250 PRIX DE SAINT MALO **3100 m** **Judi 5 novembre 2020** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4251 PRIX ROGER CHAIGNON **3500 m**
(Haies)

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4252 PRIX VICE-PRESIDENT GILLES TARTOUE **3800 m**
(Steeple-Chase)

23000 €

(11040, 5520, 3220, 2185, 1035) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 30.000.

Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Parcours n° D 15 partants maximum

Jeudi 5 novembre 2020 à 10 h 30

4253 PRIX DES FOIES GRAS BIRABEN **4 300 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 19.000.**Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

PRIX CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES

4254 (PRIX GBA) **4 300 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**14 000 €**

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k.; pour 13.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

Forfaits:	Lundi 9 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 10 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 10 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 11 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 11 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

NANCY-BRABOIS

(Pôle Régional)

Diurne

0903 319

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4638** PRIX DE LUNEVILLE

(Haies)

3500 m Vendredi 6 novembre 2020 à 10 h 30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 18.000.**Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4639 PRIX XAVIER DE VREGILLE (PRIX DU HARAS DE ROZIERES-AUX-SALINES)

(Steeple-Chase)

3800 m**19000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.**

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4640 PRIX DE L'ABBAYE DES PREMONTRES

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4500 m**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans,****67 k. ; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 14 novembre 2020 (suite)

Vendredi 6 novembre 2020 à 10 h 30

4641 PRIX SERGE THANRY (Steeple-Chase-Cross-Country)

5000 m

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits:	Mardi 10 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 11 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 11 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 12 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 12 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 320

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

272 PRIX MARC ANTONY **3900 m** **Vendredi 6 novembre 2020 à 10 h 30**
 (Haies - Handicap divisé)
 (L)
 Première épreuve

Support d'événement**80 000 €**

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 16 partants maximum
 Publication des poids, le vendredi 6 novembre 2020 à 15 h 30

273 PRIX ROBERT DE LIPOWSKI **3500 m**
 (Haies - Mâles et Hongres)

36 000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids: 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Vendredi 6 novembre 2020 à 10h30

274 PRIX RENAUD DU VIVIER
(GRANDE COURSE DE HAIES DES 4 ANS) **3 900 m**
(Haies - Groupe I)

175 000 €

(78750, 38500, 22750, 15750, 8750, 6125, 4375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 67 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

275 PRIX TOURNAY **3 900 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

45 000 €

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 272

276 PRIX NUPSALA **4 400 m**
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

43 000 €

(20640, 10320, 6020, 4085, 1935)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 20.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 10.000.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

277 PRIX SYTAJ

(Steeple-Chase - Groupe III - Femelles)

4300 m**Vendredi 6 novembre 2020** à 10 h 30**85 000 €**

(38 250, 18 700, 11 050, 7 650, 4 250, 2 975, 2 125)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, cette année, reçu une allocation de 100.000. **Poids: 4 ans, 64 k.; 5 ans, 68 k.** Les pouliches et juments ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chases, gagné une course d'une dotation totale de 43.000 porteront 1 k.; une Listed-race, 2 k.; un Groupe III, 3 k.; plusieurs courses de Groupe, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche ou la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 42 – 19 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

278 120EME PRIX DE FRANCE

(Steeple-Chase - Cavalières & Gentlemen-Riders)

3500 m

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

41 000 €

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant ni, cette année, en steeple-chase reçu 20.000 (victoires et places) ni, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 88.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases: 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Vendredi 6 novembre 2020 à 10 h 30

279 PRIX CACAO 4 400 m
(Steeple-Chase - Handicap)**76 000 €**

(34 200, 16 720, 9 880, 6 840, 3 800, 2 660, 1 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence applicable dans ce Handicap sera +7.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 6 novembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 11 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 novembre 2020	12 h30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

Diurne

0408 321

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4392 PRIX DU CARREFOUR DU NID DE L'AIGLE **3550 m** **Lundi 9 novembre 2020 à 10h30**
(Haies - Femelles)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies: 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4393 PRIX DE LA ROUTE AMELIE **3550 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4394 PRIX DU DEBUCHER **3800 m**
(Haies)

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes en courses de haies (places): 1 k. par 2.500, cette année, et par 8.000, l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H7 – 14 obstacles 16 partants maximum

Lundi 9 novembre 2020 à 10h30

4395 PRIX PAIUTE **3 800 m**
(Haies)**36 000 €**

(17280, 8640, 5040, 3420, 1620) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H7 – 14 obstacles 16 partants maximum

4396 PRIX ANDRE PAROT **3 600 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**20 000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop
 Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

PRIX PORANIA (PRIX DU THEATRE IMPERIAL)

4397 DU CHATEAU DE FONTAINBLEAU **3 850 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**20 000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – Extérieur - 15 obstacles (Haie – Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4398 PRIX COLONEL BEAUJEAN
(Steeple-Chase-Cross-Country)**4600 m** **Lundi 9 novembre 2020** à 10h30**19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° C1 – 18 obstacles (Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Mur en Pierres – Contre Haut – Rivière – Petit Open Ditch – Trou à Bord Franc – Talus Landais – Passage de Route – Haie – Butte en terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie).
16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 11 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 326

Vendredi 13 novembre 2020 à 10 h 30

280 PRIX FRANCOIS DE GANAY **3 900 m**
(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(38 400, 19 200, 11 200, 7 600, 3 600)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 novembre 2020 à 15 h 30

281 PRIX DE BEAUGENCY **3 500 m**
(Haies)

36 000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

282 PRIX KERYM
(Haies - Femelles)

3500 m **Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30**

42000 €

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890)

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas en courses de haies, reçu 26.000 (victoires et places). **Poids: 65 k.** Surcharges accumulées: pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

283 PRIX GERARD PHILIPPEAU
(Haies)

3500 m

36000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

284 PRIX BOUM
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

3900 m

45000 €

(21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° 6 – 12 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum
Engagement dans la course n° 280

Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30

285 PRIX SAMBRISTAN 4 400 m
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

286 PRIX THUYA 4 400 m
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000; les 6 ans n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places) depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. **Poids: 5 ans, 66 k. ; 6 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

287 PRIX METATERO 3 500 m
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 24.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 27 – 14 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Forfaits:	Mardi 17 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jedi 19 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Jedi 19 novembre 2020	12 h30 Boulogne

CRAON

(Pôle Régional)

Diurne

0212 326

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4327 PRIX ABH INVESTISSEMENTS (PRIX DE L'HIPPODROME DE TOURS) **3850 m** **Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30**
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

12 000 €

(5760, 2880, 1680, 1140, 540) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongre et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, été classé 1^{er} ou 2^e d'une course d'une dotation totale de 17.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

12 partants maximum

4328 PRIX LESIEUR (PRIX DE BREE) **3850 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)

10 000 €

(4800, 2400, 1400, 950, 450) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 6.000 avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 6.000. En outre, les chevaux, ayant cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

12 partants maximum

4329 PRIX COMITE COMMERCIAL DE CRAON (PRIX DU COUVENT) **4900 m**
(Steeple-Chase-Cross-Country)

12 000 €

(5760, 2880, 1680, 1140, 540) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Parcours n° 12 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 21 novembre 2020 (suite)

Vendredi 13 novembre 2020 à 10 h 30

4330 PRIX TELOPEE

5000 m

(Steeple-Chase-Cross-Country)

21 000 €

(10080, 5040, 2940, 1995, 945) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru en steeple-chase, cette année. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 8.000 l'année dernière.

(Passage de route)

12 partants maximum

Forfaits:	Mardi 17 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 19 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Jeudi 19 novembre 2020	12 h30 Boulogne

BORDEAUX-LE BOUSCATRéunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Diurne

0581 327

4489 PRIX UBU III

(Haies)

3700 m Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30**22 000 €**

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies reçu une allocation de 10.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 obstacles 16 partants maximum**4490** PRIX OR JACK

(Haies)

3700 m**22 000 €**

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu 17.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H2 – 12 obstacles 16 partants maximum**4491** PRIX DU HARAS DE LABOURET

(Haies - Handicap de catégorie)

3700 m**20 000 €**

(9 000, 4 400, 2 600, 1 800, 1 000, 700, 500) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H2 – 12 obstacles 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 novembre 2020 à 15 h 30

Vendredi 13 novembre 2020 à 10 h 30

4492 PRIX DE SAUTERNES 3 800 m

(Steeple-Chase)

23 000 €

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) – dotation France Galop
 Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu en steeple-chase une allocation de 11.000. **Poids: 67 k.**
 Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 2 – 16 obstacles (Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

4493 GRAND STEEPLE-CHASE DE BORDEAUX 5 300 m

(Steeple-Chase)

(L)

46 000 €

(22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070) – dotation France Galop
 Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 9.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

Parcours n° 4 – 22 obstacles (Haie – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Talus Breton – Fence Irlandais – Rivière des Tribunes – Mur – Haie Verte – Double Barrière – Fence – Bull Finch – Open Ditch – Haie – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 19 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 19 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 20 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 20 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

LYON-PARILLY

(Pôle Régional)

Diurne

0712 327

4561 PRIX DE LAMORLAYE

(Haies)

3400 m Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30**17000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H3 – 13 obstacles 16 partants maximum

4562 COURSE DE HAIES D'AUTOMNE

(Haies - Handicap de catégorie)

4000 m**36000 €**

(16200, 7920, 4680, 3240, 1800, 1260, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés 1^{er} d'une course de dotation totale de 35.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H5 – 15 obstacles 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 13 novembre 2020 à 15 h 30

Vendredi 13 novembre 2020 à 10h30

4563 PRIX DU CERCLE DE L'ETRIER
(Steeple-Chase-Cross-Country)**5200 m****17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 35.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Parcours n° C3 – 28 obstacles (Haie Vive – Haie vive – Passage de Route – Haie Vive – Talus – Banquette – Tronc – Brook et Contrebas – Brook – Contrebas – Gué – Banquette – Fossé à Bords Francs – Talus – Banquette – Tronc – Brook et Contrebas – Brook – Contrebas – Passage de Route – Banquette – Fossé à Bords Francs – Talus – Petit Contre-haut – Contre-haut – Volpum – Fence – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 18 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 19 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 19 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 20 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 20 novembre 2020	12 h30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

Diurne

0408 328

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4399 PRIX TREMAILLE **3550 m** **Lundi 16 novembre 2020 à 10 h 30**
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

14 000 €

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieur à 9.000. Les poulains ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4400 PRIX DE MACHERIN **3550 m**
(Haies - À réclamer - Femelles)

14 000 €

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieur à 9.000. Les poulains ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4401 PRIX DE LA GROTTÉ DES ERMITES **3550 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

Lundi 16 novembre 2020 à 10h30

4402 PRIX DE LA FONTAINE AUX BICHES **3550 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H6 – 13 obstacles** 16 partants maximum**4403 PRIX GERARD DE MARISY** **3800 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H7 – 14 obstacles** 16 partants maximum**4404 PRIX HENRY MAZE-SENCIER** **3600 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 5.500 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° S1 – Intérieur, 14 obstacles** (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

4405 PRIX PRINCESSE D'ANJOU
(Steeple-Chase)**3600 m** **Lundi 16 novembre 2020 à 10 h 30****19000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

GRAND STEEPLE-CHASE DE LA SOLLE -

4406 PRIX COMPAGNIE LES ARLEQUINS**4400 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

36000 €

(16 200, 7 920, 4 680, 3 240, 1 800, 1 260, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en steeple-chases, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classés 2^e d'une course d'une dotation totale de 35.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° S4 – 17 obstacles (Haie – Double Barrière – Haie – Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 novembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Mercredi 18 novembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engls supplémentaires :	Jedi 19 novembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Jedi 19 novembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 novembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Vendredi 20 novembre 2020	12 h 30	Boulogne

COMPIÈGNE

(Pôle Régional)

Diurne

0880 329

Lundi 16 novembre 2020 à 10h30

4609 PRIX GENERAL DE SAINT-DIDIER **3400 m**
(Haies - Groupe III)**84 000 €**

(37800, 18480, 10920, 7560, 4200, 2940, 2100) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids: 65 k.** Les poulains et pouliches ayant, en course de haies, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs Groupe III, 3 k.; un Groupe II, 4 k.; un Groupe I, 5 k.**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4610** PRIX DE CRAON **3400 m**
(Haies)**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H2 – 12 haies** 18 partants maximum**4611** PRIX DU TREPOT **3800 m**
(Haies - À réclamer)**20 000 €**

(9600, 4800, 2800, 1900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H4 – 14 haies** 18 partants maximum

4612 PRIX LEOPOLD D'ORSETTI - GRANDE COURSE DE HAIES DE COMPIEGNE **3800 m** **Lundi 16 novembre 2020 à 10h 30**
(Haies - Groupe III)

84 000 €

(37 880, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids: 4 ans, 64 k.; 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course de haies, gagné une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 4 k.; un Groupe I, 5 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° H4 – 14 haies 18 partants maximum

4613 PRIX ROGER DE MINVIELLE **3350 m**
(Steeple-Chase)
(L)

56 000 €

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu en steeple-chase une allocation de 42.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 3 k. pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 15.000.

Parcours n° S1 – 14 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4614 PRIX VERTIGE **3450 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)

20 000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.

Poids: 68 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 16 obstacles (Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Mobile - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Lundi 16 novembre 2020 à 10 h 30

4615 PRIX HAMILTON**3 800 m**

(Steeple-Chase)

41 000 €

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S5 – 16 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

4616 PRIX DES COUDRAIES**3 900 m**

(Steeple-Chase)

41 000 €

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S6 – 17 obstacles (Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxe Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Jeudi 19 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Vendredi 20 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Vendredi 20 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Samedi 21 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Samedi 21 novembre 2020	12 h30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

Diurne

0137 333

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4255** PRIX DES SONNEURS

(Haies)

3500 m Vendredi 20 novembre 2020 à 10h30**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 4.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies: 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4256 PRIX TEC RAIL

(Haies - À réclamer)

3500 m**14000 €**

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les poulains et pouliches ayant reçu, en courses de haies, une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4257 PRIX HUBERT HARDY

(Haies - Autres Que Pur Sang)

3900 m**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

Vendredi 20 novembre 2020 à 10 h 30

4258 PRIX V'LA PARAME 3900 m

(Haies)

17 000 €

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 7.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4259 PRIX DE LA VALLEE DE L'ERDRE 3900 m

(Haies - À réclamer)

14 000 €

(6 720, 3 360, 1 960, 1 330, 630) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

15 partants maximum

4260 PRIX DOUX PRETENDER 3800 m

(Steeple-Chase - Handicap)

20 000 €

(9 000, 4 400, 2 600, 1 800, 1 000, 700, 500) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 20 novembre 2020 à 15 h 30

4261 PRIX JACQUES REMIAT 4300 m

(Steeple-Chase - Femelles)

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Parcours n° D 15 partants maximum

Forfaits:	Mardi 24 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mercredi 25 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mercredi 25 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Jeudi 26 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Jeudi 26 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

ANGERS

(Pôle Régional)

Diurne

0201 334

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**4331 PRIX GENERAL DE COULANGE**

(Haies)

3400 m Vendredi 20 novembre 2020 à 10h30

Réservée F.E.E.

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225

Des primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225 seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4332 PRIX DE BOUDRE

(Haies)

3800 m**18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois ni reçu une allocation de 3.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Vendredi 20 novembre 2020 à 10 h 30

4333 PRIX REGION DES PAYS DE LA LOIRE 4 100 m
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 25 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jedi 26 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jedi 26 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 27 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 27 novembre 2020	12 h30 Boulogne

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA**AUTEUIL**

(Pôle National)

Diurne

0006 334

288 PRIX JEAN LAUMAIN 4 400 m
(Steeple-Chase - Handicap)**Support d'événement****76 000 €**

(34200, 16720, 9880, 6840, 3800, 2660, 1900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence applicable dans ce Handicap sera +7.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 45bis – 18 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 novembre 2020 à 15 h 30

289 PRIX FIFRELET **3600 m** **Vendredi 20 novembre 2020 à 10 h 30**
(Haies - Handicap)
(L)

82 000 €

(36 900, 18 040, 10 660, 7 380, 4 100, 2 870, 2 050)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 69 k.

Parcours n° 5 - 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche). 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 novembre 2020 à 15 h 30

290 PRIX D'AMIENS **3600 m**
(Haies - Handicap)

62 000 €

(27 900, 13 640, 8 060, 5 580, 3 100, 2 170, 1 550)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 5 - 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche). 16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 20 novembre 2020 à 15 h 30

291 PRIX ANDRE MICHEL **3600 m**
(Haies - Groupe III - Femelles)

84 000 €

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 78.000. **Poids: 4 ans, 64 k.; 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Les pouliches et juments ayant, en courses de haies, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed-race (Handicaps excepté) porteront 2 k., un Groupe III, 3 k., un Groupe I, 4 k., plusieurs courses de Groupe, 4 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5 - 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche). 20 partants maximum

Vendredi 20 novembre 2020 à 10h30

292 GRAND PRIX D'AUTOMNE **4 800 m**
(Haies - Groupe I)**245 000 €**

(110 250, 53 900, 31 850, 22 050, 12 250, 8 575, 6 125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.***Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.***Parcours n° 11 – 16 obstacles** (Départ devant la tribune vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche). 20 partants maximum**293** PRIX COQ GAULOIS **4 400 m**
(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)**41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum**294** PRIX MORGEX **4 400 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)**95 000 €**

(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 66 k.** Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chases, gagné une Listed-race porteront 1 k.; un Groupe III, 2 k.; plusieurs courses de Groupe, 3 k.; un Groupe I, 4 k..*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.***Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

295 PRIX LA HAYE JOUSSELIN
(Steeple-Chase - Groupe I)

5500 m **Vendredi 20 novembre 2020 à 10h30**

360 000 €

(162 000, 79 200, 46 800, 32 400, 18 000, 12 600, 9 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 56 – 22 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 25 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 26 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 26 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 novembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 novembre 2020	12 h 30 Boulogne

FONTAINEBLEAU

(Pôle National)

Diurne

0408 337

Mardi 24 novembre 2020 à 10h30

4407 PRIX RICHARD D'AYGUEVIVES **3550 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses de haies. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) 1 k. par 2.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H6 – 13 obstacles** 16 partants maximum**4408** PRIX HOTEL DE L'AIGLE NOIR **3550 m**
(PRIX PIERRE DEBROISE)
(Haies - Mâles et Hongres)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses de haies. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) 1 k. par 2.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H6 – 13 obstacles** 16 partants maximum**4409** PRIX DE LA VILLE D'AVON **3550 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H6 – 13 obstacles** 16 partants maximum

4410 PRIX BARON MAURICE DE NEXON
(Haies - Mâles et Hongres)**3550 m** **Mardi 24 novembre 2020 à 10 h 30****18000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H6 – 13 obstacles 16 partants maximum

4411 PRIX DES GRANDS FEUILLARDS
(Steeple-Chase - À réclamer)**3600 m****14000 €**

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000.p pour les prix de réclamation supérieurs a 9.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 24 novembre 2020 à 15 h 30

4412 PRIX BARON GEOFFROY DE WALDNER
(Steeple-Chase)**3600 m****19000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant cette année, en steeple-chase ni été classé 1^{er} d'une course de dotation totale de 22.000, ni 2^e ou 3^e d'une course de dotation totale de 40.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – Extérieur, 14 obstacles (Haie – Talus Breton – Rivière – Petit Open Ditch – Bull Finch – Gros Open Ditch – Mur – Oxer de Haie – Double Barrière – Butte en Terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie). 16 partants maximum

Mardi 24 novembre 2020 à 10h30

4413 PRIX COLONEL BERNARD MARLIN

4 600 m

(Steeple-Chase-Cross-Country -
Cavalières & Gentlemen-Riders)

Challenge OBSTACLE GRAS SAVOYE-HIPCOVER

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.**Pour Gentlemen-riders et les Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.****Parcours n° C1 – 18 obstacles** (Haie – Talus Breton – Haie – Double Barrière – Haie – Mur en Pierres – Contre Haut – Rivière – Petit Open Ditch – Trou à Bord Franc – Talus Landais – Passage de Route – Haie – Butte en terre – Bull Finch – Fence – Double Barrière – Haie).
16 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 27 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 28 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 28 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 30 novembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Lundi 30 novembre 2020	12 h30 Boulogne

AUTEUIL

(Pôle National)

Diurne

0006 338

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

296 PRIX DE L' AISNE **3500 m** Mercredi 25 novembre 2020 à 10h30
(Haies - À réclamer)

20000 €

(9600, 4800, 2800, 1900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, en courses de haies, une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

297 PRIX CHALET **3500 m**
(Haies)

50000 €

(24000, 12000, 7000, 4750, 2250)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 10.000.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° 4 – 11 obstacles (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

298 PRIX FRANCOIS DE PONCINS **3600 m**
(Haies)
(L)

52000 €

(24960, 12480, 7280, 4940, 2340)

Primes F.E.E. : 2 400, 1 200, 700, 475, 225

Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 18.000 cette année et par 42.000 l'année dernière.

Parcours n° 5 – 11 obstacles (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

Mercredi 25 novembre 2020 à 10h30

299 PRIX DANDOLO **3 600 m**
(Haies - Handicap de catégorie)**62 000 €**

(27900, 13640, 8060, 5580, 3100, 2170, 1550)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.****Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 25 novembre 2020 à 15 h 30

300 PRIX PETIT BOB **3 500 m**
(Steeple-Chase)**43 000 €**

(20640, 10320, 6020, 4085, 1935)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 30.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8.000.**Parcours n° 24 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum**301 PRIX LE PONTET** **3 600 m**
(Steeple-Chase)**41 000 €**

(19680, 9840, 5740, 3895, 1845)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 30** (Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière). 18 partants maximum

302 PRIX BERNARD DE DUFAU
(Steeple-Chase)

3700 m Mercredi 25 novembre 2020 à 10h30

41 000 €

(19 680, 9840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 34 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

303 PRIX DE L'ORNE

3700 m

(Steeple-Chase - À réclamer)

20 000 €

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 34 – 13 obstacles (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 28 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 30 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 30 novembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 1 ^{er} décembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 1 ^{er} décembre 2020	12 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 341

Vendredi 27 novembre 2020 à 10 h 30

4497 PRIX COLONEL AUBLET**3500 m**

(Haies - Femelles)

18 000 €

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H1 – 14 obstacles 16 partants maximum

4498 PRIX DES CATALANS**3500 m**

(Steeple-Chase - À réclamer)

15 000 €

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k.; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches, ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 16 obstacles (Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Mur – Open Ditch – Rivière des Tribunes – Haie – Talus – Oxer – Fence – Bull Finch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 2 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 3 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 3 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 4 décembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Vendredi 4 décembre 2020	12 h30 Boulogne

ANGERS

(Pôle Régional)

Diurne

0201 347

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4334 PRIX D'ECHARBOT **3400 m** **Vendredi 4 décembre 2020** à 10 h 30
(Haies - Mâles et Hongres)
(Maiden)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

4335 PRIX DES GASTINES **3400 m**
(Haies - Femelles)
(Maiden)

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 66 k.**

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

PRIX PMU «LE MADELEINE» ANGERS
4336 (PX UCCELLO II) **3400 m**
(Haies - À réclamer)

14000 €

(6720, 3360, 1960, 1330, 630) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

16 partants maximum

Vendredi 4 décembre 2020 à 10 h 30

4337 PRIX COLONEL PATRICE LAIR **3 800 m**
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars de cette année inclus, en courses à obstacles, reçu une allocation de 7.000.**Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

4338 PRIX PRINCE HINDOU **4 100 m**
(Haies - Handicap de catégorie)**18 000 €**

(8100, 3960, 2340, 1 620, 900, 630, 450) – dotation France Galop

Pour tous chevaux, de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en courses de haies, depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus, été classés 1^{er} d'une course de dotation totale de 21.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 décembre 2020 à 15 h 30

PRIX OTEUIL SF -

4339 STEEPLE-CHASE DES 3 ANS **3 700 m**
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.500. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° PI – Intérieur** 16 partants maximum

4340 PRIX AFM TELETHON (PRIX ROGER DE TERVES-GD ST-CHASE DES 4 ANS) **3800 m** **Vendredi 4 décembre 2020 à 10 h 30**
(Steeple-Chase)

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Primes F.E.E. : 2 880, 1 440, 840, 570, 270

Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Parcours n° IE – Intérieur-Extérieur 16 partants maximum

4341 PRIX COLONEL GRANEL **3800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

19 000 €

(8 550, 4 180, 2 470, 1 710, 950, 665, 475) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 20.000.

Seront qualifiés dans ce handicap, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° IE – Intérieur-Extérieur 16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 4 décembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Mardi 8 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 9 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 9 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 10 décembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 10 décembre 2020	12 h 30 Boulogne

Index

Date des journées de courses

(indicateur des catégories d'hippodromes)

Dates de réunion par hippodrome

Liste des noms de prix

Courses par âge et catégorie

Bureaux technique régionaux

Adresses utiles

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Mardi 1^{er} septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	27
	LYON-PARILLY (Pôle Régional)	30
Vendredi 4 septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	32
Samedi 5 septembre 2020	CRAON (Pôle Régional)	35
Dimanche 6 septembre 2020	MOULINS (Pôle Régional)	37
	NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	38
Lundi 7 septembre 2020	CRAON (Pôle Régional)	40
Mardi 8 septembre 2020	CHATEAUBRIANT (1 ^{re} catégorie)	41
Mercredi 9 septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	42
Jeudi 10 septembre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	45
Samedi 12 septembre 2020	CHOLET (1 ^{re} catégorie)	48
	NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	49
Dimanche 13 septembre 2020	DAX (1 ^{re} catégorie)	50
	LYON-PARILLY (Pôle Régional)	51
Lundi 14 septembre 2020	TOULOUSE (Pôle Régional)	53
Mardi 15 septembre 2020	CLAIREFONTAINE (Pôle National)	54
Mercredi 16 septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	57
Vendredi 18 septembre 2020	NANTES (Pôle Régional)	60
	VICHY (Pôle Régional)	61
Samedi 19 septembre 2020	CRAON (Pôle Régional)	64
Dimanche 20 septembre 2020	DAX (1 ^{re} catégorie)	67
Lundi 21 septembre 2020	CRAON (Pôle Régional)	68
Mardi 22 septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	69
	BORDEAUX-LE BOUSCAT (Pôle Régional)	72
Jeudi 24 septembre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	73
Samedi 26 septembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	76
	LES SABLES D'OLONNE (1 ^{re} catégorie)	79
Dimanche 27 septembre 2020	DAX (1 ^{re} catégorie)	81
	STRASBOURG (Pôle Régional)	82
Mardi 29 septembre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	84
Jeudi 1^{er} octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	87
Vendredi 2 octobre 2020	NANTES (Pôle Régional)	90
Samedi 3 octobre 2020	BORDEAUX-LE BOUSCAT (Pôle Régional)	92
Dimanche 4 octobre 2020	LYON-PARILLY (Pôle Régional)	94
	STRASBOURG (Pôle Régional)	95
Lundi 5 octobre 2020	TOULOUSE (Pôle Régional)	97
Mercredi 7 octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	99

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Jeudi 8 octobre 2020	BORDEAUX-LE BOUSCAT (Pôle Régional)	102
Samedi 10 octobre 2020	DAX (1 ^{re} catégorie)	103
Dimanche 11 octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National) NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	105 108
Lundi 12 octobre 2020	NANTES (Pôle Régional)	110
Mardi 13 octobre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	112
Mercredi 14 octobre 2020	TOULOUSE (Pôle Régional)	115
Samedi 17 octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	117
Dimanche 18 octobre 2020	LYON-PARILLY (Pôle Régional) TOULOUSE (Pôle Régional)	123 125
Mardi 20 octobre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	126
Mercredi 21 octobre 2020	STRASBOURG (Pôle Régional)	129
Jeudi 22 octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	130
Samedi 24 octobre 2020	NANTES (Pôle Régional) TOULOUSE (Pôle Régional)	133 134
Dimanche 25 octobre 2020	CHOLET (1 ^{re} catégorie) NANCY-BRABOIS (Pôle Régional) SENONNES-POUANCE (2 ^e catégorie A)	135 136 137
Mardi 27 octobre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	139
Mercredi 28 octobre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	142
Samedi 31 octobre 2020	MOULINS (Pôle Régional)	145
Dimanche 1^{er} novembre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	148
Lundi 2 novembre 2020	TOULOUSE (Pôle Régional)	152
Mardi 3 novembre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	153
Jeudi 5 novembre 2020	LYON-PARILLY (Pôle Régional)	156
Dimanche 8 novembre 2020	AUTEUIL (Pôle National) MONT-DE-MARSAN (1 ^{re} catégorie) NANTES (Pôle Régional)	158 161 163
Mercredi 11 novembre 2020	ANGERS (Pôle Régional) COMPIEGNE (Pôle Régional) STRASBOURG (Pôle Régional)	165 166 169
Vendredi 13 novembre 2020	NANTES (Pôle Régional)	171
Samedi 14 novembre 2020	NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	173
Dimanche 15 novembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	175
Lundi 16 novembre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	179
Samedi 21 novembre 2020	AUTEUIL (Pôle National) CRAON (Pôle Régional)	182 185

Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
Dimanche 22 novembre 2020	BORDEAUX-LE BOUSCAT (Pôle Régional) LYON-PARILLY (Pôle Régional)	187 189
Lundi 23 novembre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	191
Mardi 24 novembre 2020	COMPIEGNE (Pôle Régional)	194
Samedi 28 novembre 2020	NANTES (Pôle Régional)	197
Dimanche 29 novembre 2020	ANGERS (Pôle Régional) AUTEUIL (Pôle National)	199 200
Mercredi 2 décembre 2020	FONTAINEBLEAU (Pôle National)	204
Jeudi 3 décembre 2020	AUTEUIL (Pôle National)	207
Dimanche 6 décembre 2020	TOULOUSE (Pôle Régional)	210
Samedi 12 décembre 2020	ANGERS (Pôle Régional)	211

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	page
ANGERS (Pôle Régional)	11 novembre	165
	29 novembre	199
	12 décembre	211
AUTEUIL (Pôle National)	01 septembre	27
	04 septembre	32
	09 septembre	42
	16 septembre	57
	22 septembre	69
	26 septembre	76
	01 octobre	87
	07 octobre	99
	11 octobre	105
	17 octobre	117
	18 octobre	120
	22 octobre	130
	28 octobre	142
	08 novembre	158
	15 novembre	175
21 novembre	182	
29 novembre	200	
03 décembre	207	
BORDEAUX-LE BOUSCAT (Pôle Régional)	22 septembre	72
	03 octobre	92
	08 octobre	102
	22 novembre	187
CHATEAUBRIANT (1^{re} catégorie)	08 septembre	41
CHOLET (1^{re} catégorie)	12 septembre	48
	25 octobre	135
CLAIREFONTAINE (Pôle National)	15 septembre	54
COMPIEGNE (Pôle Régional)	10 septembre	45
	24 septembre	73
	29 septembre	84
	20 octobre	126
	01 novembre	148
	11 novembre	166
24 novembre	194	
CRAON (Pôle Régional)	05 septembre	35
	06 septembre	36
	07 septembre	40
	19 septembre	64
	20 septembre	66
	21 septembre	68
	21 novembre	185
DAX (1^{re} catégorie)	13 septembre	50
	20 septembre	67
	27 septembre	81
	10 octobre	103

Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	corde	stalle	page
FONTAINEBLEAU (Pôle National)	13 octobre			112
	27 octobre			139
	03 novembre			153
	16 novembre			179
	23 novembre			191
	02 décembre			204
LES SABLES D'OLONNE (1^{re} catégorie)	26 septembre			79
LYON-PARILLY (Pôle Régional)	01 septembre			30
	13 septembre			51
	04 octobre			94
	18 octobre			123
	05 novembre			156
	22 novembre			189
MONT-DE-MARSAN (1^{re} catégorie)	08 novembre			161
MOULINS (Pôle Régional)	06 septembre			37
	31 octobre			145
NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	06 septembre			38
	12 septembre			49
	11 octobre			108
	25 octobre			136
	14 novembre			173
NANTES (Pôle Régional)	18 septembre			60
	02 octobre			90
	12 octobre			110
	24 octobre			133
	08 novembre			163
	13 novembre			171
	28 novembre			197
SENONNES-POUANCE (2^e catégorie A)	25 octobre			137
STRASBOURG (Pôle Régional)	27 septembre			82
	04 octobre			95
	21 octobre			129
	11 novembre			169
TOULOUSE (Pôle Régional)	14 septembre			53
	05 octobre			97
	14 octobre			115
	18 octobre			125
	24 octobre			134
	02 novembre			152
	06 décembre			210
VICHY (Pôle Régional)	18 septembre			61

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
120EME FRANCE	15 novembre	AUTEUIL	278	177
IERE ARMEE	27 septembre	STRASBOURG	4618	83
36 PONTS	18 octobre	TOULOUSE	4456	125
ABH INVESTISSEMENTS (L'HIPPODROME DE TOURS)	21 novembre		CRAON	4327
185				
ACHERES	18 octobre	LYON-PARILLY	4541	123
ACHILLE-FOULD	01 septembre	AUTEUIL	169	28
ACQS	13 septembre	DAX	4415	50
ADRIEN BESNOUIN	18 octobre	AUTEUIL	246	122
AFM TELETHON (ROGER DE TERVES- GD ST-CHASE DES 4 ANS)	12 décembre	ANGERS	4340	213
AGGLOMERATION CHOLETAISE (PRUNIER)	25 octobre	CHOLET	4297	135
AIX	29 septembre	COMPIEGNE	4579	84
ALAIN ET GILLES DE GOULAIN	09 septembre	AUTEUIL	182	42
ALAIN GRIMAUX	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4479	161
ALBERT RIEDINGER	11 novembre	STRASBOURG	4625	169
AMATI	09 septembre	AUTEUIL	184	43
AMIENS	29 novembre	AUTEUIL	290	201
ANDRE ADELE	02 octobre	NANTES	4200	90
ANDRE ADELE	11 octobre	AUTEUIL	227	105
ANDRE MICHEL	29 novembre	AUTEUIL	291	201
ANDRE PAROT	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4396	180
ANGERS	16 septembre	AUTEUIL	193	58
ANGLLET	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4343	54
APGO-REVERDY (CHATEAU DE CRAON)	19 septembre	CRAON	4268	65
ARCHY BALD	12 octobre	NANTES	4218	111
ASTON BLOUNT	10 septembre	COMPIEGNE	4164	45
AUTEUIL	08 septembre	CHATEAUBRIANT	4161	41
AUTEUIL	05 octobre	TOULOUSE	4446	97
AUTEUIL	21 octobre	STRASBOURG	4624	129
BAGATELLE	07 octobre	AUTEUIL	225	100
BARCELONNETTE	22 octobre	AUTEUIL	253	132
BARON GEOFFROY DE WALDNER	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4412	205
BARON MAURICE DE NEXON	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4410	205
BAY ARCHER	29 septembre	COMPIEGNE	4581	84
BAYONNET	01 octobre	AUTEUIL	218	89
BEAUGENCY	21 novembre	AUTEUIL	281	182
BEAUNE	24 septembre	COMPIEGNE	4564	73
BEAUREPAIRE	11 octobre	AUTEUIL	228	105
BERNARD DE DUFAU	03 décembre	AUTEUIL	302	209
BERNARD SECLY	08 novembre	AUTEUIL	266	159
BESANCON	01 novembre	COMPIEGNE	4596	149
BIARRITZ	24 septembre	COMPIEGNE	4565	73
BIRON T.P (AL CAPONE II)	31 octobre	MOULINS	4545	145
BISON FUTE	07 octobre	AUTEUIL	224	100
BONNEFOY	24 octobre	TOULOUSE	4465	134
BOUDRE	29 novembre	ANGERS	4332	199
BOUM	21 novembre	AUTEUIL	284	183
BOURGES	20 octobre	COMPIEGNE	4587	126
BUCHEUR	29 septembre	COMPIEGNE	4580	84
BULAN	24 septembre	COMPIEGNE	4571	75
CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES (GBA)	13 novembre	NANTES	4254	172
CACAO	15 novembre	AUTEUIL	279	178
CADOUDAL	04 septembre	AUTEUIL	177	33
CAGNES SUR MER	18 septembre	VICHY	4529	62

Prix				
nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
CALABRAIS	22 septembre	AUTEUIL	197	69
CAMBACERES - GRANDE COURSE DE HAIES				
DES 3 ANS	08 novembre	AUTEUIL	264	158
CAMILLE CLERY	11 octobre	NANCY-BRABOIS	4633	108
CAP	22 octobre	AUTEUIL	251	131
CARCARADEC	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4478	161
CARMARTHEN	08 novembre	AUTEUIL	268	160
CARPENTER (COURANT D'AIR)	05 septembre	CRAON	4129	35
CARREFOUR DU NID DE L'AIGLE	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4392	179
CATALANS	06 décembre	TOULOUSE	4498	210
CERCLE DE L'ETRIER	22 novembre	LYON-PARILLY	4563	190
CERCY LA TOUR	18 septembre	VICHY	4526	61
CEREALISTE	01 novembre	COMPIEGNE	4595	149
CERFRANCE TERRE D'ALLIER (PREMIER PAS)	31 octobre	MOULINS	4544	145
CERILLY	20 octobre	COMPIEGNE	4590	127
CESSET	18 septembre	VICHY	4525	61
CHABLIS	24 septembre	COMPIEGNE	4568	74
CHAKHANSOOR	26 septembre	AUTEUIL	209	78
CHALET	03 décembre	AUTEUIL	297	207
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE				
DE SEINE ET MARNE	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4385	153
CHARLES LE TEMERAIRE	25 octobre	NANCY-BRABOIS	4637	136
CHATEAU DE POYANNE	27 septembre	DAX	4435	81
CHAZE TP (BARON DE PIERRES)	05 septembre	CRAON	4128	35
CHRISTIAN DE L'HERMITE	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4344	54
CHRISTOPHE PIEUX	18 septembre	VICHY	4527	62
CLAUDE LE LORRAIN - JOSEPH AUDON	22 octobre	AUTEUIL	252	131
CLAUDE ROUGET	25 octobre	SENONNES-POUANCE	4304	137
CLOTURE	11 novembre	STRASBOURG	4627	170
CLUB DES COYOTES (NIVERNAIS)	06 septembre	MOULINS	4147	37
COLONEL AUBLET	06 décembre	TOULOUSE	4497	210
COLONEL BEAUJEAN	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4398	181
COLONEL BERNARD MARLIN	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4413	206
COLONEL D'ENGLESQUEVILLE	01 novembre	COMPIEGNE	4600	151
COLONEL DE MALET	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4483	162
COLONEL GRANEL	12 décembre	ANGERS	4341	213
COLONEL JOCHAUD DU PLESSIS	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4376	113
COLONEL PATRICE LAIR	12 décembre	ANGERS	4337	212
COLONEL ROBERT LABOUCHE	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4391	155
COMITE COMMERCIAL DE CRAON (COUVENT)	21 novembre	CRAON	4329	185
COMMANDANT GUY DE PIBRAC	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4348	56
COMPIEGNE	22 septembre	AUTEUIL	201	70
COMTE ANTOINE DE GONTAUT-BIRON	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4379	139
CONGRESS	08 novembre	AUTEUIL	269	160
CONSCRITS	12 octobre	NANTES	4215	110
CONSEIL DE L'EUROPE	27 septembre	STRASBOURG	4617	82
CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMPAGNE SUR SEINE	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4386	153
CONTADES	21 octobre	STRASBOURG	4622	129
COQ GAULOIS	29 novembre	AUTEUIL	293	202
COUDRAIES	24 novembre	COMPIEGNE	4616	196
COUNT SCHOMBERG	08 novembre	AUTEUIL	263	158
COURSE DE HAIES D'AUTOMNE	22 novembre	LYON-PARILLY	4562	189
COURSE DE HAIES D'AUTOMNE -				
GRAND DYNAVENA CERES NUTRITION	02 novembre	TOULOUSE	4476	152
COYE	11 octobre	AUTEUIL	229	106

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
CRAON	24 novembre	COMPIEGNE	4610	194
CRISTALLERIES DAUM (SERGE THANRY)	25 octobre	NANCY-BRABOIS	4636	136
CRISTALLERIES DE BACCARAT	11 octobre	NANCY-BRABOIS	4632	108
DANDOLO	03 décembre	AUTEUIL	299	208
DANIEL MERLE	11 novembre	COMPIEGNE	4605	167
DEBUCHER	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4394	179
DIVISION LECLERC	04 octobre	STRASBOURG	4620	96
DOLLY	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4482	162
DOMAINE BRUNO SORG (AUTOMNE)	31 octobre	MOULINS	4546	145
DOMINIQUE SARTINI	20 octobre	COMPIEGNE	4588	126
DOUA	04 octobre	LYON-PARILLY	4536	94
DOUX PRETENDER	28 novembre	NANTES	4260	198
DUC D'ALBURQUERQUE	18 octobre	AUTEUIL	247	122
ECHARBOT	12 décembre	ANGERS	4334	211
EDOUARD CLAVERIE	22 septembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4429	72
EGLANTIERS	06 septembre	MOULINS	3548	38
ELISA	20 octobre	COMPIEGNE	4591	127
ELSENEUR	28 octobre	AUTEUIL	260	143
EMILIUS	18 octobre	AUTEUIL	243	121
ENTREPRISE PHILIPPE ET FILS	08 novembre	NANTES	4241	163
ETANGS DE SAINT PIERRE	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4347	55
ETIENNE MAZoyer	05 novembre	LYON-PARILLY	4553	157
ETS DUTERTRE / REDMILLS (RENE COUETIL)	06 septembre	CRAON	4135	36
ETS LAMARTINE (BOURBONNAIS)	31 octobre	MOULINS	4547	146
FALZAREGO	07 octobre	AUTEUIL	221	99
FER A CHEVAL	25 octobre	SENONNES-POUANCE	4303	137
FERDINAND RIANI	17 octobre	AUTEUIL	240	119
FEZENSAC	22 septembre	AUTEUIL	203	71
FIFRELET	29 novembre	AUTEUIL	289	201
FINOT (POULAINS)	16 septembre	AUTEUIL	191	57
FINOT (POULICHES)	09 septembre	AUTEUIL	183	42
FOIES GRAS BIRABEN	13 novembre	NANTES	4253	172
FONDEUR	28 octobre	AUTEUIL	262	144
FONTAINE AUX BICHES	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4402	192
FRANCE BLEU MAYENNE (LOUDON)	19 septembre	CRAON	4266	64
FRANCOIS DE CHEVIGNY	20 octobre	COMPIEGNE	4592	128
FRANCOIS DE GANAY	21 novembre	AUTEUIL	280	182
FRANCOIS DE PONCINS	03 décembre	AUTEUIL	298	207
FRONTON	14 septembre	TOULOUSE	4421	53
GAILLAC	14 septembre	TOULOUSE	4420	53
GASCOGNE	29 septembre	COMPIEGNE	4585	86
GASTINES	12 décembre	ANGERS	4335	211
GASTON DESPRES - SALON DU CHEVAL	11 novembre	ANGERS	4320	165
GELAS	04 septembre	AUTEUIL	180	34
GENERAL DE COULANGE	29 novembre	ANGERS	4331	199
GENERAL DE SAINT-DIDIER	24 novembre	COMPIEGNE	4609	194
GENERAL DONNIO	08 novembre	AUTEUIL	271	161
GENERAL JACQUES SIMON	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4480	162
GENETS	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4372	112
GEORGES BOUDET	06 septembre	MOULINS	4145	37
GEORGES DE TALHOUET-ROY	18 octobre	AUTEUIL	242	120
GERARD DE MARISY	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4403	192
GERARD PHILIPPEAU	21 novembre	AUTEUIL	283	183
GIEN	04 septembre	AUTEUIL	175	32
GINETTA II	26 septembre	LES SABLES D'OLONNE	4192	79

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
GO INTERIM (PX DES PEUPLIERS)	12 septembre	CHOLET	4174	48
GOLFE DE GASCOGNE	13 septembre	DAX	4416	50
GORGES D'APREMONT	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4383	140
GRAND AUTOMNE	29 novembre	AUTEUIL	292	202
GRAND CROC	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4345	55
GRAND DYNAVENA - CERES	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4484	163
GRAND DYNAVENA/CERES (PX DE L'ADOUR)	10 octobre	DAX	4453	104
GRAND PARQUET	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4374	113
GRAND STEEPLE CHASE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE	20 septembre	CRAON	4270	66
GRAND STEEPLE CHASE-CROSS-COUNTRY DE COMPIEGNE	11 novembre	COMPIEGNE	4608	168
GRAND STEEPLE-CHASE DE BORDEAUX	22 novembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4493	188
GRAND STEEPLE-CHASE DE COMPIEGNE	01 novembre	COMPIEGNE	4599	150
GRAND STEEPLE-CHASE DE LA SOLLE - COMPAGNIE LES ARLEQUINS	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4406	193
GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS	18 octobre	AUTEUIL	117	123
GRAND SYNERGIE - GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTOMNE	18 septembre	NANTES	4188	60
GRANDE COURSE DE HAIES D'ANGERS	11 novembre	ANGERS	4319	165
GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL	17 octobre	AUTEUIL	107	118
GRANDE COURSE DE HAIES DE BORDEAUX - SAUTERNES'S CUP	08 octobre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4448	102
GRANDE COURSE DE HAIES DE FONTAINEBLEAU	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4388	154
GRANDE COURSE DE HAIES DE LOUEST	02 octobre	NANTES	4198	90
GRANDLIEU	26 septembre	AUTEUIL	208	77
GRANDS FEUILLARDS	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4411	205
GRANULATS VICAT-LA FAUCHERE (FELLMANN)	06 septembre	MOULINS	4146	37
GROTTE DES ERMITES	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4401	191
GROUPAMA (FINEAU)	07 septembre	CRAON	4158	40
GUILLAUME DE PRACOMTAL	01 octobre	AUTEUIL	212	87
GUY DU FAUR DE PIBRAC	14 octobre	TOULOUSE	4455	116
GUY JALLOT	21 septembre	CRAON	4272	68
HAGUE	11 novembre	COMPIEGNE	4604	167
HAMILTON	24 novembre	COMPIEGNE	4615	196
HARAS D'ETREHAM - BOURNOSIENNE	08 novembre	AUTEUIL	265	159
HARAS D'ETREHAM - CHAMBLY	26 septembre	AUTEUIL	205	76
HARAS D'ETREHAM - MAGNE	17 octobre	AUTEUIL	236	117
HARAS DE LABOURET	22 novembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4491	187
HARAS DE ROSIERES-AUX-SALINES	12 septembre	NANCY-BRABOIS	4629	49
HARAS DE SAINT VOIR (THERMIDOR)	06 septembre	MOULINS	4148	38
HARAS DU REUILLY	22 octobre	AUTEUIL	254	132
HENRI DORY	12 septembre	NANCY-BRABOIS	4630	49
HENRI GLEIZES	09 septembre	AUTEUIL	187	44
HENRY MAZE-SENCIER	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4404	192
HIPPARQUE	01 octobre	AUTEUIL	215	88
HOTEL DE L'AIGLE NOIR (PIERRE DEBROISE)	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4408	204
HUBERT HARDY	28 novembre	NANTES	4257	197
HUNORISK	28 octobre	AUTEUIL	259	143
HURON	11 novembre	COMPIEGNE	4606	167
INGRE	22 septembre	AUTEUIL	86	71
ISOPANI	26 septembre	AUTEUIL	206	77
ISOPANI	02 octobre	NANTES	4202	91
J DEMOULIN	27 septembre	DAX	4436	81
J. DESOUTTER	27 septembre	DAX	4434	81

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
J. ET L. PELLETIER	10 octobre	DAX	4452	103
JACK BARBE	11 octobre	AUTEUIL	231	106
JACQUES REMIAT	28 novembre	NANTES	4261	198
JEAN BART	01 septembre	AUTEUIL	166	27
JEAN BOULARD - COURSE DE HAIES DES TROIS ANS	05 novembre	LYON-PARILLY	4551	156
JEAN DES ROCHES DE CHASSAY	08 octobre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4449	102
JEAN LAUMAIN	29 novembre	AUTEUIL	288	200
JEAN NOIRET	01 septembre	AUTEUIL	172	29
JEAN PROUVE	06 septembre	NANCY-BRABOIS	4156	38
JEAN SENS	07 octobre	AUTEUIL	223	100
JOSEPH DE LAURENS	13 septembre	DAX	4414	50
JULIEN DECRIEN	26 septembre	AUTEUIL	210	78
JUMNA	24 septembre	COMPIEGNE	4567	74
KARGAL	22 septembre	AUTEUIL	202	71
KAWAN	15 septembre	CLAIREFONTAINE	4346	55
KERLOR	01 novembre	COMPIEGNE	4597	149
KERYM	21 novembre	AUTEUIL	282	183
KILLARNEY RACE COURSE	03 octobre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4438	92
L'ABBAYE DES PREMONTRES	14 novembre	NANCY-BRABOIS	4640	173
LAGLORNERATION DU GRAND DAX	20 septembre	DAX	4423	67
L'AISNE	03 décembre	AUTEUIL	296	207
L'ECOLE MILITAIRE D'EQUITATION	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4377	114
L'ORLEANAIS	04 septembre	AUTEUIL	179	33
L'ORNE	03 décembre	AUTEUIL	303	209
LA FREGATE	17 octobre	AUTEUIL	238	118
LA HAYE JOUSSELIN	29 novembre	AUTEUIL	295	203
LA TURBIE	22 octobre	AUTEUIL	250	131
LAMARTINE CONSTRUCTION (MONTLIVAUT)	31 octobre	MOULINS	4549	146
LAMORLAYE	22 novembre	LYON-PARILLY	4561	189
LANCER	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4390	154
LANDS END	10 septembre	COMPIEGNE	4165	46
LANISTE	16 septembre	AUTEUIL	196	59
LE BECADIER	05 octobre	TOULOUSE	4445	97
LE BOIS REGNIER PMU TABAC PRESSE CHOLET	12 septembre	CHOLET	4175	48
LE GOURZY	22 septembre	AUTEUIL	199	70
LE PONTET	03 décembre	AUTEUIL	301	208
LEOGNAN	03 octobre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4440	93
LEOPOLD BARA	28 octobre	AUTEUIL	258	142
LEOPOLD D'ORSETTI - GRANDE COURSE				
DE HAIES DE COMPIEGNE	24 novembre	COMPIEGNE	4612	195
LESIEUR (BREE)	21 novembre	CRAON	4328	185
LM PETITS PAS (TERTRE)	19 septembre	CRAON	4267	64
LOGGIA	20 octobre	COMPIEGNE	4586	126
LOUIS CHAMPION	24 septembre	COMPIEGNE	4570	75
LOUIS TRESCA	05 novembre	LYON-PARILLY	4552	156
LOXAM (ROGER CHAIGNON)	20 septembre	CRAON	4271	66
LUNEVILLE	14 novembre	NANCY-BRABOIS	4638	173
LUSIGNAN	22 octobre	AUTEUIL	249	130
LYCOMING	11 novembre	COMPIEGNE	4602	166
M.M. ET JAY LABROUCHE	20 septembre	DAX	4422	67
MACHERIN	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4400	191
MAGICIENNE	01 octobre	AUTEUIL	217	89
MAISONS-LAFFITTE	26 septembre	AUTEUIL	207	77
MAJORS DE LA COIFFURE	12 octobre	NANTES	4216	110
MALHADO ISLAND	10 octobre	DAX	4450	103

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
MANDARIN	26 septembre	AUTEUIL	211	79
MANDARINO	12 septembre	NANCY-BRABOIS	4628	49
MARC ANTONY	15 novembre	AUTEUIL	272	175
MARC BOUDOT	18 septembre	VICHY	4531	63
MARCEL FRANCES	25 octobre	NANCY-BRABOIS	4635	136
MARCEL MICHEL - GRAND STEEPLE CHASE				
DE STRASBOURG	04 octobre	STRASBOURG	4621	96
MARITTIMO	22 septembre	AUTEUIL	200	70
MARLY RIVER	09 septembre	AUTEUIL	186	43
MAURICE CALVE	22 septembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4428	72
MAURICE D'OKHUYSEN	29 septembre	COMPIEGNE	4583	85
MAURICE GILLOIS - GRAND STEEPLE-CHASE				
DES 4 ANS	08 novembre	AUTEUIL	270	160
MELANOS	04 septembre	AUTEUIL	176	32
MELI MELO	09 septembre	AUTEUIL	188	44
MERCEDES ETOILE DE LAVAL (CLAUDE ROUGET)	06 septembre	CRAON	4136	36
MERCIER	05 novembre	LYON-PARILLY	4554	157
METATERO	21 novembre	AUTEUIL	287	184
MICHEL DE PONTBRIAND	08 septembre	CHATEAUBRIANT	4160	41
MID DANCER	04 octobre	STRASBOURG	4619	95
MID DANCER	17 octobre	AUTEUIL	237	118
MISSILE	13 septembre	LYON-PARILLY	4523	52
MONCOURT	22 octobre	AUTEUIL	255	132
MONDEVILLE	08 novembre	AUTEUIL	267	159
MONT BLANC	04 octobre	LYON-PARILLY	4535	94
MONT THOU	18 octobre	LYON-PARILLY	4543	124
MONT USSY	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4389	154
MONTGOMERY (GROUPE III)	17 octobre	AUTEUIL	235	117
MONTS DU BEAUJOLAIS	01 septembre	LYON-PARILLY	4126	30
MONTS DU FOREZ	13 septembre	LYON-PARILLY	4521	51
MONTS DU LIVRADOIS	01 septembre	LYON-PARILLY	4125	30
MORGEX	29 novembre	AUTEUIL	294	202
MORTEMART	01 septembre	AUTEUIL	170	28
NANTES	01 octobre	AUTEUIL	214	88
NECOR	18 octobre	TOULOUSE	4458	125
NOIRO	11 octobre	AUTEUIL	233	107
NORTHERNTOWN	29 septembre	COMPIEGNE	4584	85
NUAGE	10 septembre	COMPIEGNE	4162	45
NUPSALA	15 novembre	AUTEUIL	276	176
OENEAS	01 novembre	COMPIEGNE	4594	148
OFFEMONT	15 septembre	CLAIRFONTAINE	4342	54
OR JACK	22 novembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4490	187
ORCADIA	11 octobre	AUTEUIL	234	107
OTEUIL SF - STEEPLE-CHASE DES 3 ANS	12 décembre	ANGERS	4339	212
PAIUTE	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4395	180
PARLEMENT EUROPEEN	21 octobre	STRASBOURG	4623	129
PASCAL HERVE	11 novembre	STRASBOURG	4626	169
PATRICE QUENEDEY	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4378	139
PATRICK DE SLANE	18 octobre	LYON-PARILLY	4542	124
PATRICK LEC	16 septembre	AUTEUIL	192	57
PAU	03 octobre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4439	92
PAUL'S CRAY	07 octobre	AUTEUIL	222	99
PAULETTE ROLLAND (SPERANZA)	11 novembre	COMPIEGNE	4601	166
PAVINO	18 septembre	VICHY	4528	62
PAYS BASQUE	27 septembre	DAX	4437	82

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
PAYS DE RETZ	12 octobre	NANTES	4219	111
PELAT	04 septembre	AUTEUIL	174	32
PETIT BOB	03 décembre	AUTEUIL	300	208
PETIT FONTAINE	11 octobre	AUTEUIL	232	107
PIERRE DE LASSUS	18 octobre	AUTEUIL	244	121
PIERRE ET BERNARD CYPRES	04 septembre	AUTEUIL	178	33
PIERRE ET JEAN-MARIE MERCIER	01 septembre	AUTEUIL	168	27
PIOMARES	07 octobre	AUTEUIL	220	99
PLACE STANISLAS	11 octobre	NANCY-BRABOIS	4631	108
PLANET SUSHI A FONTAINEBLEAU	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4382	140
PLATANES	01 septembre	AUTEUIL	167	27
PMU «LE MADELEINE» ANGERS (PX UCELLO II)	12 décembre	ANGERS	4336	211
POINT BLEU	02 octobre	NANTES	4201	91
PONS	08 novembre	MONT-DE-MARSAN	4481	162
PONT MOUJA	06 septembre	NANCY-BRABOIS	4157	39
PONT NEUF	14 octobre	TOULOUSE	4463	115
PONTS JUMEAUX	18 octobre	TOULOUSE	4457	125
PORANIA (THEATRE IMPERIAL DU CHATEAU DE FONTAINBLEAU)	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4397	180
PORNIC	11 octobre	AUTEUIL	230	106
PORTEREAU	18 septembre	NANTES	4186	60
PRE CATELAN	28 octobre	AUTEUIL	256	142
PRESIDENT GERARD COIFFARD	25 octobre	CHOLET	4296	135
PRESIDENT MICHEL BODIGUEL GRAND STEEPLE-CHASE DE LOIRE-ATLANTIQUE	24 octobre	NANTES	4227	133
PRIDE OF KILDARE	01 octobre	AUTEUIL	213	87
PRINCE D'ECOUEN	18 octobre	AUTEUIL	241	120
PRINCE HINDOU	12 décembre	ANGERS	4338	212
PRINCESSE D'ANJOU	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4405	193
PUY DE DOME	13 septembre	LYON-PARILLY	4522	51
QUARTIER DE ST PASQUIER	08 novembre	NANTES	4242	164
RALLYE FONTAINEBLEAU	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4373	112
RAMEE	14 octobre	TOULOUSE	4454	115
RANVILLE	29 septembre	COMPIEGNE	4582	85
RECRUIT II	01 septembre	AUTEUIL	173	29
REGION DES PAYS DE LA LOIRE	29 novembre	ANGERS	4333	200
REMPARTS	10 octobre	DAX	4451	103
RENAUD DU VIVIER (GRANDE COURSE DE HAIES DES 4 ANS)	15 novembre	AUTEUIL	274	176
RENE COUETIL	25 octobre	SENONNES-POUANCE	4302	137
RESTAURANT DE L'HIPPODROME	11 octobre	NANCY-BRABOIS	4634	109
RICHARD D'AYGUEVIVES	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4407	204
RICHEBOURG	12 octobre	NANTES	4217	110
ROBERT BATES	17 octobre	AUTEUIL	239	119
ROBERT DE LIPOWSKI	15 novembre	AUTEUIL	273	175
ROBERT LEJEUNE	22 septembre	AUTEUIL	198	69
ROBERT WEILL	28 octobre	AUTEUIL	257	142
ROGER CHAIGNON	13 novembre	NANTES	4251	171
ROGER DE MINVIELLE	24 novembre	COMPIEGNE	4613	195
ROGER DE VAZELHES	20 septembre	DAX	4424	67
ROGER SAINT	01 novembre	COMPIEGNE	4598	150
ROGER SOULANGE-BODIN	18 octobre	AUTEUIL	245	121
ROMAN OAK	10 septembre	COMPIEGNE	4163	45
ROUGES TERRES	10 septembre	COMPIEGNE	4169	47
ROUTE AMELIE	16 novembre	FONTAINEBLEAU	4393	179

Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
ROUTE DES DEUX SOEURS	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4381	140
ROYAL JUNIOR	16 septembre	AUTEUIL	190	57
SAINT ETIENNE DE CORCOUE	09 septembre	AUTEUIL	185	43
SAINT MALO	13 novembre	NANTES	4250	171
SAINT-RAPHAEL	01 novembre	COMPIEGNE	4593	148
SAINT-VOIR	18 septembre	VICHY	4524	61
SALERS	07 octobre	AUTEUIL	226	101
SAMARITAIN	05 octobre	TOULOUSE	4447	98
SAMBRISTAN	21 novembre	AUTEUIL	285	184
SANTO PIETRO	22 octobre	AUTEUIL	248	130
SAPIN	16 septembre	AUTEUIL	195	58
SAUTERNES	22 novembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4492	188
SENONNETTES	25 octobre	SENONNES-POUANCE	4305	138
SERGE THANRY	14 novembre	NANCY-BRABOIS	4641	174
SIMPLON	11 novembre	COMPIEGNE	4603	166
SOCIETAIRES	24 octobre	NANTES	4226	133
SODISTRA (OLIVIER D'ANDIGNE)	20 septembre	CRAON	4269	66
SONNEURS	28 novembre	NANTES	4255	197
STAMM ASSURANCES (SOUVIGNY)	31 octobre	MOULINS	4550	147
STEEPLE-CHASE D'AUTOMNE				
DYNAVENA CERES NUTRITION	02 novembre	TOULOUSE	4477	152
STEEPLE-CHASE DE DEBUT	10 septembre	COMPIEGNE	4166	46
STEEPLE-CHASE NATIONAL DES ANGLO ARABES	11 novembre	COMPIEGNE	4607	168
STEPHANE LEIGNEL	26 septembre	LES SABLES D'OLONNE	4193	80
STYRAX	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4380	139
SUMMIT	10 septembre	COMPIEGNE	4167	46
SUPER U CRAON (LOUIS DE GUEBRIANT)	06 septembre	CRAON	4137	36
SYTAJ	15 novembre	AUTEUIL	277	177
TABLE DU ROI	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4371	112
TAFFETAS	24 septembre	COMPIEGNE	4566	74
TEC RAIL	28 novembre	NANTES	4256	197
TELOPEE	21 novembre	CRAON	4330	186
THE FELLOW - MARQUISE DE MORATALLA	16 septembre	AUTEUIL	194	58
THE STOMP (PX. JIM CROW)	10 septembre	COMPIEGNE	4168	47
THOMERY	03 novembre	FONTAINEBLEAU	4387	153
THONON	24 septembre	COMPIEGNE	4569	75
THUYA	21 novembre	AUTEUIL	286	184
TOULOUSE FM - PATTE D'OIE	24 octobre	TOULOUSE	4464	134
TOURNAY	15 novembre	AUTEUIL	275	176
TREMAILLE	23 novembre	FONTAINEBLEAU	4399	191
TREPORT	24 novembre	COMPIEGNE	4611	194
TREYVE PAYSAGES (VILLEURBANNE)	31 octobre	MOULINS	4548	146
TRIQUERVILLE	28 octobre	AUTEUIL	261	143
TURBALLE	18 septembre	NANTES	4187	60
UBU III	22 novembre	BORDEAUX-LE BOUSCAT	4489	187
UCELLO II	01 septembre	LYON-PARILLY	4127	31
UCELLO II	01 octobre	AUTEUIL	219	89
URY	13 octobre	FONTAINEBLEAU	4375	113
V'LA PARAMÉ	28 novembre	NANTES	4258	198
VALLEE DE L'ERDRE	28 novembre	NANTES	4259	198
VALLEE DU CENS	08 novembre	NANTES	4240	163
VATALYS	20 octobre	COMPIEGNE	4589	127
VENDEE	02 octobre	NANTES	4199	90
VERTIGE	24 novembre	COMPIEGNE	4614	195
VETAGRO SUP - CAMPUS VETERINAIRE DE LYON	04 octobre	LYON-PARILLY	4537	95

nom du prix	Prix		n° programme	page
	date	hippodrome		
VICE-PRESIDENT GILLES TARTOUE	13 novembre	NANTES	4252	171
VIGNAIS LOCATION (SAYETTE)	07 septembre	CRAON	4159	40
VILLE D'AVON	02 décembre	FONTAINEBLEAU	4409	204
VIOLON II	26 septembre	AUTEUIL	204	76
VIVIENNE	01 octobre	AUTEUIL	216	88
WALTER STUCKI	18 septembre	VICHY	4530	62
WEATHER PERMITTING	01 septembre	AUTEUIL	171	28
WLADIMIR HALL	11 novembre	ANGERS	4318	165
WORLD CITIZEN	04 septembre	AUTEUIL	181	34
WWW.COURSESCHEVAUX.FR	27 octobre	FONTAINEBLEAU	4384	141
XANTHOR	09 septembre	AUTEUIL	189	44
XAVIER DE VREGILLE (HARAS DE ROZIERES-AUX-SALINES)	14 novembre	NANCY-BRABOIS	4639	173

lexique

Ar	À réclamer
Hand.	Handicap
Hand. Cat.	Handicap de catégorie
Hand. Div.	Handicap divisé
J & JJ	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
A & JJ	Apprentis & jeunes jockeys
GR & C	Gentlemen-riders & cavalières
GR	Gentlement-riders
Cav.	Cavalières
Va	Course avec valeur handicap < x
	Piste en sable fibré

Courses par âge et catégorie

Haies Réclamer 3 ans								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
4-09	Auteuil	20 000	3 ans	M H		DE GIEN	12, de 2 en 2	3 000
9-09	Auteuil	20 000	3 ans	F		AMATI	12, de 2 en 2	3 000
18-09	Vichy	14 000	3 ans			DE CESSET	9-13, de 2 en 2	3 300
22-09	Auteuil	20 000	3 ans			LE GOURZY	12, de 2 en 2	3 500
24-09	Compiègne	20 000	3 ans	F		DE BIARRITZ	12, de 2 en 2	3 400
7-10	Auteuil	20 000	3 ans			FALZAREGO	12, de 2 en 2	3 500
11-10	Auteuil	20 000	3 ans	F		DE COYE	12, de 2 en 2	3 500
11-10	Nancy	14 000	3 ans			STANISLAS	8-12, de 2 en 2	3 400
22-10	Auteuil	20 000	3 ans			LA TURBIE	12, de 2 en 2	3 500
3-11	Fontainebl.	14 000	3 ans	M H		SEINE ET MARNE	9, de 2 en 2	3 550
3-11	Fontainebl.	14 000	3 ans	F		CHAMPAGNE SEINE	9, de 2 en 2	3 550
23-11	Fontainebl.	14 000	3 ans	M H		TREMILLE	9, de 2 en 2	3 550
23-11	Fontainebl.	14 000	3 ans	F		DE MACHERIN	9, de 2 en 2	3 550
28-11	Nantes	14 000	3 ans			TEC RAIL	8-10, de 2 en 2	3 500
3-12	Auteuil	20 000	3 ans			DE LAISNE	12, de 2 en 2	3 500

Haies Conditions 3 ans								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
1-09	Auteuil	52 000	3 ans	M H		DES PLATANES	L	3 600
4-09	Auteuil	52 000	3 ans	F		PELAT	L	3 600
6-09	Moulins	17 000	3 ans	F		GEORGES BOUDET		3 500
9-09	Auteuil	42 000	3 ans	F		FINOT	L. – Inédits	3 600
10-09	Compiègne	36 000	3 ans	M H		NUAGE		3 400
10-09	Compiègne	36 000	3 ans	F		ROMAN OAK		3 400
12-09	Cholet	18 000	3 ans			PEUPLIERS		3 400
12-09	Nancy	18 000	3 ans			MANDARINO		3 400
13-09	Dax	16 000	3 ans			DE LAURENS		3 500
14-09	Toulouse	17 000	3 ans	F		DE GAILLAC		3 500
15-09	Clairefont.	18 000	3 ans	F		OFFEMONT		3 400
15-09	Clairefont.	18 000	3 ans	M H		D'ANGLET		3 400
16-09	Auteuil	38 000	3 ans			ROYAL JUNIOR		3 500
16-09	Auteuil	42 000	3 ans	M H		FINOT	L. – Inédits	3 600
18-09	Nantes	18 000	3 ans			PORTEREAU		3 500
18-09	Vichy	17 000	3 ans			DE SAINT-VOIR		3 500
22-09	Bordeaux	18 000	3 ans			MAURICE CALVE	Inédits Prime FEE	3 300
26-09	Auteuil	36 000	3 ans			ISOPANI	AQPS	3 600
26-09	Sables Ol.	17 000	3 ans	F		GINETTA II		3 450
27-09	Dax	16 000	3 ans			DESOUTTER		3 500
29-09	Compiègne	38 000	3 ans			D'AIX		3 400
1-10	Auteuil	40 000	3 ans			PRIDE OF KILDAR	Inédits Prime FEE	3 600
1-10	Auteuil	36 000	3 ans	F		DE NANTES		3 500
2-10	Nantes	22 000	3 ans			C DE H OUEST	Prime FEE, F.E.E.	3 500
4-10	Strasbourg	18 000	3 ans			MID DANCER	Prime FEE	3 500
5-10	Toulouse	18 000	3 ans			• LE BECADIER	AA 12,5% &+	3 500
7-10	Auteuil	36 000	3 ans	M H		PIOMARES		3 500
10-10	Dax	16 000	3 ans	F		MAHADO ISLAND	Maiden	3 500
11-10	Auteuil	52 000	3 ans	F		BEAUREPAIRE	Inédits Prime FEE	3 600
12-10	Nantes	16 000	3 ans			DES CONSCRITS	Inédits	3 500
13-10	Fontainebl.	18 000	3 ans	F		TABLE DU ROI		3 550
13-10	Fontainebl.	18 000	3 ans	M H		DES GENETS		3 550
14-10	Toulouse	20 000	3 ans			PONT NEUF	Prime FEE, F.E.E.	3 500

Courses par âge et catégorie

Haies Conditions 3 ans								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
17-10	Auteuil	36 000	3 ans			MID DANCER		3 500
18-10	Auteuil	40 000	3 ans	M H		EMILIUS	Inédits	3 600
18-10	Lyon Par.	20 000	3 ans			ACHERES	Prime FEE	3 400
20-10	Compiègne	36 000	3 ans	F		LOGGIA		3 400
20-10	Compiègne	42 000	3 ans			DE BOURGES		3 400
21-10	Strasbourg	18 000	3 ans			CONTADES		3 500
22-10	Auteuil	36 000	3 ans	M H		LUSIGNAN		3 500
25-10	Senonnes	12 000	3 ans			RENE COUETIL		3 600
27-10	Fontainebl.	18 000	3 ans	F		P. QUENEDEY		3 550
27-10	Fontainebl.	18 000	3 ans	M H		GONTAUT-BIRON		3 550
28-10	Auteuil	36 000	3 ans	F		PRE CATELAN		3 500
31-10	Moulins	17 000	3 ans	F		DU PREMIER PAS	Prime FEE	3 500
1-11	Compiègne	38 000	3 ans			SAINT-RAPHAEL	Inédits	Prime FEE 3 400
5-11	Lyon Par.	26 000	3 ans			HAIES 3 ANS	Prime FEE	3 400
8-11	Mont-de-M.	16 000	3 ans			CARCARADEC	Maiden	3 600
8-11	Nantes	16 000	3 ans			VALLEE DU CENS	Maiden	3 500
11-11	Compiègne	36 000	3 ans	F		SPERANZA		3 400
11-11	Compiègne	36 000	3 ans	M H		LYCOMING		3 400
13-11	Nantes	18 000	3 ans	F		SAINT MALO		3 100
14-11	Nancy	18 000	3 ans			LUNEVILLE		3 500
15-11	Auteuil	36 000	3 ans	M H		R.DE LIPOWSKI		3 500
16-11	Fontainebl.	36 000	3 ans	F		NID AIGLE		3 550
16-11	Fontainebl.	36 000	3 ans	M H		AMELIE		3 550
21-11	Auteuil	36 000	3 ans			DE BEAUGENCY		3 500
21-11	Auteuil	42 000	3 ans	F		KERYM	Prime FEE	3 500
22-11	Bordeaux	22 000	3 ans			UBU III		3 700
22-11	Lyon Par.	17 000	3 ans			DE LAMORLAYE		3 400
24-11	Compiègne	38 000	3 ans			DE CRAON		3 400
28-11	Nantes	18 000	3 ans			SONNEURS		3 500
29-11	Angers	18 000	3 ans			COULANGE	Prime FEE, FE.E.	3 400
2-12	Fontainebl.	18 000	3 ans	F		D'AYGUEVIVES		3 550
2-12	Fontainebl.	18 000	3 ans	M H		DEBROISE		3 550
3-12	Auteuil	50 000	3 ans			CHALET		3 500
12-12	Angers	18 000	3 ans	M H		D'ECHARBOT	Maiden	3 400
12-12	Angers	18 000	3 ans	F		DES GASTINES	Maiden	3 400

Haies Handicap 3 ans								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
7-10	Auteuil	48 000	3 ans			PAUL'S CRAY	Hand. Cat. ≤ 640	3 600
28-10	Auteuil	56 000	3 ans			WEILL	Hand. Cat. ≤ 650	L 3 600
29-11	Auteuil	82 000	3 ans			FIFRELET	Hand.	L 3 600

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases Réclamer 3 ans

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
1-10	Auteuil	20 000	3 ans			MAGICIENNE	12, de 2 en 2	3 500
1-11	Compiègne	20 000	3 ans			KERLOR	12, de 2 en 2	3 450
24-11	Compiègne	20 000	3 ans			VERTIGE	12, de 2 en 2	3 450

Steeple-Chases Conditions 3 ans

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
1-09	Auteuil	44 000	3 ans			W. PERMITTING	Inédits	3 500
10-09	Compiègne	42 000	3 ans			ST-CH.DE DEBUT	Inédits	3 450
13-09	Lyon Par.	17 000	3 ans			PUY DE DOME		3 400
22-09	Auteuil	42 000	3 ans			KARGAL		3 500
27-09	Dax	16 000	3 ans			J. DEMOULIN		3 500
29-09	Compiègne	41 000	3 ans			OKHUYSEN		3 350
4-10	Lyon Par.	18 000	3 ans			DE LA DOUA	Maiden	3 400
11-10	Auteuil	55 000	3 ans			NOIRO	L	3 500
13-10	Fontainebl.	19 000	3 ans			URY		3 600
14-10	Toulouse	17 000	3 ans			DE LA RAMEE		3 500
20-10	Compiègne	56 000	3 ans			VATALYS	L	3 350
28-10	Auteuil	41 000	3 ans			ELSENEUR		3 500
3-11	Fontainebl.	19 000	3 ans	F		MONT USSY		3 600
8-11	Mont-de-M.	16 000	3 ans			JACQUES SIMON	Maiden	3 800
11-11	Compiègne	41 000	3 ans			DANIEL MERLE		3 350
23-11	Fontainebl.	19 000	3 ans			MAZE-SENCIER		3 600
24-11	Compiègne	56 000	3 ans			R.DE MINVIELLE	L	3 350
3-12	Auteuil	43 000	3 ans			PETIT BOB		3 500
12-12	Angers	19 000	3 ans			OTEUIL SF		3 700

Haies Réclamer 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
1-09	Lyon Par.	14 000	4 ans			MONTS LIVRADOIS	9, de 2 en 2	3 800
8-09	Châteaub.	15 000	4 ans			PONTBRIAND	7-11, de 2 en 2	3 400
24-09	Compiègne	20 000	4 ans			TAFFETAS	9, de 2 en 2	3 600
10-10	Dax	13 000	4 ans			REMPARTS	6-10, de 2 en 2	3 800
11-10	Auteuil	20 000	4 ans			DE PORNIC	9, de 2 en 2	3 600
11-10	Nancy	14 000	4 ans			BACCARAT	9-13, de 2 en 2	3 400
27-10	Fontainebl.	14 000	4 ans			STYRAX	8-12, de 2 en 2	3 550
31-10	Moulins	14 000	4 ans			AL CAPONE II	9-11, de 1 en 1	3 800
24-11	Compiègne	20 000	4 ans			TREPORT	9, de 2 en 2	3 800
12-12	Angers	14 000	4 ans			UCELLO II	7-11, de 2 en 2	3 400

Courses par âge et catégorie

Haies Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
1-09	Auteuil	40 000	4 ans	F		MERCIER		3 600
1-09	Auteuil	38 000	4 & +			ACHILLE-FOULD		3 600
4-09	Auteuil	52 000	4 ans			MELANOS	L	3 600
4-09	Auteuil	36 000	4 ans			CADOUDAL		3 500
4-09	Auteuil	36 000	4 & 5	F		P. B. CYPRES	AQPS	3 600
6-09	Moulins	17 000	4 ans	F		FELLMANN		3 500
6-09	Nancy	18 000	4 ans			JEAN PROUVE		3 800
10-09	Compiègne	40 000	4 ans			ASTON BLOUNT		3 600
14-09	Toulouse	17 000	4 ans			DE FRONTON		3 500
15-09	Clairefont.	18 000	4 ans	M H		HERMITE		3 600
15-09	Clairefont.	18 000	4 ans	F		GRAND CROC		3 600
16-09	Auteuil	36 000	4 ans	M H		PATRICK LEC	AQPS	3 600
18-09	Nantes	22 000	4 ans			LA TURBALLE		3 900
18-09	Vichy	17 000	4 ans			CERCY		3 700
18-09	Vichy	17 000	4 ans	F		C PIEUX	AQPS	3 500
20-09	Dax	18 000	4 ans	F		LABROUCHE		3 500
22-09	Auteuil	40 000	4 & +			MARITTIMO		3 600
24-09	Compiègne	36 000	4 ans			JUMNA		3 600
27-09	Dax	17 000	4 & +			POYANNE	AA 12,5% &+	3 800
29-09	Compiègne	42 000	4 ans			BUCHEUR		3 600
29-09	Compiègne	36 000	4 & 5	F		BAY ARCHER		3 600
2-10	Nantes	18 000	4 ans			DE LA VENDEE	AQPS	3 500
2-10	Nantes	22 000	4 ans	F		ANDRE ADELE		3 500
4-10	Strasbourg	18 000	4 ans			LECLERC		3 500
5-10	Toulouse	18 000	4 ans			D'AUTEUIL		3 500
11-10	Auteuil	40 000	4 & +			PETIT FONTAINE		3 600
12-10	Nantes	16 000	4 ans			MAJORS COIFFURE		3 500
13-10	Fontainebl.	18 000	4 ans			RALLYE		3 550
17-10	Auteuil	36 000	4 ans	F		LA FREGATE		3 600
18-10	Lyon Par.	17 000	4 ans			DE SLANE		3 800
18-10	Toulouse	18 000	4 ans	F		36 PONTS		3 500
18-10	Toulouse	17 000	4 & +			NECOR	AA 12,5% &+	3 500
20-10	Compiègne	52 000	4 ans			DOMIN. SARTINI	L	3 600
21-10	Strasbourg	18 000	4 ans			PRLT. EUROPEEN		3 500
25-10	Senones	13 000	4 ans			FER A CHEVAL		3 600
31-10	Moulins	17 000	4 ans			AUTOMNE	AQPS	3 800
1-11	Compiègne	36 000	4 ans			OENEAS		3 600
3-11	Fontainebl.	18 000	4 ans			DE THOMERY		3 550
8-11	Auteuil	52 000	4 & 5	F		BERNARD SECLY	L	3 600
8-11	Mont-de-M.	16 000	4 ans			ALAIN GRIMAUX	Prime FEE	3 600
8-11	Nantes	16 000	4 & 5	F		ENT PHILIPPE&F		3 900
11-11	Angers	16 000	4 & 5	F		W HALL	AQPS	3 800
11-11	Compiègne	36 000	4 ans			DU SIMPLON		3 600
11-11	Strasbourg	18 000	4 ans			RIEDINGER		3 500
13-11	Nantes	20 000	4 ans			R. CHAIGNON		3 500
21-11	Auteuil	36 000	4 ans			PHILIPPEAU		3 500
22-11	Bordeaux	22 000	4 ans			OR JACK		3 700
23-11	Fontainebl.	18 000	4 ans	M H		GROTTE ERMITES		3 550
23-11	Fontainebl.	18 000	4 ans	F		AUX BICHES		3 550
28-11	Nantes	18 000	4 ans			HUBERT HARDY	AQPS	3 900
29-11	Angers	18 000	4 ans			DE BOUDRE		3 800
2-12	Fontainebl.	18 000	4 ans	F		AVON		3 550
2-12	Fontainebl.	18 000	4 ans	M H		M. DE NEXON		3 550
3-12	Auteuil	52 000	4 ans			FDE PONCINS	L	3 600
6-12	Toulouse	18 000	4 ans	F		CEL AUBLET	Prime FEE	3 500

Courses par âge et catégorie

Haies Handicap 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
9-09	Auteuil	80 000	4 ans			DE GOULAINÉ	Hand. Div., 1 ^e	L 3 600
9-09	Auteuil	45 000	4 ans			ST ETIENNE	Hand. Div., 2 ^e	3 600
22-09	Auteuil	76 000	4 & 5	F		CALABRAIS	Hand.	L 3 600
1-10	Auteuil	80 000	4 ans			PRACOMTAL	Hand. Div., 1 ^e	L 3 600
1-10	Auteuil	45 000	4 ans			HIPPARQUE	Hand. Div., 2 ^e	3 600
11-10	Auteuil	45 000	4 & 5	F		JACK BARBE	Hand. ≤ 580	3 600
22-10	Auteuil	80 000	4 ans			SANTO PIETRO	Hand. Div., 1 ^e	L 3 600
22-10	Auteuil	45 000	4 ans			CAP	Hand. Div., 2 ^e	3 600
28-10	Auteuil	38 000	4 ans	F		LEOPOLD BARA	Hand. Cat. ≤ 560	3 600
5-11	Lyon Par.	20 000	4 ans			LOUIS TRESCA	Hand. Cat. ≤ 570	3 400
15-11	Auteuil	80 000	4 ans			MARC ANTONY	Hand. Div., 1 ^e	L 3 900
15-11	Auteuil	45 000	4 ans			TOURNAY	Hand. Div., 2 ^e	3 900
29-11	Auteuil	62 000	4 ans			AMIENS	Hand.	3 600

Steeple-Chases Réclamer 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
24-09	Compiègne	20 000	4 ans			DE THONON	9, de 2 en 2	3 400
7-10	Auteuil	20 000	4 ans			BISON FUTE	9, de 2 en 2	3 500
22-10	Auteuil	20 000	4 ans			BARCELONNETTE	9, de 2 en 2	3 500
16-11	Fontainebl.	20 000	4 ans			ANDRE PAROT	9, de 2 en 2	3 600
2-12	Fontainebl.	14 000	4 ans			GDS FEUILLARDS	9, de 2 en 2	3 600
6-12	Toulouse	15 000	4 ans			CATALANS	9-13, de 2 en 2	3 500

Steeple-Chases Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
1-09	Auteuil	41 000	4 ans			JEAN NOIRET	AQPS	3 600
1-09	Lyon Par.	19 000	4 ans			BEAUJOLAIS		4 100
5-09	Craon	24 000	4 ans			BARON		3 700
6-09	Moulins	17 000	4 ans			NIVERNAIS	AQPS	3 600
9-09	Auteuil	41 000	4 ans			HENRI GLEIZES		3 500
10-09	Compiègne	41 000	4 & 5			SUMMIT		3 450
12-09	Nancy	19 000	4 ans			DE VREGILLE		3 800
13-09	Dax	16 000	4 ans			ACQS		3 800
13-09	Lyon Par.	17 000	4 ans			MISSILE		4 100
15-09	Clairefont.	19 000	4 ans			ETANGS ST PIER		3 700
16-09	Auteuil	41 000	4 & 5	F		SAPIN		3 600
21-09	Craon	21 000	4 ans			GUY JALLOT	Prime FEE, F.E.E.	4 100
22-09	Auteuil	41 000	4 ans			FEZENSAC	AQPS	3 500
24-09	Compiègne	41 000	4 & 5	F		LOUIS CHAMPION	AQPS	3 900
29-09	Compiègne	41 000	4 ans			NORTHERNTOWN		3 900
1-10	Auteuil	56 000	4 ans			BAYONNET	L	4 400
3-10	Bordeaux	22 000	4 ans			PAU		3 800
5-10	Toulouse	19 000	4 & 5			• SAMARITAIN	AA 12,5% &+	3 500
10-10	Dax	16 000	4 ans	F		PELLETIER		3 500
12-10	Nantes	16 000	4 ans			ARCHY BALD		3 800

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
13-10	Fontainebl.	19 000	4 ans			DU PLESSIS		3 600
18-10	Auteuil	41 000	4 ans			ADRIEN BESNOUIN	AQPS	4 400
20-10	Compiègne	41 000	4 ans			CERILLY		3 900
20-10	Compiègne	41 000	4 & 5	F		ELISA	AQPS	3 900
22-10	Auteuil	41 000	4 & 5	F		HARAS REUILLY		3 500
24-10	Toulouse	19 000	4 ans			PATTE D'OIE		3 500
24-10	Toulouse	20 000	4 & 5			• BONNEFOY	AA 12,5% &+	3 500
27-10	Fontainebl.	19 000	4 ans			D'APREMONT		3 850
28-10	Auteuil	56 000	4 ans			TRIQUERVILLE	L	4 400
31-10	Moulins	17 000	4 & 5			• VILLEURBANNE	AQPS	3 800
1-11	Compiègne	56 000	4 ans			ROGER SAINT	L	3 800
3-11	Fontainebl.	19 000	4 ans	F		LANCER		3 600
5-11	Lyon Par.	19 000	4 ans			MAZoyer		4 100
8-11	Mont-de-M.	17 000	4 ans			PONS		3 800
13-11	Nantes	23 000	4 ans			GILLES TARTOUE	Prime FEE	3 800
14-11	Nancy	19 000	4 ans			ROZIERES		3 800
15-11	Auteuil	43 000	4 ans			NUPSALA	AQPS	4 400
21-11	Auteuil	41 000	4 ans			SAMBRISTAN		4 400
21-11	Craon	12 000	4 ans			DE TOURS	AQPS	3 850
22-11	Bordeaux	23 000	4 ans			SAUTERNES		3 800
23-11	Fontainebl.	19 000	4 ans			P. D'ANJOU		3 600
24-11	Compiègne	41 000	4 ans			HAMILTON		3 800
29-11	Auteuil	41 000	4 ans			COQ GAULOIS	AQPS	4 400
3-12	Auteuil	41 000	4 ans			LE PONTET		3 600
12-12	Angers	24 000	4 ans			ROGER DE TERVES	Prime FEE	3 800

Steeple-Chases Handicap 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
4-09	Auteuil	45 000	4 ans			GELAS	Hand.	3 500
26-09	Auteuil	45 000	4 ans			JULIEN DECRION	Hand.	3 500
17-10	Auteuil	45 000	4 ans			ROBERT BATES	Hand.	4 400
11-11	Compiègne	45 000	4 ans			HURON	Hand.	3 800
28-11	Nantes	20 000	4 ans			DOUX PRETENDER	Hand.	3 800

Haies Réclamer 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
10-09	Compiègne	20 000	5 & +			LANDS END	9, de 2 en 2	3 600
18-09	Vichy	14 000	5 & +			CAGNES SUR MER	9-11, de 1 en 1	3 700
26-09	Sables Ol.	14 000	5 & +			LEIGNEL		4 200
1-10	Auteuil	20 000	5 & +			VIVIENNE	9, de 2 en 2	3 600
24-10	Nantes	14 000	5 & +			SOCIETAIRES	8-12, de 2 en 2	3 900
27-10	Fontainebl.	14 000	5 & +			DEUX SOEURS	10-14, de 2 en 2	3 550
11-11	Compiègne	20 000	5 & +			LA HAGUE	9-13, de 2 en 2	3 800
28-11	Nantes	14 000	5 & +			VALLEE	8-12, de 2 en 2	3 900

Courses par âge et catégorie

Haies Conditions 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
4-09	Auteuil	38 000	5 & +			LORLEANAIS		3 600
6-09	Nancy	18 000	5 & +			PONT MOUJA		3 800
9-09	Auteuil	36 000	5 ans			MARLY RIVER		3 900
12-09	Cholet	18 000	5 & +			CHOLET		3 700
13-09	Lyon Par.	17 000	5 & +			MT DU FOREZ		3 800
15-09	Clairefont.	18 000	5 & +			KAWAN		3 600
16-09	Auteuil	38 000	5 & +			D'ANGERS		3 900
18-09	Nantes	36 000	5 & +			GDE C DE H		3 900
18-09	Vichy	17 000	5 ans			PAVINO		3 700
22-09	Bordeaux	18 000	5 & +			E CLAVERIE		3 900
26-09	Auteuil	38 000	5 ans			GRANDLIEU		3 900
27-09	Strasbourg	18 000	5 & +			CONSEIL EUROPE		4 000
29-09	Compiègne	36 000	5 & +			RANVILLE		3 600
2-10	Nantes	18 000	5 ans			POINT BLEU		3 900
3-10	Bordeaux	17 000	5 ans			KILLARNEY		3 900
4-10	Lyon Par.	18 000	5 & +			DU MONT-BLANC		3 800
7-10	Auteuil	36 000	5 & +	F		JEAN SENS		3 900
12-10	Nantes	16 000	5 & +			RICHEBOURG		3 900
18-10	Toulouse	18 000	5 ans			JUMEAUX		3 500
21-10	Strasbourg	18 000	5 ans			D'AUTEUIL		3 800
22-10	Auteuil	56 000	5 & +			CL. LE LORRAIN	L	3 900
25-10	Cholet	18 000	5 ans			COIFFARD		3 800
28-10	Auteuil	36 000	5 & +			HUNORISK		3 600
31-10	Moulins	17 000	5 & +			BOURBONNAIS		4 100
1-11	Compiègne	52 000	5 & +			DE BESANCON	L	3 800
2-11	Toulouse	36 000	5 & +			HAIES D'AUTOMNE		3 500
11-11	Strasbourg	18 000	5 & +			PASCAL HERVE		3 800
16-11	Fontainebl.	36 000	5 ans			DU DEBUCHER		3 800
16-11	Fontainebl.	36 000	5 & +			PAIUTE		3 800
23-11	Fontainebl.	18 000	5 & +	F		MARISY		3 800
28-11	Nantes	17 000	5 ans			V'LA PARAME		3 900
29-11	Angers	18 000	5 & +			REGION LOIRE		4 100
12-12	Angers	18 000	5 ans			PATRICE LAIR		3 800

Haies Handicap 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
1-09	Auteuil	80 000	5 & +			JEAN BART	Hand. Div., 1 ^e	L 3 600
1-09	Auteuil	45 000	5 & +			MORTEMART	Hand. Div., 2 ^e	3 600
8-09	Châteaub.	18 000	5 & +			AUTEUIL	Hand. Cat. ≤ 550	4 100
20-09	Dax	18 000	5 & +			AGLOMERATION	Hand.	3 800
24-09	Compiègne	80 000	5 & +			DE BEAUNE	Hand. Div., 1 ^e	3 800
24-09	Compiègne	45 000	5 & +			DE CHABLIS	Hand. Div., 2 ^e	3 800
26-09	Auteuil	38 000	5 & +			CHAKHANSOOR	Hand. Cat. ≤ 580	J<40 vict. 3 900
8-10	Bordeaux	36 000	5 & +			C DE H BORDEAUX	Hand.	3 900
13-10	Fontainebl.	20 000	5 & +			GD PARQUET	Hand. Cat. ≤ 540	3 550
18-10	Auteuil	80 000	5 & +			PRINCE D'ECOUEN	Hand. Div., 1 ^e	L 3 900
18-10	Auteuil	45 000	5 & +			SOULANGE-BODIN	Hand. Div., 2 ^e	3 900
25-10	Cholet	18 000	5 & +			PRUNIER	Hand. Cat. ≤ 560	3 800
25-10	Nancy	17 000	5 & +			MARCEL FRANCES	Hand. Cat. ≤ 540	3 800
1-11	Compiègne	76 000	5 ans			CEREALISTE	Hand.	3 600
3-11	Fontainebl.	30 000	5 & +			C DE H FONTAIN	Hand. Cat. ≤ 540	4 200

Courses par âge et catégorie

Haies Handicap 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
8-11	Auteuil	80 000	5 & +			COUNT SCHOMBERG	Hand. Div., 1 ^e	L 3 600
8-11	Auteuil	45 000	5 & +			MONDEVILLE	Hand. Div., 2 ^e	3 600
11-11	Angers	27 000	5 & +			GDE DE HAIES	Hand. Cat. ≤ 570	4 100
21-11	Auteuil	80 000	5 & +			F DE GANAY	Hand. Div., 1 ^e	3 900
21-11	Auteuil	45 000	5 & +			BOUM	Hand. Div., 2 ^e	3 900
22-11	Bordeaux	20 000	5 & +			LABOURET	Hand. Cat. ≤ 560	3 700
22-11	Lyon Par.	36 000	5 & +			AUTOMNE	Hand. Cat. ≤ 580	4 000
3-12	Auteuil	62 000	5 & +			DANDOLO	Hand. Cat. ≤ 600	3 600
12-12	Angers	18 000	5 & +			PRINCE HINDOU	Hand. Cat. ≤ 550	4 100

Steeple-Chases Réclamer 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	Dist.
1-09	Auteuil	20 000	5 & +			RECRUIT II	9, de 2 en 2	3 700
15-09	Clairefont.	14 000	5 & +			PIBRAC	9, de 2 en 2	3 700
19-09	Craon	15 000	5 & +			L'OUDON	9, de 1 en 1	4 000
27-09	Dax	13 000	5 & +			PAYS BASQUE	6-10, de 2 en 2	3 500
7-10	Auteuil	20 000	5 & +			DE SALERS	9, de 2 en 2	3 700
12-10	Nantes	12 000	5 & +			PAYS DE RETZ	7-11, de 2 en 2	4 300
22-10	Auteuil	20 000	5 & +			MONCOURT	9, de 2 en 2	4 400
13-11	Nantes	14 000	5 & +			GBA	9-13, de 2 en 2	4 300
16-11	Fontainebl.	20 000	5 & +			CHÂTEAU FONT.	9, de 2 en 2	3 850
21-11	Craon	10 000	5 & +			DE BREE	6, de 1 en 1	3 850
3-12	Auteuil	20 000	5 & +			DE LORNE	9, de 2 en 2	3 700

Steeple-Chases Conditions 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
1-09	Lyon Par.	19 000	5 & +			UCELLO II		4 100
6-09	Craon	19 000	5 & +			COUETIL	Cav. & GR	4 000
6-09	Craon	30 000	5 & +			CLAUDE ROUGET		4 200
6-09	Moulins	18 000	5 ans			DES EGLANTIERS		3 800
9-09	Auteuil	41 000	5 ans			MELI MELO		3 500
9-09	Auteuil	41 000	5 & +			XANTHOR		3 500
10-09	Compiègne	56 000	5 & +			JIM CROW	L	3 800
10-09	Compiègne	41 000	5 & +			ROUGES TERRES		3 800
12-09	Nancy	19 000	5 & +			HENRI DORY		3 800
13-09	Dax	16 000	5 & +			GASCOGNE		3 500
16-09	Auteuil	41 000	5 & 6			LANISTE	AQPS	4 400
19-09	Craon	19 000	5 & +			TERTRE	AQPS	4 000
19-09	Craon	19 000	5 & 6			CRAON		3 700
20-09	Craon	46 000	5 & +			MAYENNE	L	4 200
20-09	Dax	30 000	5 & +			• ROGER DE VAZEL	AA 12,5% & +	4 100
24-09	Compiègne	41 000	5 & +			BULAN		3 900
1-10	Auteuil	41 000	5 & +			UCELLO II		3 500
3-10	Bordeaux	17 000	5 & +			LEOGNAN		4 200
4-10	Strasbourg	38 000	5 & +			MARCEL MICHEL	Cav. & GR	4 200

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases Conditions 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
7-10	Auteuil	42 000	5 ans			DE BAGATELLE		4 400
8-10	Bordeaux	31 000	5 & +			DE CHASSAY	AA 12,5% &+	4 200
10-10	Dax	16 000	5 ans			DE LADOUR		3 500
11-10	Nancy	17 000	5 & +			CAMILLE CLERY		3 800
17-10	Auteuil	41 000	5 ans			FERDINAND RIANT	AQPS	4 400
18-10	Auteuil	41 000	5 & +			ALBURQUERQUE		3 600
18-10	Lyon Par.	19 000	5 & +			DU MONT THOU		4 100
24-10	Nantes	46 000	5 & +			LOIRE-ATLANTIQUE	L	4 300
25-10	Nancy	17 000	5 & +			THANRY		3 800
27-10	Fontainebl.	19 000	5 & +			SUSHI		3 600
28-10	Auteuil	63 000	5 ans			FONDEUR	L	4 400
3-11	Fontainebl.	19 000	5 ans			ROBERT LABOUCHE		3 850
5-11	Lyon Par.	19 000	5 & +			MERCIER		4 100
8-11	Auteuil	63 000	5 & +			GENERAL DONNIO	L	4 400
8-11	Mont-de-M.	17 000	5 & +			DOLLY		3 800
8-11	Nantes	16 000	5 & +			ST PASQUIER		4 300
11-11	Angers	46 000	5 & +			GASTON DESPRES	L	4 600
11-11	Compiègne	40 000	5 & +			NATIONAL	AA 12,5% &+	4 100
13-11	Nantes	19 000	5 ans			BIRABEN		4 300
15-11	Auteuil	41 000	5 & +			DE FRANCE		3 500
21-11	Auteuil	38 000	5 & 6			THUYA	AQPS	4 400
21-11	Auteuil	41 000	5 & +			METATERO		3 500
22-11	Bordeaux	46 000	5 & +			GD STEEPLE BX	L	5 300
24-11	Compiègne	41 000	5 & +			DES COUDRAIES		3 900
28-11	Nantes	24 000	5 & +			J. REMIAT		4 300
2-12	Fontainebl.	19 000	5 & +			G. DE WALDNER		3 600
3-12	Auteuil	41 000	5 ans			BERN.DE DUFAU		3 700

Steeple-Chases Handicap 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	Dist.
4-09	Auteuil	50 000	5 & +			WORLD CITIZEN	Hand. Cat. ≤ 620	4 400
5-09	Craon	21 000	5 ans			COURANT D'AIR	Hand. Cat. ≤ 560	4 100
6-09	Moulins	18 000	5 & +			THERMIDOR	Hand. Cat. ≤ 560	3 800
7-09	Craon	21 000	5 & +			FINEAU	Hand. ≤ 550	3 700
20-09	Craon	19 000	5 & +			ANDIGNE	Hand. Cat. ≤ 550	3 700
26-09	Auteuil	80 000	5 & +			VIOLON II	Hand. Div., 1 ^e	4 400
26-09	Auteuil	45 000	5 & +			MANDARIN	Hand. Div., 2 ^e	4 400
2-10	Nantes	21 000	5 & +			ISOPANI	Hand. Cat. ≤ 570	3 800
11-10	Auteuil	76 000	5 & +			ANDRE ADELE	Hand.	3 700
14-10	Toulouse	17 000	5 & +			DE PIBRAC	Hand. Cat. ≤ 570	3 500
17-10	Auteuil	115 000	5 & +			MONTGOMERY	Hand.	4 700
31-10	Moulins	17 000	5 & +			MONTLIVAUT	Hand. Cat. ≤ 550	3 800
1-11	Compiègne	48 000	5 & +			ENGLESQUEVILLE	Hand. Cat. ≤ 540	4 100
2-11	Toulouse	25 000	5 & +			D'AUTOMNE	Hand.	4 200
11-11	Strasbourg	21 000	5 & +			DE CLOTURE	Hand. Cat. ≤ 550	4 200
15-11	Auteuil	76 000	5 & +			CACAO	Hand.	4 400
23-11	Fontainebl.	36 000	5 & +			GD ST-CH SOLLE	Hand. Cat. ≤ 580	4 400
29-11	Auteuil	76 000	5 & +			JEAN LAUMAIN	Hand.	4 400
12-12	Angers	19 000	5 & +			CEL GRANEL	Hand. Cat. ≤ 570	3 800

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases-Cross-Countries								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	Dist.
6-09	Craon	55 000	5 & +			GUEBRIANT	L	6 000
7-09	Craon	19 000	5 & +			LA SAYETTE		4 600
18-09	Vichy	17 000	5 & 6			WALTER STUCKI		4 300
18-09	Vichy	35 000	5 & +			BOUDOT		5 000
20-09	Craon	19 000	5 & +			CHAIGNON		4 600
27-09	Strasbourg	19 000	5 & +			IERE ARMEE		5 200
4-10	Lyon Par.	17 000	5 & +			CAMPUS LYON		5 200
11-10	Nancy	17 000	5 & 6			L'HIPPODROME»		4 500
13-10	Fontainebl.	19 000	5 & +			ECOLE MILITAIRE		4 600
20-10	Compiègne	19 000	5 & +			F DE CHEVIGNY		4 700
25-10	Nancy	17 000	5 & +			C. LE TEMERAIRE		5 000
25-10	Senonnes	18 000	5 & 6			CLAUDE ROUGET		4 750
25-10	Senonnes	12 000	6 & +			SENONNETTES	AQPS	4 750
27-10	Fontainebl.	19 000	5 & +			CHEVAUX.FR		4 600
31-10	Moulins	17 000	5 & +			SOUVIGNY		4 700
8-11	Mont-de-M.	17 000	5 & +			MALET		4 600
8-11	Mont-de-M.	20 000	6 & +			• DYNAVENA CERES	AA 12,5% &+	4 600
11-11	Compiègne	40 000	5 & +			GD CROSS	L	5 400
14-11	Nancy	17 000	5 & 6			ABBAYE		4 500
14-11	Nancy	19 000	5 & +			SERGE THANRY		5 000
16-11	Fontainebl.	19 000	5 & +			BEAUJEAN		4 600
21-11	Craon	12 000	4 ans			DU COUVENT		4 900
21-11	Craon	21 000	5 & +			TELOPEE		5 000
22-11	Lyon Par.	17 000	5 & +			CERCLE ETRIER		5 200
2-12	Fontainebl.	19 000	5 & +			CLE B MARLIN		4 600

Cav. & GR

Haies Groupes								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (catégorie)	Dist.
22-09	Auteuil	84 000	3 ans	M H		ROBERT LEJEUNE	Groupe III	3 600
22-09	Auteuil	84 000	5 & +			DE COMPIEGNE	Groupe III	3 900
26-09	Auteuil	84 000	3 ans	F		DE CHAMBLY	Groupe III	3 600
26-09	Auteuil	84 000	4 ans			MAISONS-LAFFITTE	Groupe III	3 600
17-10	Auteuil	84 000	3 ans	F		MAGNE	Groupe III	3 600
17-10	Auteuil	245 000	5 & +			HAIES D'AUTEUIL	Groupe I	5 100
18-10	Auteuil	110 000	3 ans			TALHOUET-ROY	Groupe II	3 600
18-10	Auteuil	84 000	4 ans			P. DE LASSUS	Groupe III	3 900
8-11	Auteuil	175 000	3 ans			CAMBACERES	Groupe I	3 600
8-11	Auteuil	135 000	3 ans	F		BOURNOSIENNE	Groupe II	3 600
8-11	Auteuil	84 000	5 & +			CARMARTHEN	Groupe III	3 900
15-11	Auteuil	175 000	4 ans			R. DU VIVIER	Groupe I	3 900
24-11	Compiègne	84 000	3 ans			SAINTE-DIDIER	Groupe III	3 400
24-11	Compiègne	84 000	4 & +			L. D'ORSETTI	Groupe III	3 800
29-11	Auteuil	84 000	4 & +	F		ANDRE MICHEL	Groupe III	3 600
29-11	Auteuil	245 000	5 & +			GD PX AUTOMNE	Groupe I	4 800

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases Groupes								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (catégorie)	Dist.
16-09	Auteuil	95 000	4 ans			THE FELLOW	Groupe III	4 400
22-09	Auteuil	100 000	5 & +			INGRE	Groupe III	4 400
29-09	Compiègne	88 000	5 & +			LA GASCOGNE	Groupe III	4 500
11-10	Auteuil	95 000	4 ans			ORCADA	Groupe III	4 400
18-10	Auteuil	570 000	5 & +			GD ST DE PARIS	Groupe I	6 000
1-11	Compiègne	145 000	5 & +			COMPIEGNE	Groupe II	4 900
8-11	Auteuil	140 000	3 ans			CONGRESS	Groupe II	3 600
8-11	Auteuil	320 000	4 ans			MAURICE GILLOIS	Groupe I	4 400
15-11	Auteuil	85 000	4 & 5	F		SYTAJ	Groupe III	4 300
29-11	Auteuil	95 000	4 ans			MORGEX	Groupe III	4 400
29-11	Auteuil	360 000	5 & +			HAYE JOUSSELIN	Groupe I	5 500

Haies Listed - Races								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	Dist.
1-09	Auteuil	80 000	5 & +			JEAN BART	L	3 600
1-09	Auteuil	52 000	3 ans	M H		DES PLATANES	L	3 600
4-09	Auteuil	52 000	3 ans	F		PELAT	L	3 600
4-09	Auteuil	52 000	4 ans			MELANOS	L	3 600
9-09	Auteuil	80 000	4 ans			DE GOULAINÉ	1 ^e	L 3 600
9-09	Auteuil	42 000	3 ans	F		FINOT	L. – Inédits	3 600
16-09	Auteuil	42 000	3 ans	M H		FINOT	L. – Inédits	3 600
22-09	Auteuil	76 000	4 & 5	F		CALABRAIS	L	3 600
1-10	Auteuil	80 000	4 ans			PRACOMTAL	1 ^e	L 3 600
18-10	Auteuil	80 000	5 & +			PRINCE D'ECOUEIN	1 ^e	L 3 900
20-10	Compiègne	52 000	4 ans			DOMIN. SARTINI	L	3 600
22-10	Auteuil	80 000	4 ans			SANTO PIETRO	1 ^e	L 3 600
22-10	Auteuil	56 000	5 & +			CL. LE LORRAIN	L	3 900
28-10	Auteuil	56 000	3 ans			WEILL	L	3 600
1-11	Compiègne	52 000	5 & +			DE BESANCON	L	3 800
8-11	Auteuil	80 000	5 & +			COUNT SCHOMBERG	1 ^e	L 3 600
8-11	Auteuil	52 000	4 & 5	F		BERNARD SECLY	L	Prime FEE 3 600
15-11	Auteuil	80 000	4 ans			MARC ANTONY	1 ^e	L 3 900
29-11	Auteuil	82 000	3 ans			FIFRELET	L	3 600
3-12	Auteuil	52 000	4 ans			EDE PONCINS	L	Prime FEE 3 600

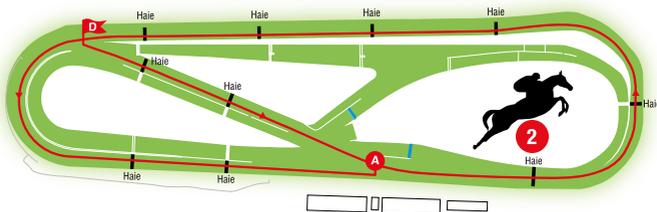
Steeple-Chases Listed - Races								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	Dist.
10-09	Compiègne	56 000	5 & +			JIM CROW	L	3 800
20-09	Craon	46 000	5 & +			MAYENNE	L	4 200
26-09	Auteuil	80 000	5 & +			VIOLON II	1 ^e	L 4 400
1-10	Auteuil	56 000	4 ans			BAYONNET	L	4 400
11-10	Auteuil	55 000	3 ans			NOIRO	L	3 500
20-10	Compiègne	56 000	3 ans			VATALYS	L	3 350
24-10	Nantes	46 000	5 & +			LOIRE-ATLANTIQUE	L	4 300
28-10	Auteuil	56 000	4 ans			TRIQUERVILLE	L	4 400

Courses par âge et catégorie

Steeple-Chases Listed - Races								
date	hip.	valeur totale	Âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	Dist.
28-10	Auteuil	63 000	5 ans			FONDEUR	L	4 400
1-11	Compiègne	56 000	4 ans			ROGER SAINT	L	3 800
8-11	Auteuil	63 000	5 & +			GENERAL DONNIO	L	4 400
11-11	Angers	46 000	5 & +			GASTON DESPRES	L	4 600
22-11	Bordeaux	46 000	5 & +			GD STEEPLE BX	L	5 300
24-11	Compiègne	56 000	3 ans			R.DE MINVIELLE	L	3 350

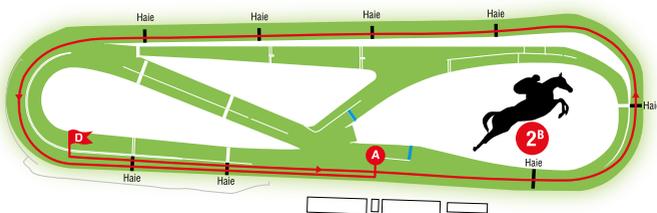
HIPPODROME D'AUTEUIL

Parcours n° 2 : Haies 3 000 m – 10 obstacles



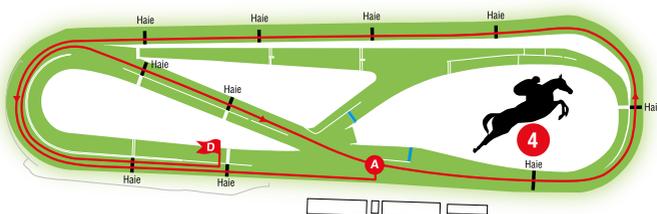
Départ au tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

Parcours n° 2bis : Haies 3 000 m – 10 obstacles



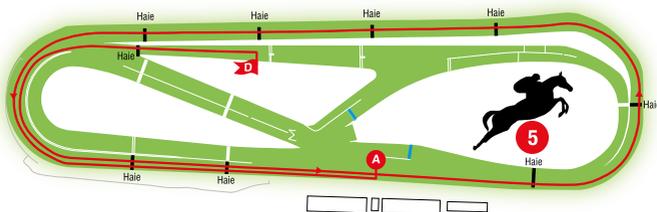
Départ après le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

Parcours n° 4 : Haies 3 500 m – 11 obstacles



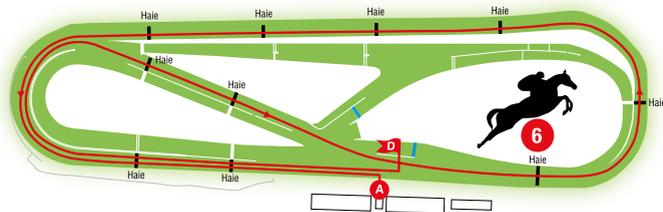
Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

Parcours n° 5 : Haies 3 600 m – 11 obstacles



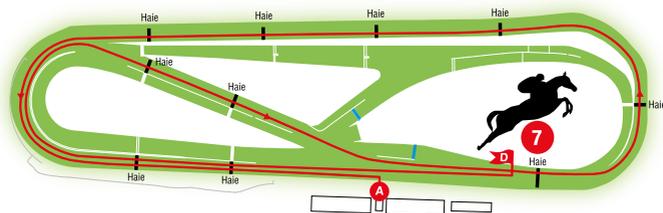
Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche

Parcours n° 6 : Haies 3 900 m – 12 obstacles



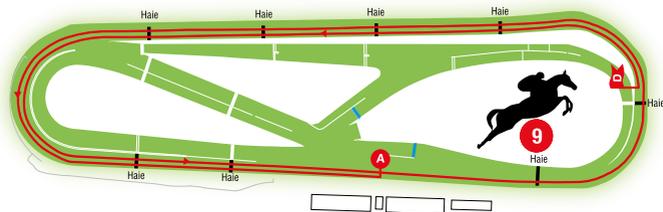
Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy –
Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

Parcours n° 7 : Haies 4 100 m – 12 obstacles



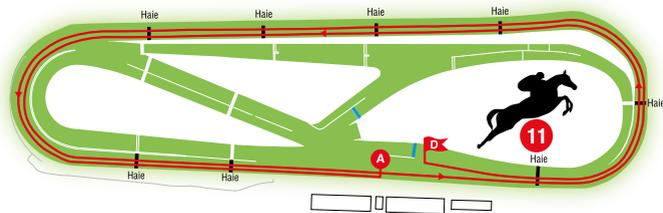
Départ adossé à la haie du pavillon en remontant le tournant de Passy –
Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

Parcours n° 9 : Haies 4 300 m – 14 obstacles



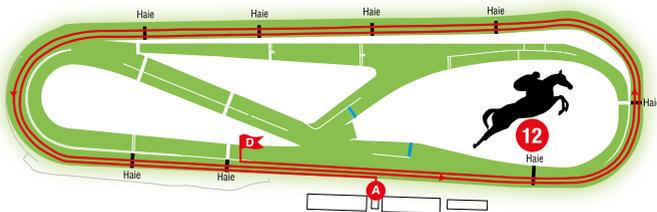
Départ au tournant d'Auteuil – Corde à gauche

Parcours n° 11 : Haies 4 800 m – 16 obstacles



Départ devant la tribune vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche

Parcours n° 12 : Haies 5 100 m – 16 obstacles



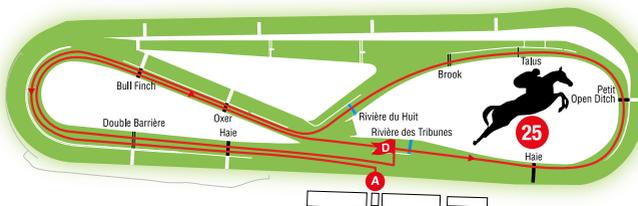
Départ au Carrefour de la Source, vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche

Parcours n° 24 : Steeple-Chase 3 500 m – 13 obstacles



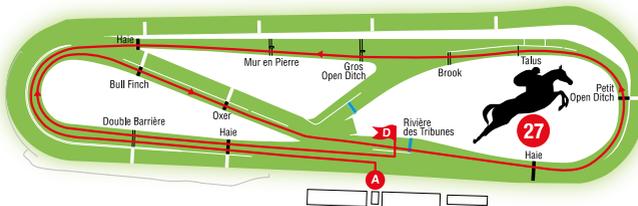
Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

Parcours n° 25 : Steeple-Chase 3 500 m – 14 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

Parcours n° 27 : Steeple-Chase 3 500 m – 14 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 31 : Steeple-Chase 3 700 m – 12 obstacles



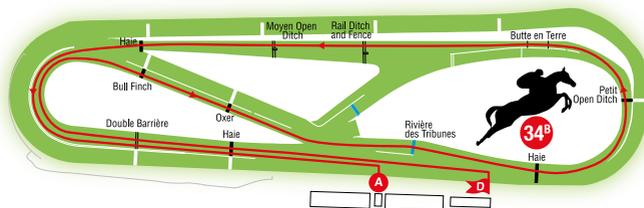
Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

Parcours n° 34 : Steeple-Chase 3 700 m – 13 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

Parcours n° 34^{bis} : Steeple-Chase 3 800 m – 13 obstacles



Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste extérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 42 : Steeple-Chase 4 300 m – 19 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 45^{bis} : Steeple-Chase 4 400 m – 18 obstacles



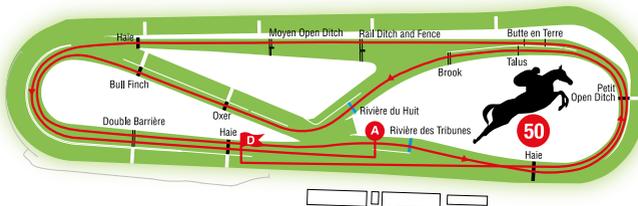
Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 46 : Steeple-Chase 4 400 m – 18 obstacles



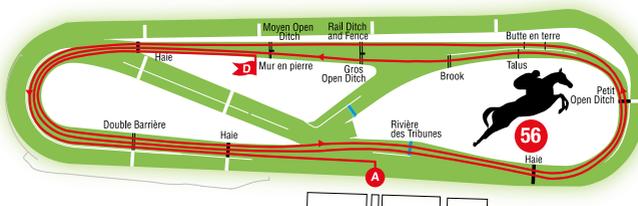
Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 50 : Steeple-Chase 4 700 m – 18 obstacles



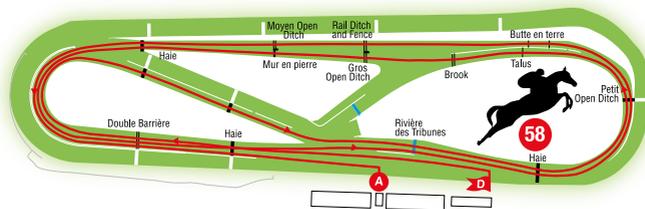
Départ au Carrefour de la Source vers le tournant d'Auteuil – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

Parcours n° 56 : Steeple-Chase 5 500 m – 22 obstacles



Départ adossé au mur en pierres – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

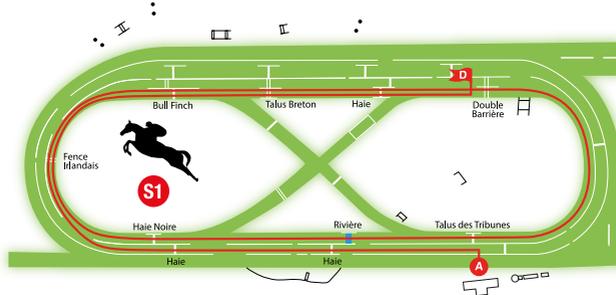
Parcours n° 58 : Steeple-Chase 6 000 m – 23 obstacles



Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxe – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Moyenne piste et piste extérieure des Steeple-Chases

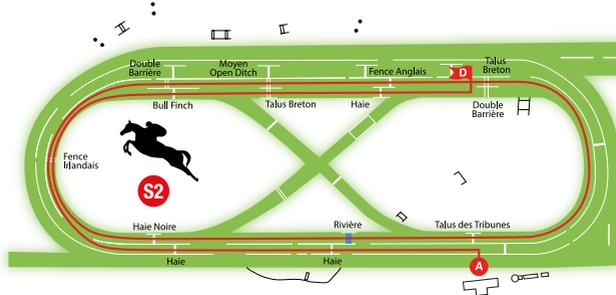
HIPPODROME DE COMPIÈGNE

Parcours n° S1 : Steeple-Chase 3 350 m env. – 14 obstacles



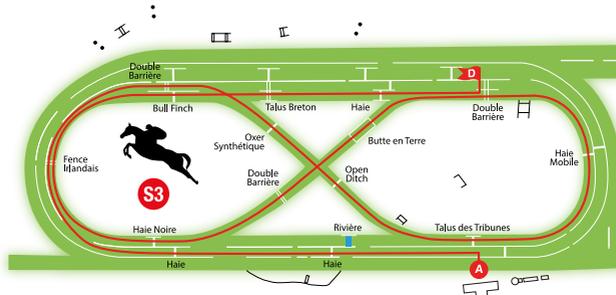
Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S2 : Steeple-Chase 3 400 m env. – 14 obstacles



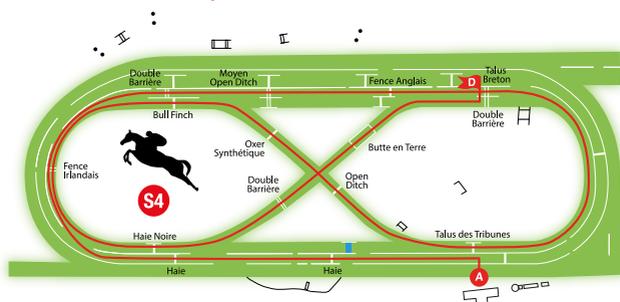
Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S3 : Steeple-Chase 3 450 m env. – 16 obstacles



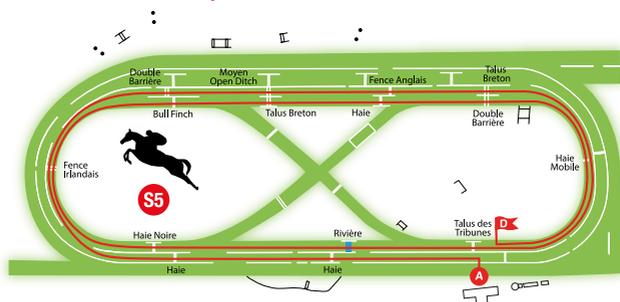
Départ adossé à la Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Mobile - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S4 : Steeple-Chase 3 500 m env. – 15 obstacles



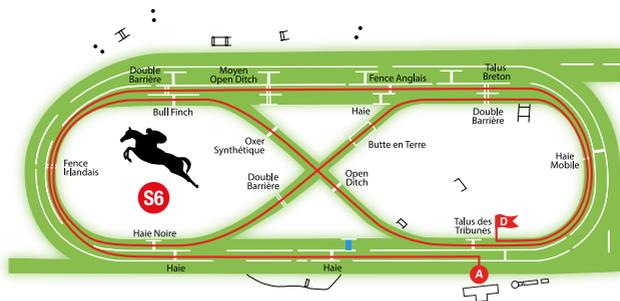
Départ adossé à la Double Barrière – Butte en Terre – Double Barrière – Haie Noire – Fençe Irlandais – Bull Finch – Oxer synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fençe Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fençe Irlandais – Haie – Haie

Parcours n° S5 : Steeple-Chase 3 800 m env. – 16 obstacles



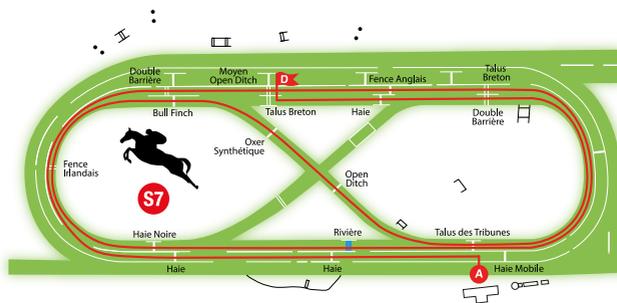
Haie Mobile – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fençe irlandais – Haie Noire – Rivière – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fençe Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fençe Irlandais – Haie – Haie

Parcours n° S6 : Steeple-Chase 3 900 m env. – 17 obstacles



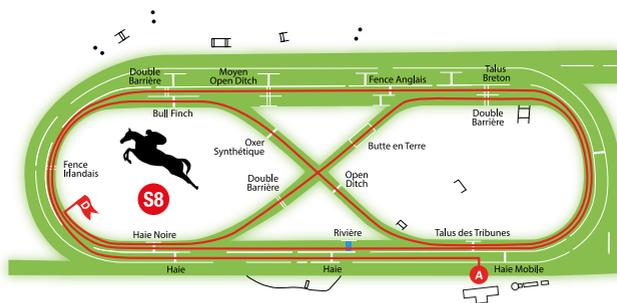
Haie Mobile – Double Barrière – Butte en Terre – Double Barrière – Haie Noire – Fençe Irlandais – Bull Finch – Oxer Synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fençe Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fençe Irlandais – Haie – Haie

Parcours n° S7 : Steeple-Chase 4 100 m env. – 17 obstacles



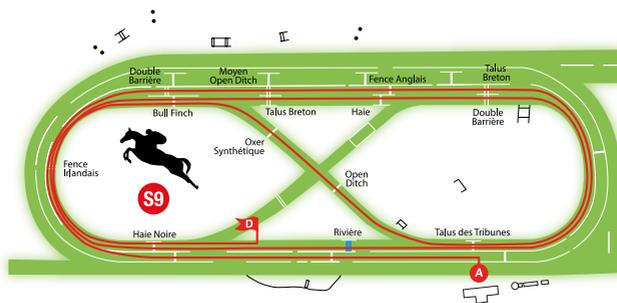
Départ adossé au Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S8 : Steeple-Chase 4 500 m env. – 19 obstacles



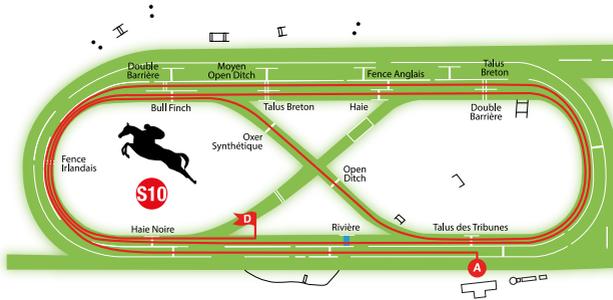
Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S9 : Steeple-Chase 4 900 m env. – 21 obstacles



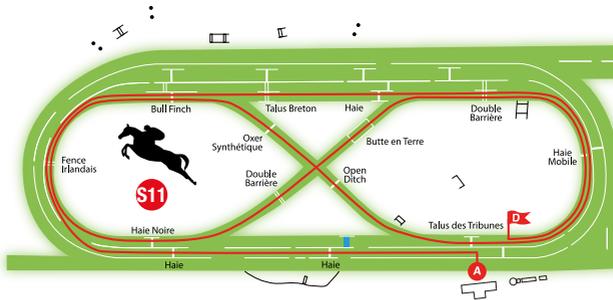
Départ adossé à la Rivière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

Parcours n° S10: Steeple-Chase 4 900 m env. – 21 obstacles



Haie Noire – Fençe Irlandais – Bull Finch – Oxer Synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fençe Irlandais – Haie Noire – Rivière – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fençe Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fençe Irlandais – Haie – Haie

Parcours n° S11: Steeple-Chase 3 850 m env. – 17 obstacles



Haie Mobile – Double Barrière – Butte en Terre – Double Barrière – Haie Noire – Fençe Irlandais – Bull Finch – Oxer Synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fençe Irlandais – Haie – Haie

Bureaux Techniques Régionaux

OUEST

8, boulevard Lelasseur, BP 20.101 – 44001 Nantes Cedex 01
Tél.: 02.40.40.19.48
Fax: 02.40.40.00.08

ANJOU-MAINE

Hippodrome d'Eventard, BP 63.081, chemin Chabolais – 49017 Angers Cedex 02
Tél.: 02.41.21.18.28
Fax: 02.41.21.18.29

BASSE-NORMANDIE

4, rue des Ecuycères – 14500 Vire
Tél.: 02.31.68.09.04
Fax: 02.31.68.51.73

HAUTE-NORMANDIE

70, avenue Gustave Flaubert – 76000 Rouen
Tél.: 02.35.66.58.28
Fax: 02.35.65.09.66

SUD-OUEST

Toulouse: Hippodrome de La Cépière, 1 chemin des Courses – 31100 Toulouse
Tél.: 05.61.49.63.63
Fax: 05.61.49.09.96

SUD-EST

Hippodrome de Marseille-Borély, 16 avenue Bonneveine – 13008 Marseille
Tél.: 04.91.25.50.32
Fax: 04.91.79.47.33

CENTRE-EST

Hippodrome de Parilly, 4 avenue Pierre Mendès-France – 69676 Bron Cedex
Tél.: 04.78.77.45.55
Fax: 04.78.74.44.28

NORD

Hippodrome du Petit Saint-Jean, BP 0.834 – 80008 Amiens Cedex 01
Tél.: 03.22.52.22.70 ou 03.22.52.23.84
Fax: 03.22.43.53.03

EST

Hippodrome, 4 avenue de La Forêt de Haye, BP 82 – 54503 Vandœuvre Les Nancy
Tél.: 03.83.44.20.44
Fax: 03.83.44.23.18



FRANCE
GALOP

Brochure éditée par FRANCE GALOP